

EN COJONNEX

Parcelle 20610

Concours de projets d'architecture

Construction de logements pour étudiants et d'une crèche

Rapport du Jury

Juillet 2014



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1. Préambule | 6 |
| 2. Programme | 7 |
| Contexte | |
| Situation générale | |
| Le projet de la SILL pour le quartier « En Cojonnex » | |
| Objectif du projet | |
| Critères d'appréciation | |
| 3. Jury | 8 |
| Composition | |
| 4. Concours | 9 |
| Type de concours | |
| Inscriptions et projets rendus | |
| Analyse préalable des projets | |
| Admission au jugement | |
| Premier tour de jugement | |
| Deuxième tour de jugement | |
| Troisième tour de jugement | |
| 1er tour de rattrapage | |
| Rapports des spécialistes-conseils | |
| 2ème tour de rattrapage | |
| Classement des projets | |
| Recommandations du jury | |
| Approbation du jury | |
| Levée de l'anonymat | |
| 5. Projets primés | 14 |
| 1 ^{er} rang Clairières | |
| 2 ^{ème} rang DOCTA | |
| 3 ^{ème} rang Chillida | |
| 4 ^{ème} rang Les quatre fantastiques | |
| 5 ^{ème} rang Binôme | |
| 6 ^{ème} rang Perspectives | |
| 7 ^{ème} rang Olympique | |
| 6. Projets éliminés au 3^{ème} tour | 38 |
| 7. Projets éliminés au 2^{ème} tour | 44 |
| 8. Projets éliminés au 1^{ème} tour | 60 |

1. PRÉAMBULE

La parcelle qui fait l'objet du présent concours selon la norme SIA 142 est située dans la zone foraine de Lausanne, proche du Chalet-à-Gobet, à près de 900m d'altitude, juste à côté de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL). Cette parcelle a été cédée en droit de superficie à la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL) et se trouve entre la zone englobant le master plan de l'EHL au sud et une parcelle de la Fondation du Denantou au nord. Elle est bordée, à l'est, par la Route de Berne qui a un fort trafic automobile individuel générant d'importantes nuisances sonores. Une butte en terre sera édifiée afin de répondre aux normes fédérales de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

En plein projet d'expansion, l'EHL prévoit de développer de manière considérable ses surfaces d'activité (salles de cours, espaces communautaires, administration, etc.). Afin de répondre aux demandes des étudiants la SILL souhaite y construire des logements pour étudiants qui pourront, si la demande se faisait plus rare, être transformés en logements familiaux. La typologie des appartements proposés se devait de prendre en compte cette contrainte et d'offrir une modularité permettant de transformer, par exemple, une chambre en salon. D'autres contraintes imposées par le plan partiel d'affectation (PPA) limitaient la hauteur des bâtiments (3 niveaux + attique côté Route de Cojonnex) ainsi que leurs emprises au sol (700m²).

Le programme du concours est la création de logement pour étudiants, d'espaces communautaires ainsi que d'une crèche. La construction de logements de la SILL est le premier point d'ancrage du projet de campus de l'EHL (master plan) sur lequel ce dernier viendra se raccrocher.

Les objectifs du projet étaient la qualité architecturale, un coût de construction proche de CHF 3'800 TTC/m² de surface utile de plancher (CFC 1 à 5) et les critères de développement durable, les constructions devant être Minerogie-P-éco[®] ou équivalent.

Pas moins de 50 projets de tous les pays européens ainsi que d'Amérique du nord ont été reçus. L'un d'eux a été écarté lors de l'examen préalable et, sur 49 projets en lice, le jury en a retenu 7 pour des prix (5) et pour des mentions (2). Parmi ces derniers, le projet intitulé « Clairières », du bureau MPH Architectes à Lausanne a été désigné, à l'unanimité, comme projet lauréat.

Par M. Yves Ferrari

Président du Jury et Vice-président du Conseil d'administration de la SILL

2. PROGRAMME

CONTEXTE

La mission de la SILL est de créer de nouveaux logements à Lausanne en vue de les mettre à disposition de la population dans des conditions financières les plus modérées possibles. Cette orientation stratégique de la société s'applique indifféremment qu'il s'agisse de logements locatifs subventionnés, à loyers libres (encadrés) ou de PPE.

En ce sens, les caractéristiques (qualités spatiales, qualités de finition) des différents types de logements seront identiques. La SILL se réserve également la possibilité de réaliser de la mixité au sein d'un même immeuble entre le subventionné, le loyer libre (encadré) et la PPE.

De manière générale, la SILL accorde donc une importance particulière à la maîtrise des coûts d'investissement globaux.

SITUATION GÉNÉRALE

Le site du projet se situe au nord de la Ville de Lausanne en bordure de la route de Berne entre l'EHL et le Chalet-à-Gobet, à une altitude d'environ 900 m. Le terrain destiné à accueillir les logements planifiés par la SILL et la crèche est actuellement libre de toute occupation, à l'exception d'une petite bâtisse en bordure de parcelle.



Fig 1 : Situation (©Swissfoto)

LE PROJET DE LA SILL POUR LE QUARTIER «EN COJONNEX»

La SILL (Société Immobilière Lausannoise pour le Logement) est une société anonyme, inscrite au Registre du commerce depuis le 14 octobre 2009, dont le capital de dotation est entièrement en mains de la Ville de Lausanne. Elle a pour but la promotion de logements à loyers modérés et la promotion de la création de logements sur le marché libre tenant compte des critères du développement durable.

La SILL souhaite réaliser un ensemble de logements pour étudiants et une crèche sur une parcelle sise au Nord de l'École hôtelière de Lausanne, proche du Chalet-à-Gobet :

- La future parcelle n°20610, propriété de la Ville de Lausanne, cédée en droit de superficie à la SILL, devrait accueillir des immeubles pour une surface habitable brute totale d'environ 7'700 m²

Le terrain sera mis à disposition de la SILL au travers d'un DDP (Droit Distinct et Permanent) qui grèvera la parcelle concernée.

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif de la SILL, à travers le projet « En Cojonnex », est de développer et construire un ensemble architectural de qualité comprenant plusieurs immeubles Minergie-P-Eco (ou équivalent), destinés à la location, en respectant :

- Un coût de construction inférieur ou égal à CHF 3'800 TTC/m² SUP (coût total de construction hors terrain -CFC 1 à 5- rapportée à la surface utile principale selon SIA 416)
- Les critères de développement durable

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les projets remis à l'issue du concours ont été jugés sur la base des critères d'appréciation suivants (sans ordre d'importance) :

- Qualité urbanistique : intégration dans le site, liaisons avec les parcelles voisines, protection contre le bruit de la route cantonale
- Qualité architecturale des logements, flexibilité et modularité, qualité des espaces extérieurs
- Qualité économique : respect de la cible fixée par le maître de l'ouvrage
- Prise en compte des critères du développement durable

Les expertises décrites aux chapitres suivants ont été effectuées uniquement pour les projets encore en lice à l'issue de la première session du jury.

3. JURY

COMPOSITION

Président

Monsieur Yves Ferrari,
Architecte HES, Vice-président de la SILL

Membres représentants du MO

Madame Martine Fiora,
Hôtelière, vice-présidente de la SILL

Madame Valérie Schwaar,
Secrétaire générale ATE Vaud, Membre du conseil d'administration de la SILL

Madame Elinora Krebs,
Architecte EPFL SIA, Cheffe du service du logement et des gérances, Ville de Lausanne

Monsieur Jeremy Saillard,
Juriste, Cougar Management, Lausanne

Membres professionnels indépendants

Madame Nicole Christe,
Architecte EPFL SIA, Cheffe du service d'architecture, Ville de Lausanne

Madame Tomoko Anyoji,
Architectes DPLG, Agence ANYOJI BELTRANDO, Paris

Monsieur Ignacio Dahl Rocha,
Architecte, Richter – Dahl Rocha & Associés architectes SA, Lausanne

Monsieur Jean-Baptiste Ferrari,
Architecte, bureau d'architecture J.B - FERRARI – ASSOCIES SA, Lausanne

Suppléants représentants du MO

Monsieur François Vaultier,
Ingénieur civil, MBA, directeur de la SILL

Suppléants professionnels indépendants

Monsieur Thierry Savoy,
Architecte EPFL, atelier arthys, Lausanne

Madame Pauline Jochenbein,
Architecte-paysagiste HEPIA, École Hôtelière de Lausanne (lauréat de la démarche participative engagée par l'EHL)

Spécialistes – conseils

Madame Salomé Burckhardt Zbinden, Urbaniste-architecte EPFL, service urbanisme, Ville de Lausanne

Monsieur Rémi Bouilloux,
Ingénieur, section durabilité & économie de la construction, Ville de Lausanne

Monsieur Remi Walbaum,
Directeur développement du campus, Ecole Hôtelière de Lausanne

Monsieur Federico Fadda,
Directeur de la Fondation solidarité logement étudiant (FSLE), Lausanne

Monsieur Florian Failloubaz,
Adjoint – responsable technique, Service des communes et du logement, Vaud

Monsieur Marc Fehlmann,
Spécialiste économie de la construction, ABA PARTENAIRES SA, Lausanne

4. CONCOURS

TYPE DE CONCOURS

Le concours SILL « En Cojonnex » est un concours de projets à un degré en procédure ouverte, selon les articles 3 et 6 du règlement SIA 142 (édition 2009), et conforme aux prescriptions nationales et internationales en matières de marchés publics.

Le concours s'adresse à des architectes.

INSCRIPTIONS ET PROJETS RENDUS

L'organisateur a enregistré 65 inscriptions. 50 projets ont été rendus, à savoir :

- 01 Grand'Angle
- 02 éh Pierre !
- 03 Cidori
- 04 Roche
- 05 Les 4 mousquetaires
- 06 Square
- 07 Tout en souplesse
- 08 Twin peaks
- 09 Le quartier
- 10 Double centrifugation
- 11 California love
- 12 Binômes
- 13 Olympique
- 14 BLUintHeFace
- 15 La Cour Boisée
- 16 Promenons-nous dans les bois
- 17 TARA
- 18 Kealakeua
- 19 Les copains d'abord
- 20 Le cinquième élément
- 21 Paper courtyards
- 22 TALEB
- 23 Coquille commune
- 24 Paravent
- 25 Le trio
- 26 Les poupées russes
- 27 Ritournelle
- 28 Chillida
- 29 Good morning Cojonnex
- 30 Jambes
- 31 Cinq étoiles
- 32 Clairières
- 33 Blockparty
- 34 Perspectives
- 35 Boomerang
- 36 Trèfle
- 37 Les 3 mousquetaires
- 38 Viens à la maison
- 39 Louretta
- 40 Cardo
- 41 Trinôme
- 42 Les quatre fantastiques
- 43 Cloud gate
- 44 Pumpkin
- 45 Twins
- 46 Vivre ensemble
- 47 Traces
- 48 Club sandwich
- 49 Lithoflora
- 50 DOCTA

ANALYSE PRÉALABLE DES PROJETS

Préalablement au travail du jury, le contrôle de la réception des projets a été réalisé par l'organisateur. Il a également procédé à la recevabilité administrative et technique des projets.

La recevabilité administrative des projets a porté sur :

- Les délais de remise des documents
- La nature et le nombre de documents
- La concordance des documents remis avec ceux exigés par le programme

La recevabilité technique (règlement et programme) des projets a porté sur :

- Une estimation des aspects réglementaires principaux selon le PPA
- L'analyse quantitative et comparative des projets en regard du programme remis aux concurrents

ADMISSION AU JUGEMENT

Le jury décide de ne pas admettre au jugement le concurrent qui n'a pas rendu de maquette. Il s'agit du projet :

17 Tara

Bien que tous les projets ne respectent pas strictement le règlement du concours et du PPA et afin de ne pas dénaturer le sens de la mise en concurrence des idées, le jury décide de n'exclure aucun autre projet à ce stade du jugement. Sur la forme réglementaire et administrative, tous les projets sont admis au jugement.

PREMIER TOUR DE JUGEMENT

Après une prise de connaissance des projets, une analyse critique des enjeux généraux et une lecture des concepts principaux de chaque projet, le jury procède à un premier tour de jugement. A la lumière des connaissances acquises, le jury délibère et, selon les critères d'appréciation suivants :

- Intégration dans le site et rapport volumétrique
- Qualité du concept architectural général et adéquation du concept au site
- Typologie et répartition des logements

Décide, à l'unanimité, d'éliminer au 1er tour les projets :

02 éh Pierre !
05 Les 4 mousquetaires
06 Square
07 Tout en souplesse
09 Le quartier
10 Double centrifugation
14 BLUinHeFace
15 La Cour Boisée
20 Le cinquième élément
21 Paper courtyards
22 TALEB
23 Coquille commune
26 Les poupées russes
31 Cinq étoiles
33 Blockparty
34 Perspectives
36 Trèfle
38 Viens à la maison
39 Louretta
43 Cloud gate
44 Pumpkin
45 Twins
46 Vivre ensemble
48 Club sandwich

DEUXIÈME TOUR DE JUGEMENT

Lors du 2ème tour de jugement, le jury s'attarde à affiner la lecture des projets, à approfondir la connaissance des thèmes abordés par les projets et à évaluer, dans le détail, la qualité de chaque proposition.

Ceci fait, le jury délibère et, selon les critères d'appréciation suivants :

- Intégration dans le site et rapport volumétrique
- Protection contre le bruit
- Articulation avec l'esplanade
- Typologies et répartition des logements, surfaces d'activités, possibilité de conversion des logements (étudiants ou familles)
- Relation des entrées d'immeuble au sol et la qualité des aménagements extérieurs
- Qualité des circulations entre et dans les immeubles

Décide, à l'unanimité, d'éliminer au 2ème tour les projets :

| | |
|----|------------------------------|
| 01 | Grand'Angle |
| 04 | Roche |
| 11 | California love |
| 16 | Promenons-nous dans les bois |
| 19 | Les copains d'abord |
| 24 | Paravent |
| 25 | Le trio |
| 27 | Ritournelle |
| 29 | Good morning Cojonnex |
| 30 | Jambes |
| 35 | Boomerang |
| 37 | Les 3 mousquetaires |
| 40 | Cardo |
| 41 | Trinôme |
| 47 | Traces |
| 49 | Lithoflora |

TROISIÈME TOUR DE JUGEMENT

Lors du 3ème tour de jugement, le jury décide, à l'unanimité et sur la base des mêmes critères de jugement que lors du 2ème tour, d'éliminer au 3ème tour les projets :

| | |
|----|-------------------------|
| 03 | Cidori |
| 08 | Twin peaks |
| 18 | Kealakeua |
| 42 | Les quatre fantastiques |

1ER TOUR DE RATTRAPAGE

Avant de donner à analyser aux spécialistes-conseils les projets, le jury réexamine l'ensemble des projets, conformément à l'article 21.2 du règlement SIA 142, afin de confirmer ou infirmer ses choix initiaux.

A cette occasion, le jury décide de réintégrer pour analyse le projet :

| | |
|----|-------------|
| 34 | Perspective |
|----|-------------|

RAPPORTS DES SPÉCIALISTES-CONSEILS

Seuls les projets retenus à la suite du troisième tour sont analysés par les spécialités-conseils, du point de vue du développement durable, de la qualité des logements et son potentiel de subvention, de son évaluation économique, de sa concordance avec la charte urbanistique et, enfin, de sa précision réglementaire compte tenu des données à disposition. Le résultat de chaque expertise est présenté oralement au jury devant chaque projet lors de la deuxième journée de jugement. Il s'agit des projets :

| | |
|----|--------------|
| 12 | Binômes |
| 13 | Olympique |
| 28 | Chillida |
| 32 | Clairières |
| 34 | Perspectives |
| 50 | DOCTA |

2ÈME TOUR DE RATTRAPAGE

Avant de procéder au classement définitif, le jury passe en revue une nouvelle fois toutes les propositions éliminées, conformément à l'art. 21.2 du règlement SIA 142.

A cette occasion, le jury décide à l'unanimité d'élire pour une mention le projet :

| | |
|----|-------------------------|
| 42 | Les quatre fantastiques |
|----|-------------------------|

Bien que le projet soit non conforme d'un point de vue réglementaire et difficilement adaptable sur ce point, le jury lui trouve de bonnes qualités en termes d'implantation et de typologique modulable des logements.

CLASSEMENT DES PROJETS

A l'issue des délibérations, le jury adopte, à l'unanimité, le classement et l'attribution des prix comme suite :

Projet n° 32 Clairières
1^{er} rang | 1^{er} prix CHF 40'000.— HT

Projet n° 50 DOCTA
2^{ème} rang | 2^{ème} prix CHF 35'000.— HT

Projet n° 28 Chillida
3^{ème} rang | 1^{ère} mention CHF 30'000.— HT

Projet n° 42 Les quatre fantastiques
4^{ème} rang | 2^{ème} mention CHF 25'000.— HT

Projet n° 12 Binôme
5^{ème} rang | 3^{ème} prix CHF 20'000.— HT

Projet n° 34 Perspectives
6^{ème} rang | 4^{ème} prix CHF 15'000.— HT

Projet n° 13 Olympique
7^{ème} rang | 5^{ème} prix CHF 10'000.— HT

RECOMMANDATIONS DU JURY

A l'unanimité, le jury recommande au Maître d'ouvrage de poursuivre l'étude du projet classé au 1er rang et 1er prix, tenant compte des recommandations émises pour son développement.

Le jury formule, à l'attention du Maître d'ouvrage, les recommandations suivantes :

- Déplacer la rampe de parking,
- Revoir l'implantation de la crèche,
- Optimiser les surfaces de circulation et de dégagement afin de réduire les coûts.

APPROBATION DU JURY

Toutes les étapes du jugement des projets étant terminées, le jury approuve et signe le procès-verbal tenu par l'organisateur.

LEVÉE DE L'ANONYMAT

Le procès-verbal étant signé, le jury procède, par la main du président du jury, à la levée de l'anonymat.

01. Grand Angle
Atelier Archiplein, Genève
02. éh Pierre !
Bruno Gassmann, Bâle
03. Cidori
Atelier Zéro2 SA, Lausanne
04. Roche
Sadras Shaï, Lausanne
05. Les 4 Mousquetaires
Epitész Studio SARL, Hongrie
06. Square
Atelier Mercredi, Genève
07. Tout en souplesse
Juan José Mateos, Pully
08. Twin Peaks
Dreier Frenzel Sàrl, Lausanne
09. Le Quartier
Tangram Design Sàrl, Lausanne
10. Double Centrifugation
Xavier Robert, Espagne
11. California Love
Studio d'architecture, Pully
12. Binômes
Cristea Architectura SRL, Roumanie
13. Olympique
2+2 Architecture, Espagne
14. BLUintHeFace
Atelier G Architetti, Italie
15. La Cour Boisée
Atelier Rome SAS, France
16. Promenons-nous dans les bois
Ronald Sirio Architectes, France
18. Kealakekua
Darius Golchan atelier d'architecture et d'urbanisme & Véronique Favre architectes, Genève
19. Les copains d'abord
Pez Arquitectos SLP, Espagne
20. Le cinquième élément
Weck Gonzalo, Zurich

- | | |
|---|--|
| <p>21. Paper Courtyards Lemanarc SA, Lausanne</p> <p>22. Taleb Mollard – Wacker SA, Lausanne</p> <p>23. Coquille commune Topôme architecture, France</p> <p>24. Paravent David Brunner, Zurich</p> <p>25. Le trio Sollberger Bögli Architekten AG, Genève</p> <p>26. Les poupées russes Ignacio Aboitiz, Pablo Astudillo, Lausanne</p> <p>27. Ritournelle Luscher Architectes SA, Lausanne</p> <p>28. Chillida Bauart Architectes et urbanisme SA, Bern</p> <p>29. Good morning Cojonnex CCHE Architecture & design SA Lausanne</p> <p>30. Jambes Nuvolab Architecttiti Associati, Italie</p> <p>31. Cinq étoiles Suarez Santas Arquitectos SLP, Espagne</p> <p>32. Clairières MPH Architectes, Lausanne</p> <p>33. Block party A carré SA, Bussigny</p> <p>34. Perspectives Frei Rezakhanlou, Lausanne</p> <p>35. Boomerang AL30 Architectes Sàrl, Lausanne</p> <p>36. Trèfle Butikofer d'Oliveira Vernay Sàrl, Lausanne</p> <p>37. Les 3 mousquetaires Éo architectes SA, Lausanne</p> <p>38. Viens à la maison Mangeat Wahlen architectes Sàrl, Nyon</p> <p>39. Louretta MMXV, Lausanne</p> <p>40. Cardo ON architecture / Tekhne, Lausanne</p> <p>41. Trinôme Architram architecture et urbanisme SA, Renens</p> | <p>42. Les quatre fantastiques Esposito et Javet architectes, Lausanne</p> <p>43. Cloud gate The New Talent Workshop, Lausanne</p> <p>44. Pumpkin Romain Ecorchard, France</p> <p>45. Twins Yann Guex-Crosier, Canada</p> <p>46. Vivre ensemble SAS specific architectural solutions, Lausanne</p> <p>47. Traces Epure architecture et urbanisme SA , Moudon</p> <p>48. Club sandwich Guy Corbaz & pascal Oulevay architectes Sàrl, Lausanne</p> <p>49. Lithoflora Atau Sàrl et Barrault & Prossacco Sàrl, Lausanne</p> <p>50. Docta Comamala Ismail Architectes Sàrl, Delémont</p> |
|---|--|

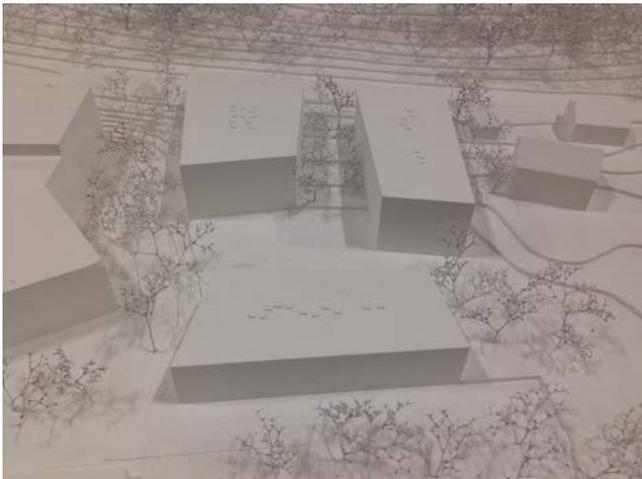
1^{er} rang | 1^{er} prix

Clairières

MPH Architectes
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :

Olaf Hunger, Franck Petitpierre, Nicolas Monnerat, Antoine Girardon, Fia Tornberg, Gaëlle Teyssier, Manola Bürgi



Attentifs aux caractères naturels et à la structure urbaine, les auteurs du projet "Clairières" parviennent à urbaniser ce morceau de paysage du Chalet-à-Gobet discrètement. Employant un langage inspiré de l'imagerie forestière environnante, le projet ouvre un dialogue sensible entre architecture et paysage plaçant les futurs habitants au centre de la réflexion. Avec le désir d'habiter les bois, le projet décline cette intention, de l'insertion topographique et paysagère jusque dans la générosité des typologies, avec pour chaque appartement, un balcon comme cabane dans les arbres.

Le parti pris d'un projet en trois volumes construits apporte une cohérence volumétrique avec le masterplan de l'Ecole Hôtelière de Lausanne attenante et dégage des espaces généreux rendant le site perméable. Cette perméabilité s'opère également par une délicate insertion topographique de ces trois volumes bâtis dans le vallonnement existant et par la mise en relation de l'espace public avec les parcelles voisines.

La qualité architecturale est révélée par des volumes sans attique et par une implantation judicieuse des bâtiments par rapport à la route de Berne et aux nuisances sonores engendrées. La position du bâtiment bas, situé en aval comme barrière aux nuisances sonores est particulièrement pertinente et permet de réduire la hauteur de la butte anti-bruit.

Le jury relève également la clarté et la finesse de la réflexion apportée aux typologies d'habitation. Répondant aux nombres de logements souhaités, ceux-ci proposent

une flexibilité et une modularité intéressantes et attendues par la SILL pour évoluer d'une typologie estudiantine à familiale.

La rampe d'accès au garage, dont la pente est certainement au-delà des normes admissibles, occupe une position centrale peu compréhensible. Elle aurait tout à gagner en se situant à l'extérieur du volume bâti.

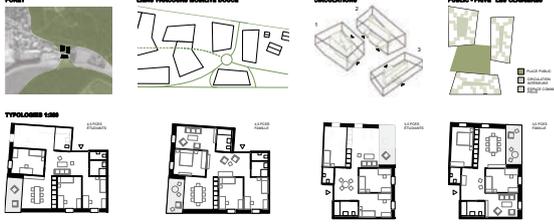
De la même façon, la position de la crèche mériterait d'être réétudiée, afin de mieux intégrer les espaces de vie.

Les analyses d'experts démontrent une efficacité économique et une démarche environnementale dans le sens des objectifs du Canton de Vaud pour "une société à 2000 Watts".

A l'unanimité, le Jury préconise le choix du projet « Clairières » et le recommande pour la poursuite des études.

Lors de son développement, ce projet devra impérativement optimiser son coût, afin d'atteindre la cible fixée par le Maître de l'ouvrage. Sans donner de pistes précises, le jury pense que les sous-sols, les vides intérieurs, les circulations généreuses, notamment, sont des points sur lesquels la réflexion architecturale et économique devra porter en priorité.

SILL - EN COJONNEX - CLAIRIÈRES



PROJET

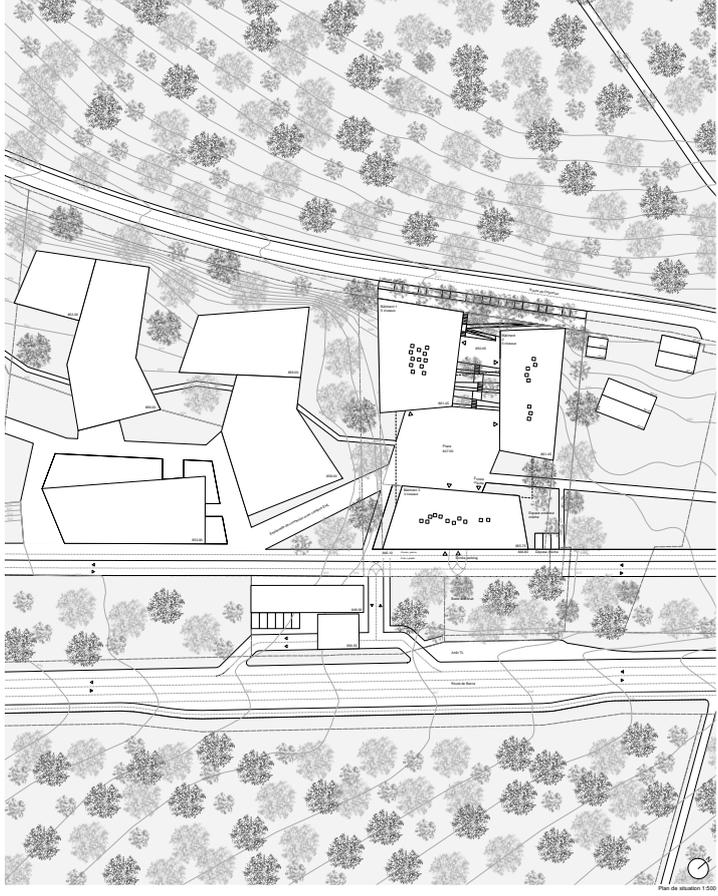
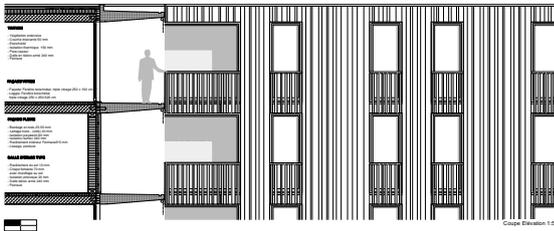
Le projet consiste en la construction d'un ensemble de logements et d'activités, situé sur un terrain de 10 000 m² à Enjoie, dans la région de la Capitale-Nationale. Le projet est divisé en deux phases de construction. La première phase comprendra la construction de 100 logements et d'activités, tandis que la seconde phase comprendra la construction de 50 logements et d'activités. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

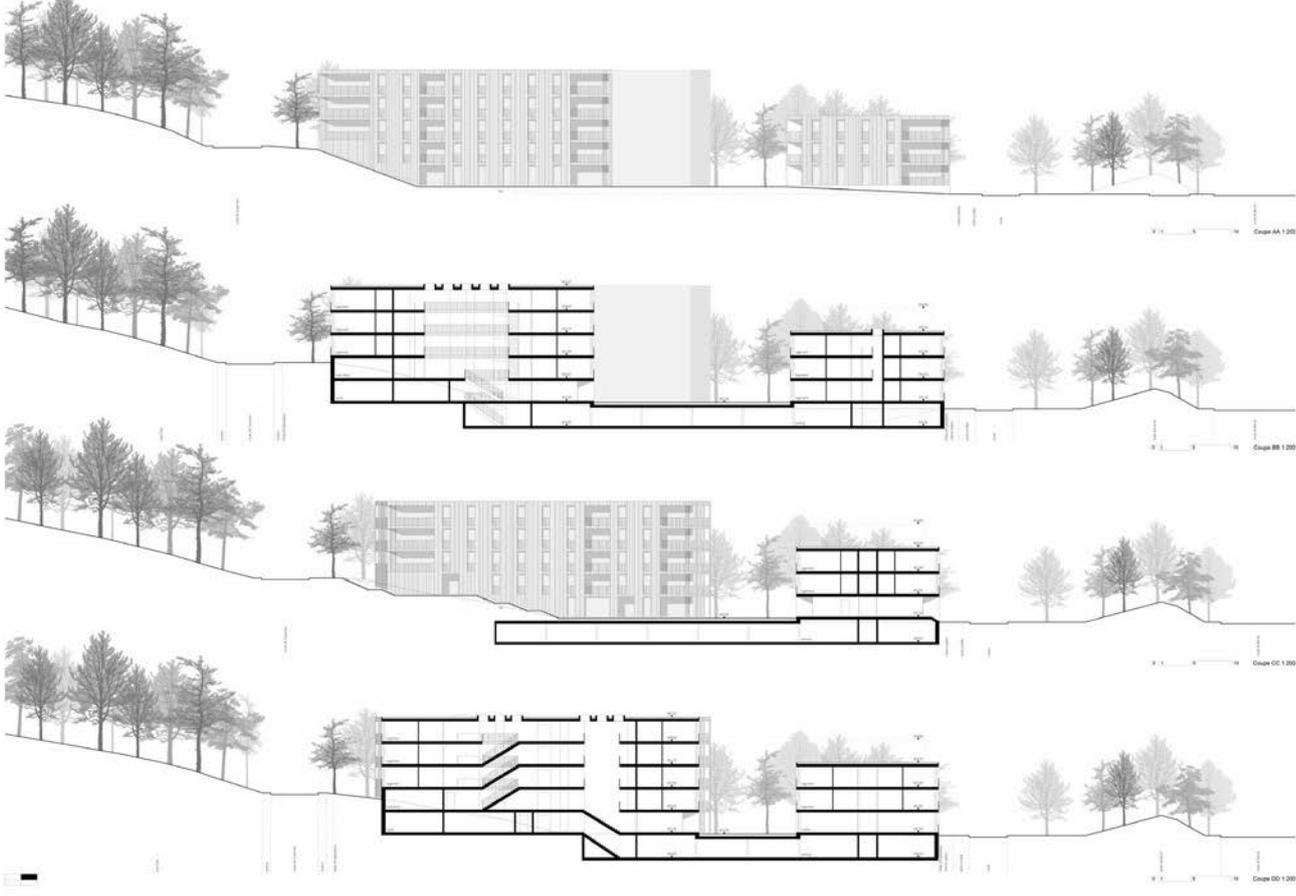
Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Il comprend des mesures telles que l'installation de panneaux solaires, l'utilisation de matériaux locaux et durables, et la mise en place d'un système de gestion des déchets.

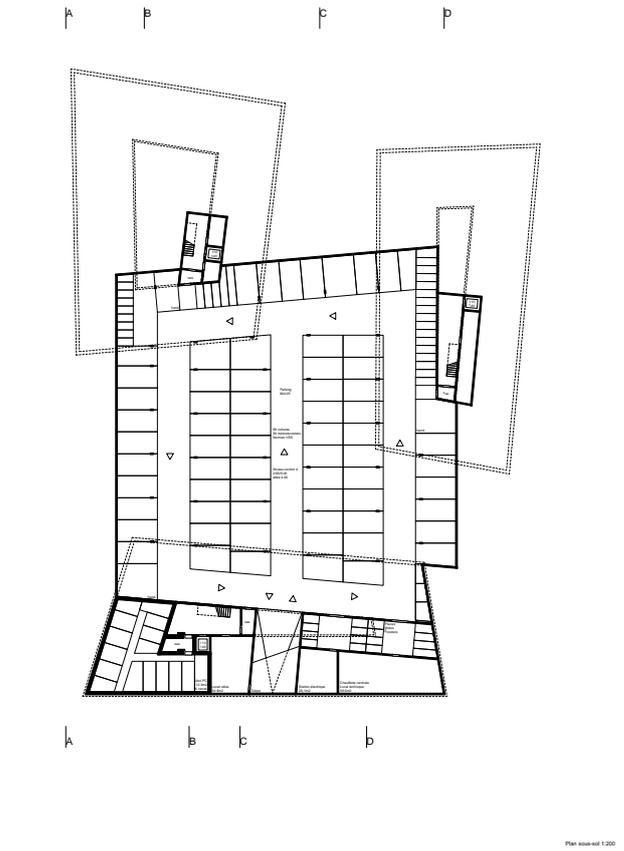
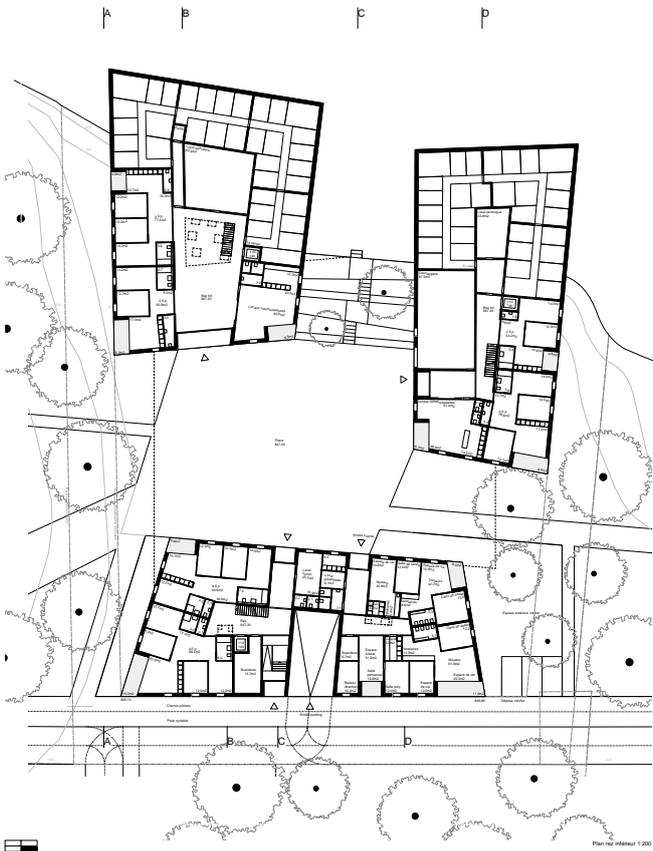
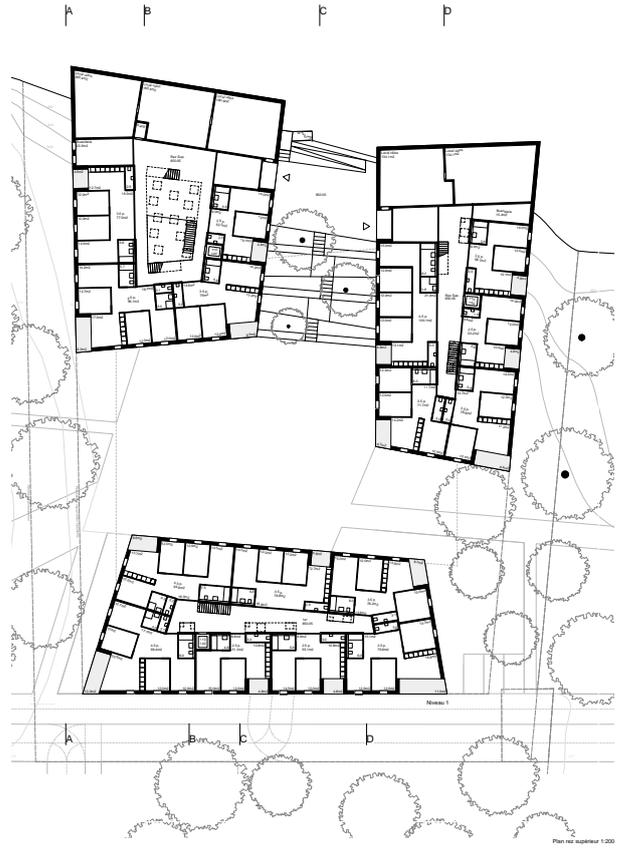
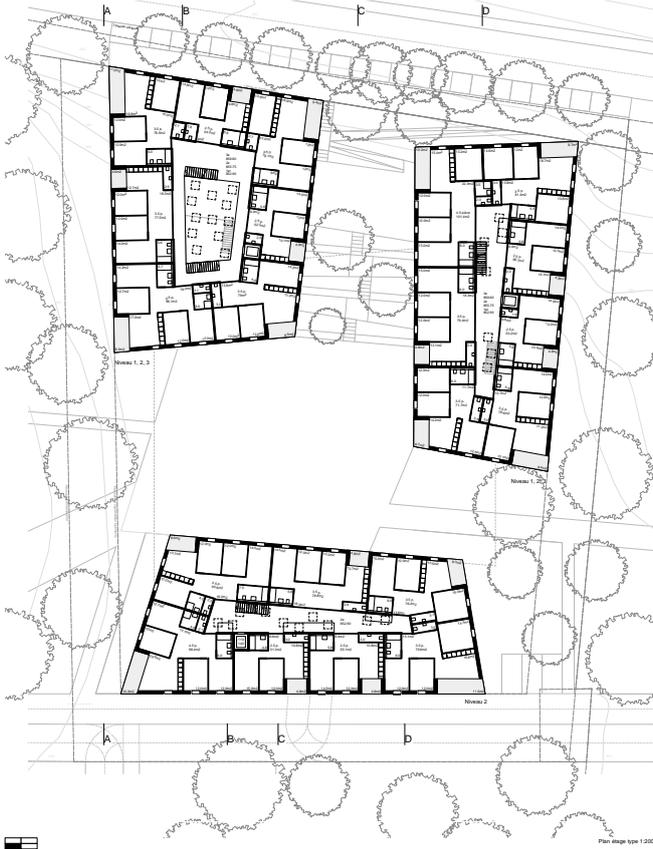
SUP APPARTEMENTS / ACTIVITÉS

| TYPE | PROJET | PROJET | PROJET | PROJET |
|------|--------|--------|--------|--------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | 32 | 33 | 34 | 35 |
| 36 | 37 | 38 | 39 | 40 |
| 41 | 42 | 43 | 44 | 45 |
| 46 | 47 | 48 | 49 | 50 |
| 51 | 52 | 53 | 54 | 55 |
| 56 | 57 | 58 | 59 | 60 |
| 61 | 62 | 63 | 64 | 65 |
| 66 | 67 | 68 | 69 | 70 |
| 71 | 72 | 73 | 74 | 75 |
| 76 | 77 | 78 | 79 | 80 |
| 81 | 82 | 83 | 84 | 85 |
| 86 | 87 | 88 | 89 | 90 |
| 91 | 92 | 93 | 94 | 95 |
| 96 | 97 | 98 | 99 | 100 |



SILL - EN COJONNEX - CLAIRIÈRES





Docta

Comamala Ismail Architectes Sàrl
Delémont, Suisse

Collaborateurs :

Diego Comamala, Toufiq Ismail-Meyer, Marie Frund-Eggen
Schwiler, Malou Menozzi



Le projet est composé de quatre volumes identiques, de géométrie orthogonale, implantés en parallèle aux limites sud (vers l'EHL) et nord (côté Fondation du Denantou et SCHL) de la parcelle. Cette implantation habile crée trois cédures d'est en ouest, offrant des cheminements fluides dans un cadre paysager de qualité. La césure centrale permet d'accéder aux immeubles au travers d'un espace de rencontre semi-public. L'implantation du bâtiment sud-ouest, en retrait par rapport à la contre-allée, permet de dégager un espace d'articulation intéressant entre l'esplanade à l'extrémité de l'Ecole hôtelière et l'accès principal au quartier. La garderie est judicieusement installée au rez du bâtiment sud-ouest. Sur l'axe nord-sud, le projet crée un cheminement qui amorce la relation avec le futur développement au nord. Le jury apprécie la qualité de l'insertion du projet dans le site qui met en valeur l'environnement boisé et végétal et respecte les exigences du PPA.

La forme orthogonale des bâtiments offre une solution architecturale efficace avec des cellules individuelles, certes de tailles modestes, mais faciles à meubler et des espaces collectifs ouverts et généreux. Les zones sanitaires sont groupées de part et d'autre de la cage d'escalier centrale. Les chambres sont disposées à l'est et à l'ouest. Les zones de séjour collectives, qui comprennent des cuisines ouvertes, se prolongent avec des balcons continus orientés au sud et au nord. L'organisation du plan permet une flexibilité intéressante : il est ainsi possible de créer jusqu'à quatre appartements familiaux (relativement généreux) par étage, en plus du deux pièces situé au milieu de l'aile ouest qui consti-

tue un élément fixe de la composition. Le jury apprécie la conception rigoureuse du plan qui offre, d'une part, une solution spatiale originale et fluide favorisant les rencontres et, d'autre part, une flexibilité en vue d'adaptations futures.

Cependant, ce concept architectural radical, certes intéressant dans son expression et dans la qualité des espaces proposés, conduit à une disproportion entre les espaces collectifs trop généreux et les chambres individuelles de taille relativement modeste. Cette solution conduit à une importante surface locative par étudiant (comprenant une part importante de surface communautaire). Elle se traduira par un loyer trop élevé par étudiant. De ce fait, la faisabilité économique du projet est compromise. Malheureusement, ce concept architectural ne peut pas évoluer vers une solution plus économique avec une répartition plus équilibrée entre zones privatives et collectives.

L'examen du projet sous l'angle de la durabilité conclut que celui-ci pourrait atteindre les exigences de la Société à 2000 watts moyennant quelques adaptations.

SILL EN COJONNEX - DOCTA



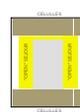
SITUATION



PAYSAGE PLUS ARCHITECTURE
 L'habitat est en fait un quartier d'habitat collectif des caractéristiques rurales autour de l'architecture du paysage et des services urbains. Les espaces extérieurs sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier.
 Les grands espaces verts au nord et au sud de la parcelle ont été laissés en place dans un état naturel, avec des arbres et des haies existantes. Les espaces extérieurs sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier.
 Les grands espaces verts au nord et au sud de la parcelle ont été laissés en place dans un état naturel, avec des arbres et des haies existantes. Les espaces extérieurs sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier.



'POLYFACE'
 Les espaces de vie et de loisir sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier. Les espaces extérieurs sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier.



UNE MAISON 'OPEN SPACE'
 Les espaces de vie et de loisir sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier. Les espaces extérieurs sont conçus comme des espaces de vie et de loisir pour les habitants du quartier.



PERSPECTIVE / RUE CONTRE ALLÉE

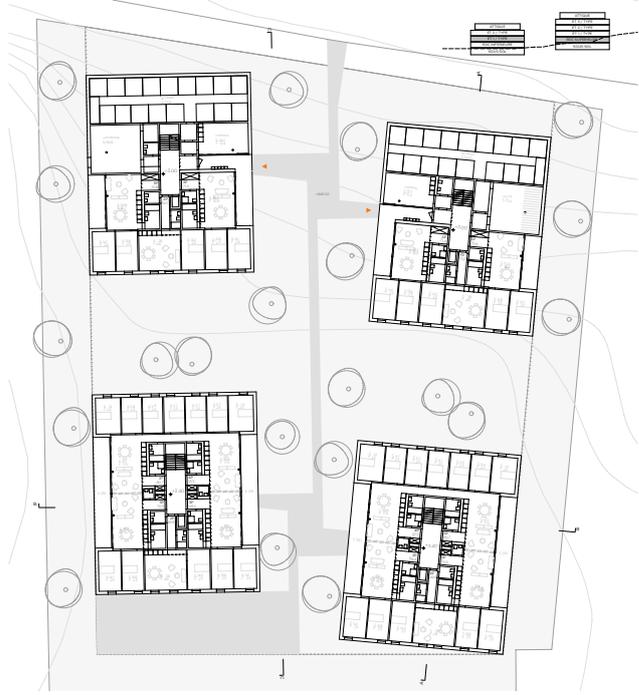


PERSPECTIVE EST

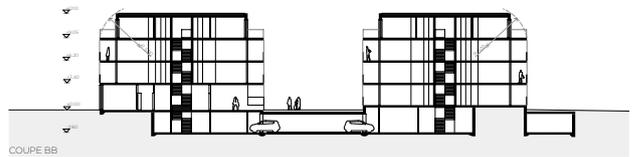
SILL EN COJONNEX - DOCTA



REZ-DE-CHAUSSEE INFÉRIEUR

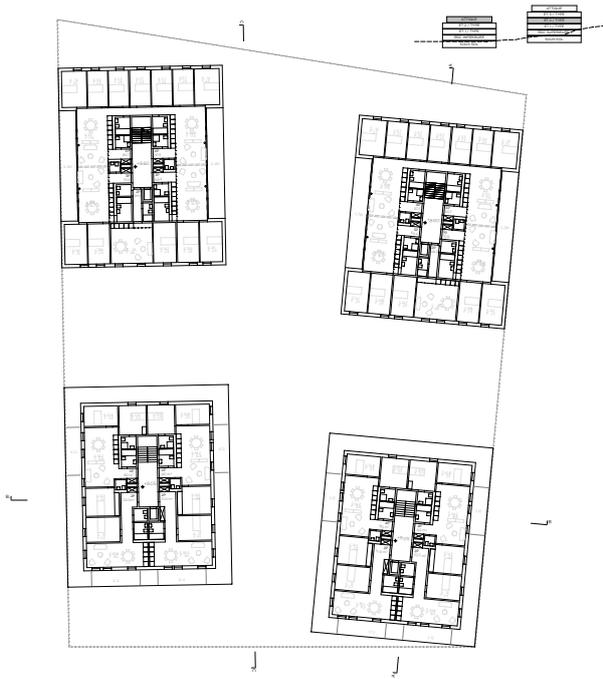


REZ-DE-CHAUSSEE SUPERIEUR

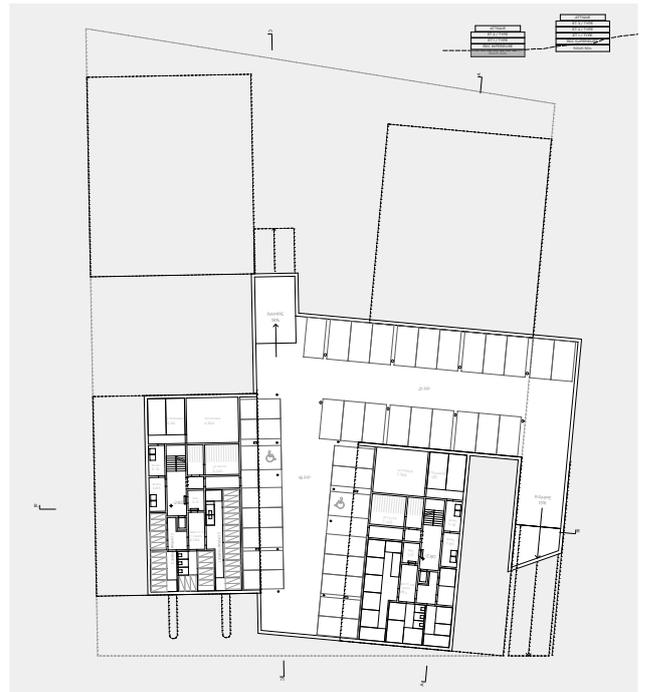


COUPE BB

SILL EN COJONNEX - DOCTA



ETAGE TYPE / ETAGE ATTIQUE



SOUS-SOL



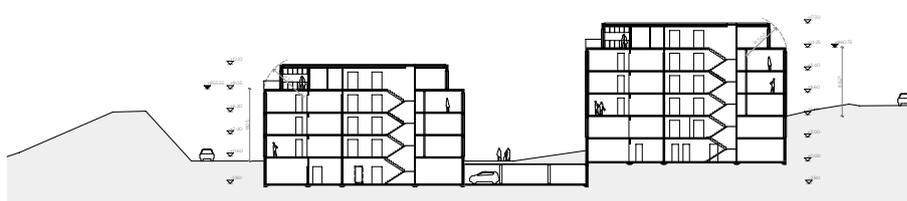
FACADE SUD

1:1000 ± 846,50 cm



FACADE NORD

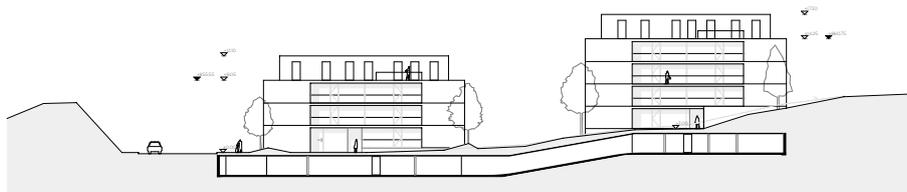
SILL EN COJONNEX - DOCTA



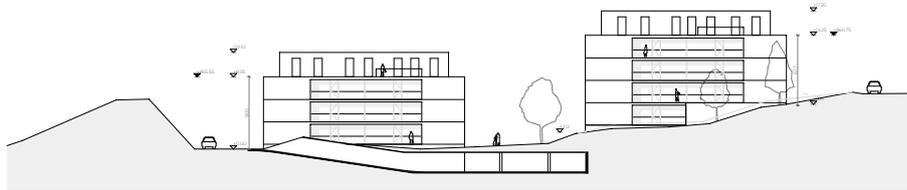
COUPE AA



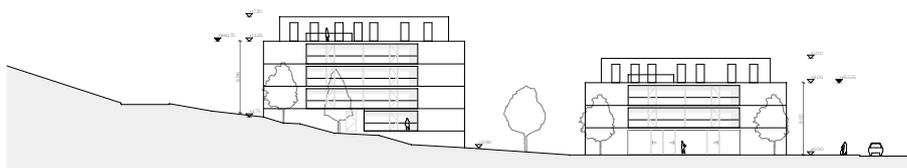
PERSPECTIVE PROMENADE INTERIEURE



COUPE / FACADE CC

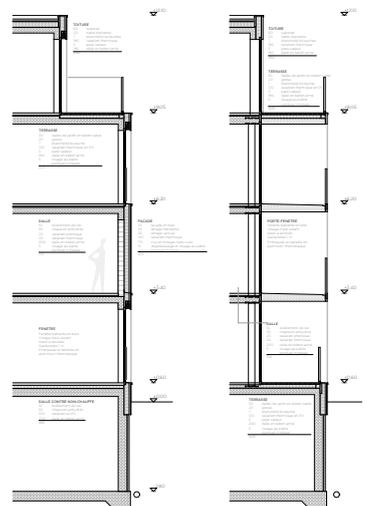


FACADE EST



FACADE OUEST

1:1000 ± 846,50 cm



COUPE 150 FACADE CHAMBRES

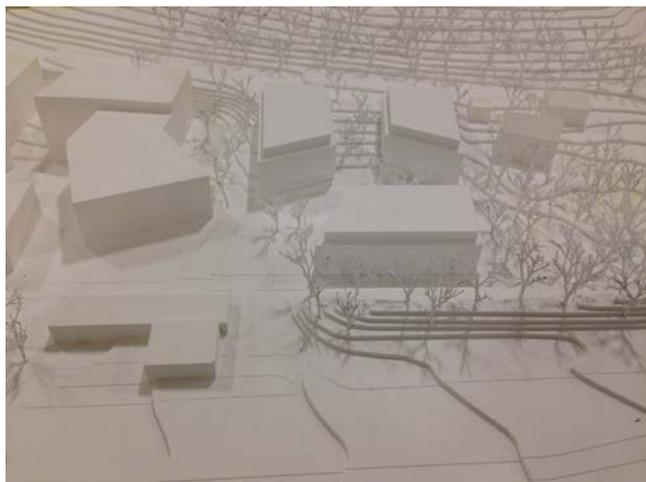
COUPE 150 FACADE BALCON

Chillida

Bauart Architectes et urbanisme SA
Bern, Suisse

Collaborateurs :

Yorick Ringeisen, Willi Frei, Lui Castanheiro Loureiro, Filipe Marques, Anika Hansen, Neije Nigon



Ce projet propose un concept urbanistique qui s'intègre harmonieusement à la planification de l'ensemble des parcelles du PPA « En Cojonnex » par le respect du caractère du site et par sa forme particulière.

La disposition des trois bâtiments compacts qui le compose conforme un espace extérieur central riche qui s'articule en trois secteurs. Ces secteurs sont liés entre eux de manière fluide, garantissant ainsi l'intégrité de l'ensemble et des liens avec les voisins et la route de Cojonnex. Les accès aux bâtiments et les locaux communs sont réunis autour de cet espace central, afin de l'animer en y favorisant la vie sociale.

Néanmoins, la position de la rampe d'accès au parking interrompt la contrallée et empêche la desserte véhiculaire des parcelles voisines au nord du site.

Le projet s'adapte à la topographie et au caractère du site excepté pour la proportion excessive de surface minérale dans les aménagements extérieurs.

L'organisation des étages de logements est appréciée. Elle est rationnelle et simple à l'exception de la résolution des côtés non orthogonaux qui attribue la forme particulière de l'espace extérieur central. Cette organisation propose une enceinte de locaux disposés dans le périmètre du plan qui, par sa flexibilité, répond aussi bien aux besoins de logements d'étudiants qu'à la possibilité de sa reconversion en logements familiaux.

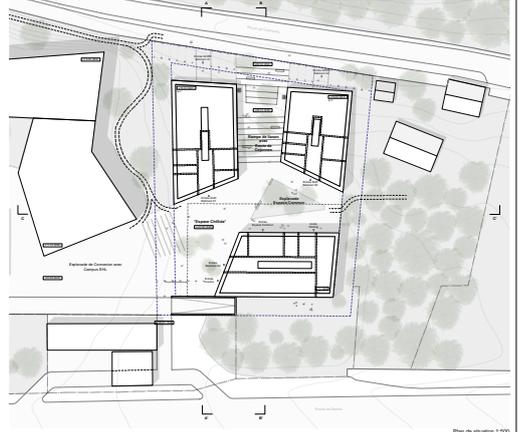
Les espaces sont clairement organisés à partir d'une sé-

quence d'espaces public-semi-privé et privé qui garantit l'équilibre entre l'intimité et les contacts sociaux recherchés. Afin de favoriser ces rencontres, les espaces de circulation intérieurs sont bien dimensionnés et proportionnés et bénéficient d'éclairages naturels.

Le projet répond d'une manière très satisfaisante aux exigences en matière de développement durable par sa vision large des enjeux environnementaux y compris les aspects sociaux et économiques et en particulier par la compacité des volumes, sa rationalité constructive et l'optimisation de la proportion de surfaces vitrées dans les façades.



Vue depuis l'extérieur



Plan de situation 1/200



Espace public
L'objectif est de créer un espace public partagé par les habitants du quartier.



Espace privé
L'objectif est de créer un espace privé dédié à chaque logement.



Espace commun
L'objectif est de créer un espace commun partagé par tous les habitants.



Espace de transition
L'objectif est de créer un espace de transition entre l'espace public et l'espace privé.

Concept urbain et intégration dans le site

Le projet est fortement marqué par le plan directeur d'écologie urbaine qui présente des volumes de grande échelle et une géométrie particulière. En proposant trois bâtiments « SILL » et un espace de grande forme, nous poursuivons la géométrie du projet visée avec une cohésion et harmonie avec le contexte existant.

De la même façon, l'espace libre entre les trois bâtiments présents à la fois une continuité de l'espace public du quartier, une liaison avec les routes de Cojonnex et son caractère de rue, respectivement une face adossée.

La proposition offre une situation qui s'intègre harmonieusement sur son contexte urbain et paysager tout en créant un espace identitaire propre au nouveau quartier.



Nuisances sonores

La parcelle est bordée par une route à grande circulation. Le but de protection acoustique est d'assurer un confort de vie pour les habitants du quartier. Les deux volumes sont créés à l'extérieur de la parcelle, dans le prolongement de la route existante, de sorte à limiter par une situation idéale pour une circulation et des conditions d'habitat parfaites.

Des mesures de traitement des nuisances sonores sont proposées sous forme de chaînes de végétation naturelle pour assurer un confort optimal.

Espaces publics et qualités spatiales

Tous métriques en relation avec le contexte, trois bâtiments, trois espaces aux qualités différentes forment ensemble l'espace public identitaire du site.

Une ouverture et un encaissement au respectement de l'écologie urbaine, respect d'écologie dans le site.

Une ouverture sur la route de Cojonnex, un espace public d'un grand encaissement respectant l'écologie urbaine et offrant de multiples représentations entre les bâtiments, une ouverture de vue sur la route de Cojonnex, un espace public de grande forme.



Accès et entrées

L'accès au site se fait par l'ouest (bâtiment au parking souterrain et public). L'espace public se situe au nord (bâtiment au respect public et parking souterrain).

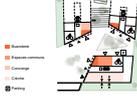
Le projet des entrées, dans l'habitat, le parking, la courbe est, s'ouvre sur l'espace public, qui devient une véritable zone de rencontre.



Espaces communs

Les différents bâtiments ont des fonctions communes, public de répartition avec une espace commun, qui sont abrités vers les entrées pour interagir les contacts sociaux.

L'accès à la courbe est également en relation avec l'espace public, tandis que son accès à l'ouest, qui constitue un espace protégé.



Structure et modularité

Les différents bâtiments ont des fonctions communes, public de répartition avec une espace commun, qui sont abrités vers les entrées pour interagir les contacts sociaux.

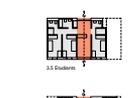
L'accès à la courbe est également en relation avec l'espace public, tandis que son accès à l'ouest, qui constitue un espace protégé.



Flexibilité de l'unité

Les unités d'appartements sont conçues principalement pour des étudiants. La structure permet de proposer des unités de différentes tailles.

Conçues et agencées pour faciliter une des chambres à louer sur le séjour pour offrir un habitat propice à la vie familiale.



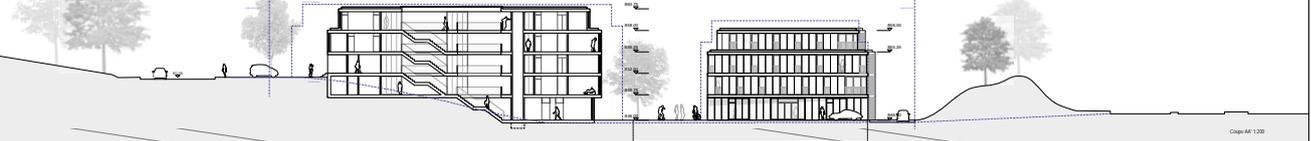
Circulation interne

Le projet de circulation interne est un grand nombre d'appartements de tailles différentes. Il présente une structure d'escalier et un grand espace. Une circulation interne est en qualité sociale et doit être un lieu de rencontre social. L'accès à l'espace commun pour le site de répartition, espace public avec qui se situe la route de Cojonnex.

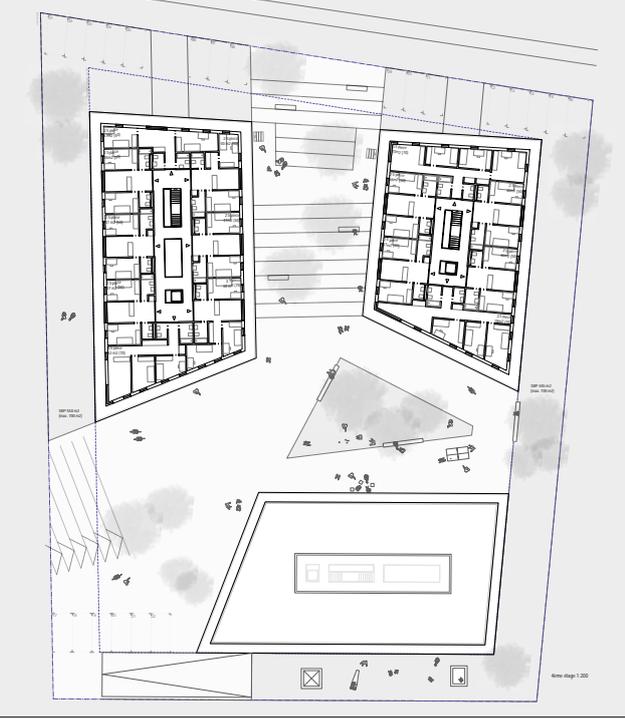


Public - privé

Le logement public, semi privé, est placé dans les unités d'appartements dans l'espace commun. Les unités d'appartements sont conçues pour offrir une grande forme et une structure architecturale respectant l'écologie urbaine.



Coupe AX 1/200

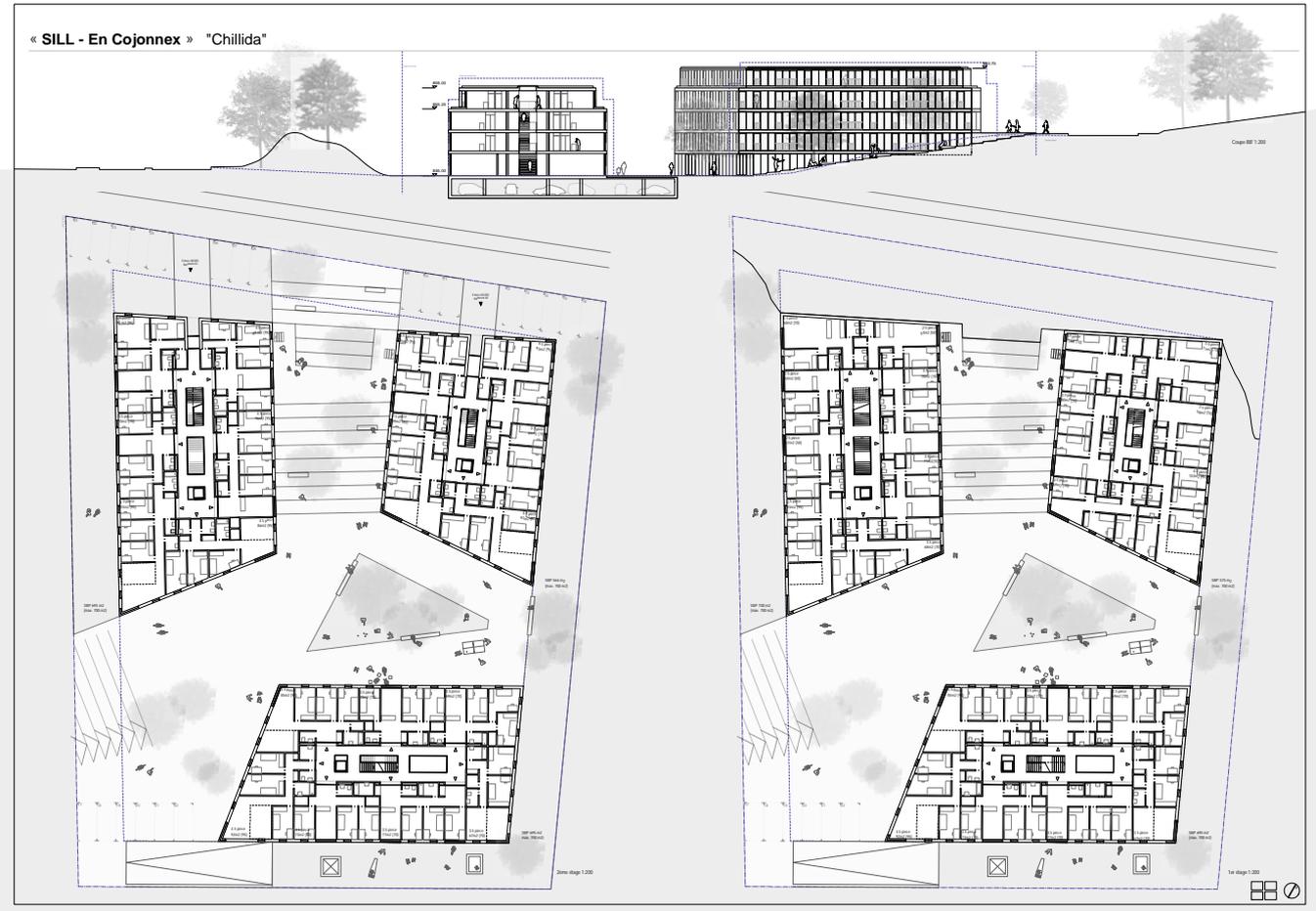


Plan étage 1/200

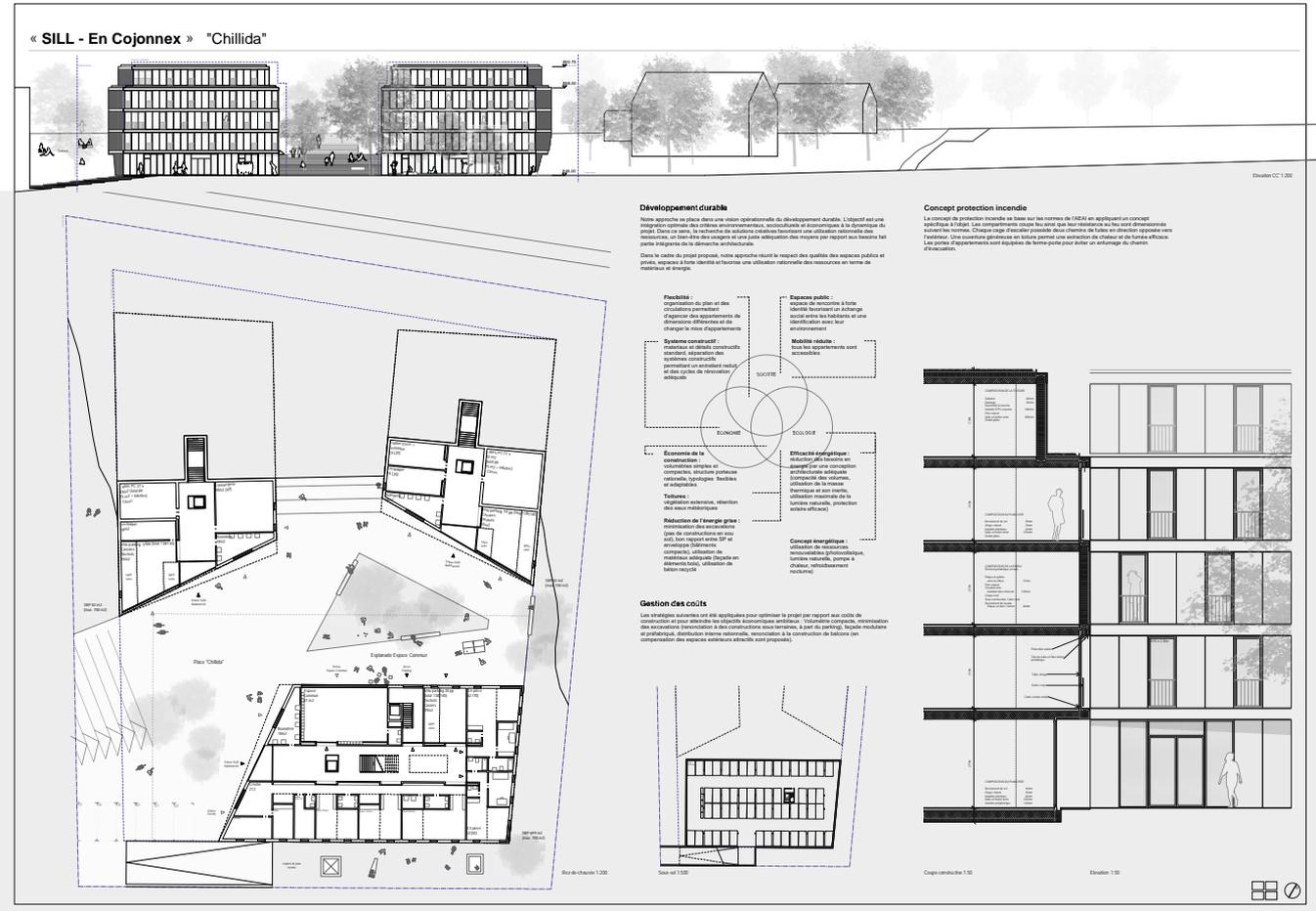


Plan étage 1/200

« SILL - En Cojonex » "Chillida"



« SILL - En Cojonex » "Chillida"



Les quatre fantastiques

Esposito et Javet architectes
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :

Alfonso Esposito, Awad Claudia, Bertrand Cécile, Beer Constanze, Pereiro Miguel



les chambres qui bénéficient de la lumière horizontale directe et les cages d'escaliers qui bénéficient d'une lumière zénithale d'une zone tampon avec les espaces de service (salle de bain, cuisine, etc.). Les cuisines sont pour la plupart prolongées jusqu'en façade où elles rencontrent une petite loggia. 2/3 des appartements ont une double orientation. Les appartements de 3,5 pièces et de 4,5 pièces permettent une bonne polyvalence entre des chambres pour étudiants et la possibilité d'y voir un jour des familles. Le jury regrette que cette polyvalence n'existe pas dans les appartements de 2,5 pièces qui ont des espaces communs surdimensionnés en regard des 3,5 pièces et des 4,5 pièces.

Les auteurs ont opté pour une implantation de 4 volumes posés en limite de construction de la parcelle. Cette implantation permet de dégager des vues d'est en ouest en mettant en valeur le rôle paysager de la forêt se trouvant à l'ouest. Le retrait des bâtiments se trouvant proche de la Rte de Berne permet de créer un espace d'articulation entre le complexe de l'Ecole Hôtelière de Lausanne et la parcelle du concours dédiée à du logement d'étudiants. Le point de rencontre à proximité de la station service et la crèche au sud-est renforce ce pôle d'activités publiques. Les bâtiments forment un tout et les cheminements qui prévoient déjà un continuum en direction de la parcelle de la Fondation du Denantou marquent un espace de calme et de repos. A l'activisme de l'EHL, les auteurs des quatre fantastiques répondent avec un espace végétalisé, paisible et privatif.

Cette implantation dans le site n'a malheureusement pas pris en compte la contre-allée, obligatoire dans le plan partiel d'affectation, et qui doit se trouver sur la parcelle du concours. Les auteurs du projet ont fait le choix de sortir cette contre-allée de la parcelle et de développer leurs volumes et leurs typologies d'appartements en ne prenant pas en compte cette donnée. Réintégrer cette contre-allée selon le PPA remet en cause l'implantation des volumes mais surtout une partie des typologies des appartements proposés qui verrait certaines chambres avoir des routes au droit des fenêtres.

Les appartements sont organisés de manière à avoir entre



Situation

Le site se situe au bord de la route de Bernin, entre le site de l'ancien hôpital de Cojonnex et le Collège de Cojonnex, c'est-à-dire à l'extrémité sud-est du quartier de Cojonnex. Le projet est à l'initiative de la commune de Bernin qui souhaite créer un quartier résidentiel moderne et durable. Le site est bordé au nord par la route de Bernin, au sud par la route de Cojonnex, à l'est par la route de Cojonnex et à l'ouest par la route de Bernin. Le site est bordé au nord par la route de Bernin, au sud par la route de Cojonnex, à l'est par la route de Cojonnex et à l'ouest par la route de Bernin.

Programme

Le programme de logement est composé de quatre volumes qui délimitent entre eux des espaces de jardin et de cour. Les volumes sont destinés à accueillir des logements de type T2, T3, T4, T5, T6, T7, T8, T9, T10, T11, T12, T13, T14, T15, T16, T17, T18, T19, T20, T21, T22, T23, T24, T25, T26, T27, T28, T29, T30, T31, T32, T33, T34, T35, T36, T37, T38, T39, T40, T41, T42, T43, T44, T45, T46, T47, T48, T49, T50, T51, T52, T53, T54, T55, T56, T57, T58, T59, T60, T61, T62, T63, T64, T65, T66, T67, T68, T69, T70, T71, T72, T73, T74, T75, T76, T77, T78, T79, T80, T81, T82, T83, T84, T85, T86, T87, T88, T89, T90, T91, T92, T93, T94, T95, T96, T97, T98, T99, T100.

Le maître de l'ouvrage souhaite un logement de qualité avec une attention particulière sur la qualité de l'habitat. Le maître de l'ouvrage souhaite un logement de qualité avec une attention particulière sur la qualité de l'habitat. Le maître de l'ouvrage souhaite un logement de qualité avec une attention particulière sur la qualité de l'habitat.

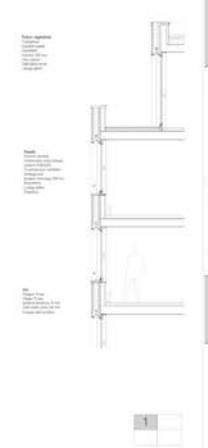
Le parking souterrain est accessible depuis le nord de Bernin. Une ramppe relie au sud de la parcelle entre les bâtiments et une autre rampe permet de rejoindre le parking et toute cette surface du nord de la parcelle est au parking. Le parking est développé sur un niveau sous les bâtiments au sud pour éviter les nuisances sonores dans la parcelle en amont de la parcelle, sans la coller en ligne droite.

Structure

Le bâtiment sera en structure de béton armé. Les fondations seront réalisées en béton armé. Les fondations seront réalisées en béton armé. Les fondations seront réalisées en béton armé.

Conclusion

Les choix architecturaux de ce projet sont traditionnels et économiques. Ils respectent les principes de l'architecture durable. Le maître de l'ouvrage souhaite un logement de qualité avec une attention particulière sur la qualité de l'habitat.



Appartement 2.5 pièces
Surface: 110 m²

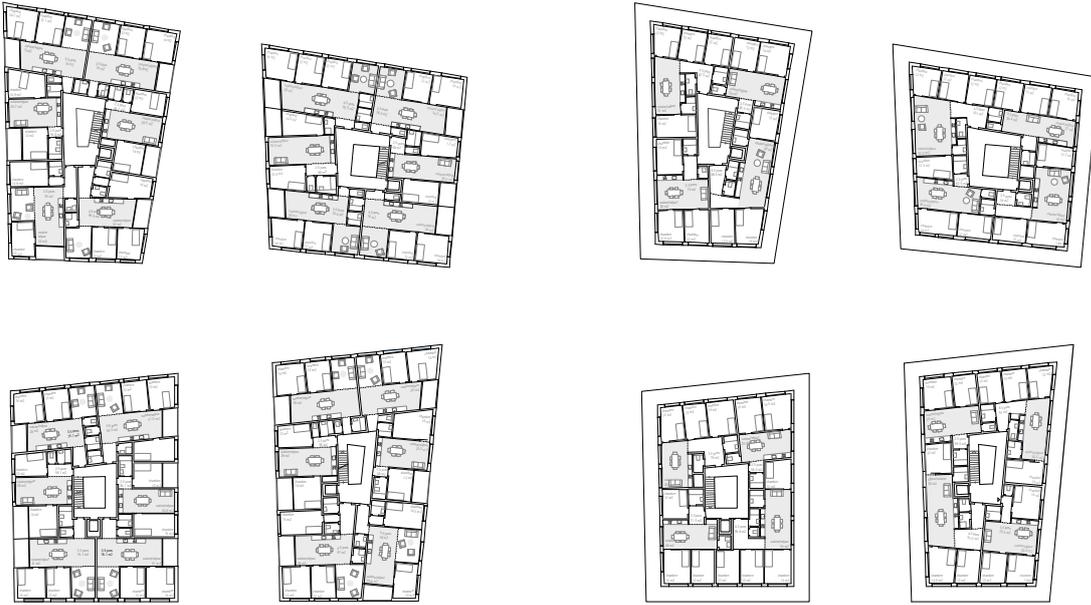
Appartement 3 pièces
Surface: 120 m²

Appartement 3.5 pièces

Appartement 4.5 pièces

| Appartement | 2.5 pièces | 3 pièces | 3.5 pièces | 4.5 pièces | Total |
|-------------|------------|----------|------------|------------|-------|
| Nombre | 18 | 12 | 12 | 12 | 54 |
| Surface | 1980 | 1440 | 1575 | 1575 | 6570 |
| Surface | 18 | 12 | 12 | 12 | 54 |
| Total | 18 | 12 | 12 | 12 | 54 |

Plan parking
Surface: 1100 m²

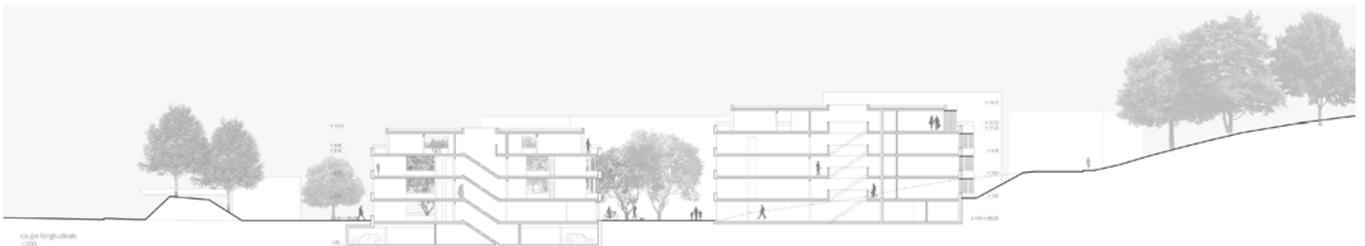


étage terre
1:200

étage
1:200



élévation nord
1:200



coupe longitudinal
1:200



élévation est
1:200



Binômes

Cristea Architectura SRL
Bucarest, Roumanie

Collaborateurs :
Iulius Cristea



Les auteurs proposent une implantation de 4 volumes quasi identiques, posés de manière parallèle en léger quinconce. Cette implantation se veut rationnelle et économique préservant la topographie naturelle du terrain.

Les entrées des 4 volumes se positionnent selon un axe nord-est - sud-est créant une césure visuelle en cohérence avec le plan partiel d'affectation. Le traitement des espaces extérieurs est simple laissant aux cheminements piétonniers un caractère instinctif.

Les logements sont organisés autour d'une cage d'escalier centrale généreuse et éclairée naturellement. Les appartements sont organisés de manière rigoureuse et bénéficient pour la majorité d'entre eux de 2 orientations. Les espaces servants sont placés autour de la cage d'escalier libérant les façades pour les pièces de vie. Un balcon continu périphérique offre à tous les espaces un prolongement extérieur.

La crèche est située au rez-de-chaussée du bloc sud-est avec un prolongement extérieur sur l'esplanade.

Le jury apprécie le caractère rationnel de la composition urbaine et les typologies des appartements qui sont étudiées avec soin. Si les 2,5 p. et 3,5 p. fonctionnent bien en utilisation «étudiant», il n'en est pas de même pour les 4,5 p. qui offrent des espaces de jour trop importants et pénalisent le prix de location. L'appropriation des balcons continus est problématique. D'ailleurs ce dispositif empiète dans la limite des constructions et n'est pas réglementaire à ce stade.

Si le traitement des espaces extérieurs est volontairement peu travaillé, le jury regrette le manque de définition et d'identification de l'esplanade qui devrait être le lien de transition avec le quartier de l'EHL.

Les espaces entre volumes manquent d'appropriation et de hiérarchie du fait d'une composition urbaine certainement trop rigide, ne prenant pas vraiment position par rapport aux éléments contextuels.

Du point de vue du développement durable, l'analyse globale démontre que le projet est satisfaisant et facilement compatible avec les objectifs environnementaux.

Du point de vue économique, le projet se trouve dans la moyenne supérieure des projets analysés.

SILL - En Cojonnex

binômes

Intégration et paysage
L'implantation des quatre immeubles se fait dans le souci d'intégration dans le contexte, où le campus de l'EPFL, plus un îlot majeur. L'opération de campus se prolonge sur le parcelle du B2, en quinconce, donnant lieu à un enrichissement de paysages urbains.
Le programme architectural des structures affecte la dimension spatiale et économique du projet. Les bâtiments sont disposés en miroir, deux par deux (1-2-3-4). Plus optimiser l'utilisation des sols, les bâtiments 1 et 2 sont légèrement plus larges que 3 et 4, ce qui fournit une variété typologique pour les appartements, ainsi, les parties sont en miroir et s'ajustent par étage des derniers 5 appartements par étage.

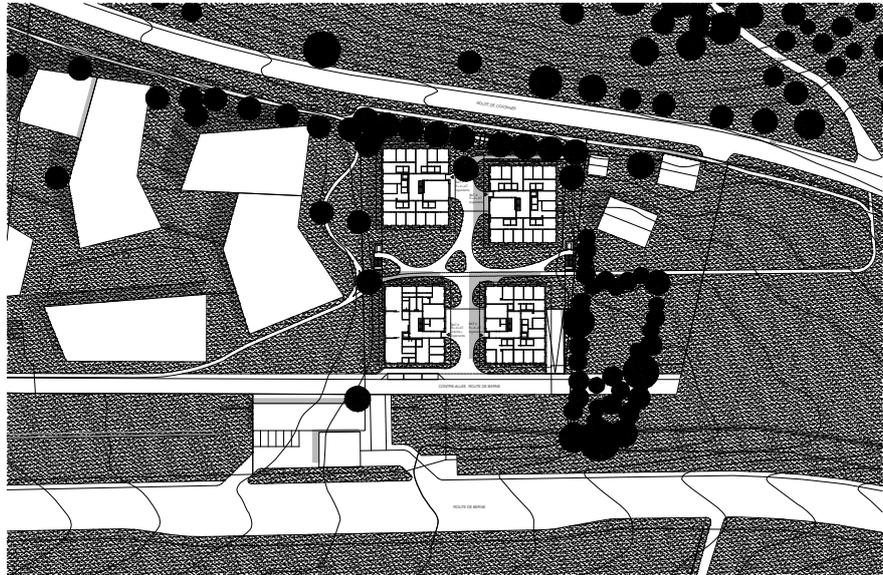
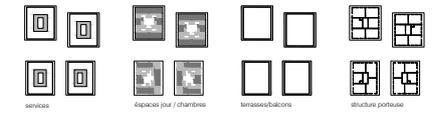
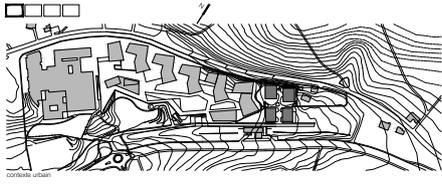
Logements
Les logements sont conçus autour d'un réseau central de distribution verticale, avec éclairage naturel zénithal. Les dimensions des pièces permettent de passer de la salle à la zone de repos, de la cuisine à la salle de bain, un plan de lumière naturel et de transparence au cœur des immeubles. Le cadre d'étage est enrichi par une courbe d'espaces servant également à l'intégration des façades pour les pièces principales.

Les typologies des logements permettent des différents modes d'occupation et des scénarios d'habitation en évolution. Tous les appartements ont des espaces de jour avec des courbes larges. Les terrasses/balcons construits font le pont, sans séparation entre les logements.
Le projet vise l'égalité de traitement entre les logements et entre les chaudières qui relient les logements, ainsi que l'accessibilité et aux prolongements extérieurs.
À l'intérieur des logements, qui sont mono-unitaires, tous les appartements sont d'angle, ce qui permet de multiplier les vues.
Les plans d'étage sont conçus selon une grille structurale claire et rationnelle. La supposition des salles de bain et des cuisines respectives. Les locaux communaux, situés en rez-de-chaussée, ont accès de plein-pied sur l'extérieur. La conception de l'escalier vise à stimuler les échanges et une circulation continue.

Paving
Le paving est conçu en fonction de la nouvelle espérance de la conception structurale est classé et simple, cherchant à optimiser le ratio de surface pour les classes et les courbes. La surface est légèrement inclinée, pour mieux s'adapter à la pente du terrain. Il est auto-irriguable.

Décor
L'accès à la courbe est commun à tous les logements. Les espaces de vie ont des surfaces généreuses et bénéficient de lumière naturelle en abondance, ayant accès direct sur l'air de jeu extérieur.

Système constructif - matériaux
La structure massive des bâtiments est en béton armé isolé. Les planchers en béton armé des étages reposent sur des murs de refend continus. Les façades sont revêtues de panneaux en bois. Sur les balcons végétalisés sont installés des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.
Energie et développement durable
La conception des immeubles, à laquelle rejoignent les mesures techniques spécifiques, leur permet de répondre aux exigences du label Minergie-PECO. La masse de la structure, doublée par un système isolant performant et écologique, assure une bonne inertie thermique et une isolation phonique optimale. D'autres mesures sont prévues également, telles que l'éclairage contrôlé de l'intérieur, les balcons entourés à triple vitrage, le système d'aération d'air automatisé, l'utilisation des ressources renouvelables, l'isolation d'étanchéité déconstruite de classe A, l'utilisation de matériaux de construction locaux et à faible impact global et la présence des balcons contribue à la réduction du bruit provenant du trafic. La répartition des salles de bain, des vestiaires, et des cuisines, l'utilisation de chapes flottantes, assurent l'isolation phonique à l'intérieur des immeubles.



Plan de situation 1:500

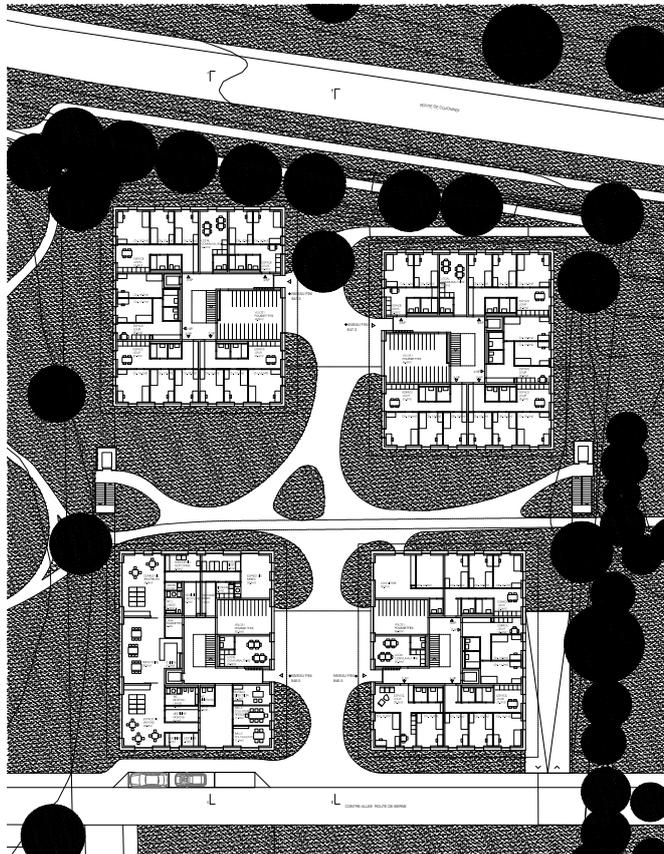
Vue extérieure

Vue du hall d'entrée

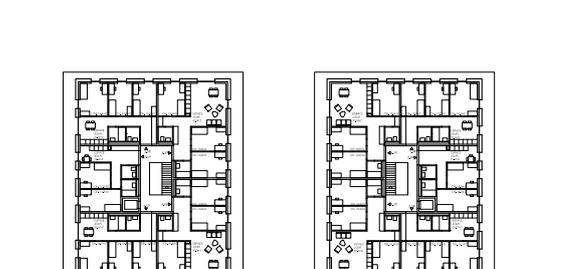
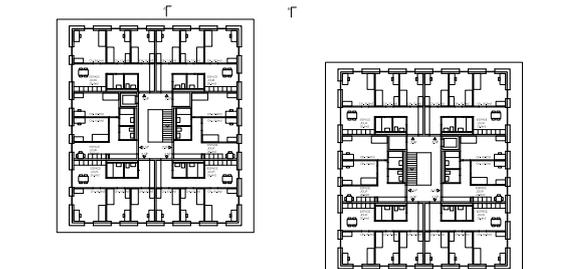
Vue intérieure d'un logement

SILL - En Cojonnex

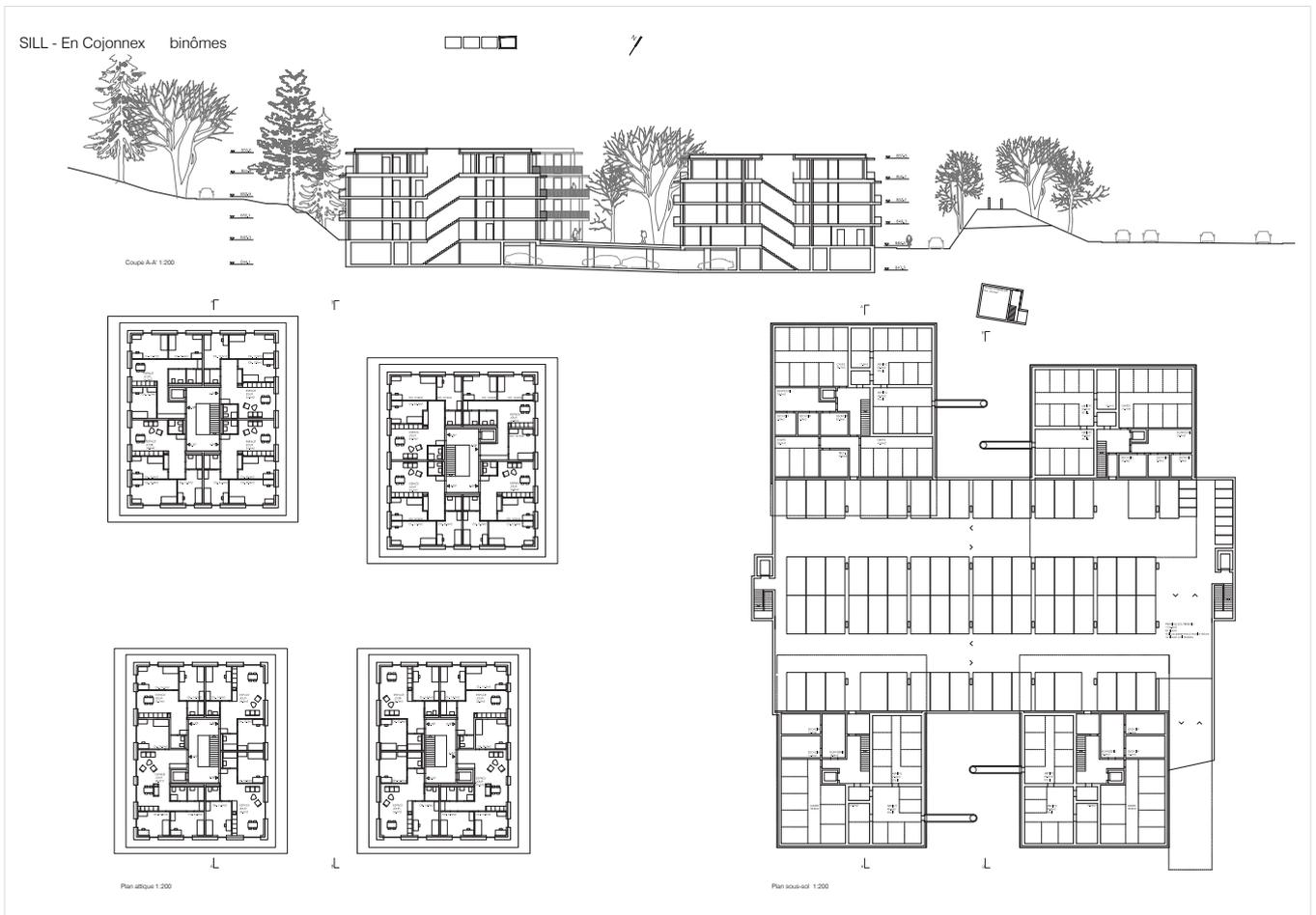
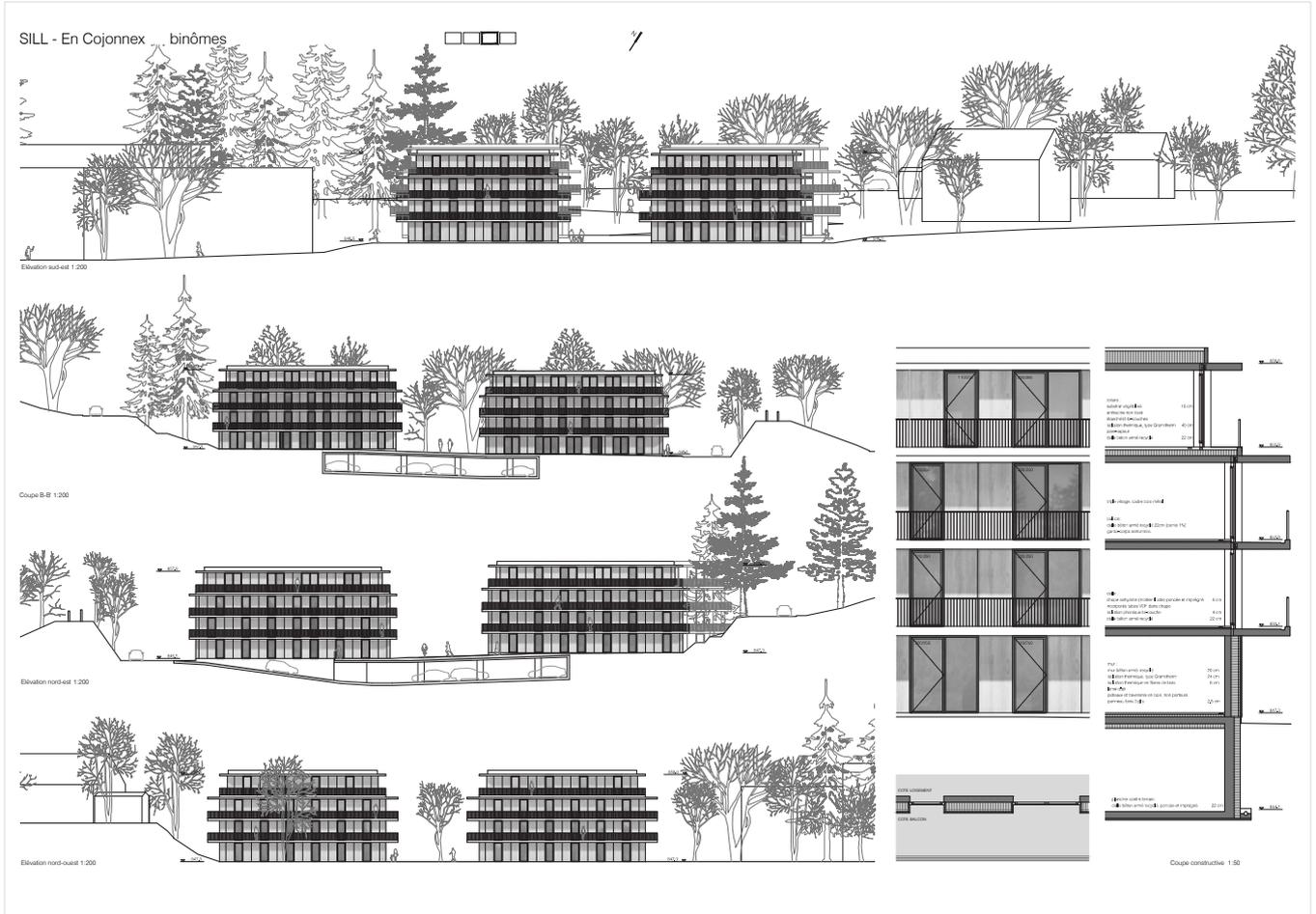
binômes



| Étage | Surface | Volume | Volume utile | Volume brut | Volume net | Volume brut | Volume net |
|-----------------|---------|--------|--------------|-------------|------------|-------------|------------|
| Rez-de-chaussée | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 1-2 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 3-4 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 5-6 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 7-8 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 9-10 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 11-12 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 13-14 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 15-16 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 17-18 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 19-20 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 21-22 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 23-24 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 25-26 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 27-28 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 29-30 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 31-32 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 33-34 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 35-36 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 37-38 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 39-40 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 41-42 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 43-44 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 45-46 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 47-48 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 49-50 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 51-52 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 53-54 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 55-56 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 57-58 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 59-60 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 61-62 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 63-64 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 65-66 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 67-68 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 69-70 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 71-72 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 73-74 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 75-76 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 77-78 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 79-80 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 81-82 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 83-84 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 85-86 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 87-88 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 89-90 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 91-92 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 93-94 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 95-96 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 97-98 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |
| Étage 99-100 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 |



Plan étage 1-2 1:200

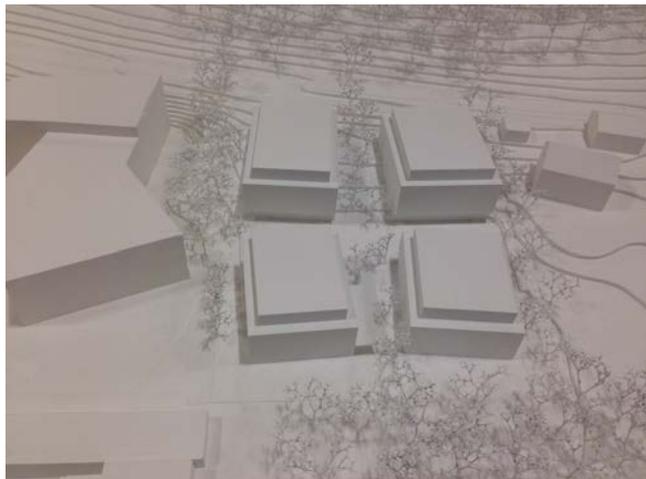


Perspectives

Frei Rezakhanlou
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :

Kaveh Rezakhanlou, Eric Frei, Mirko Bölsterli, Jaime Anton,
Joao Fernandes



Les auteurs prennent le parti d'implanter quatre bâtiments orthogonaux, assez standards, de manière légèrement décalée, les uns par rapport aux autres, dans une volonté affirmée de regroupement autour d'une esplanade centrale. Cette dernière est censée donner au projet son autonomie et son identité, ce que confirme le traitement minéral de la césure horizontale. Toutefois, le jury regrette le manque d'articulation avec l'espace extérieur principal, ainsi que la privatisation par des haies de certaines parties des rez-de-chaussée, ce qui paraît contradictoire.

Les typologies offrent la possibilité de créer une chambre supplémentaire. De manière générale, les surfaces des chambres sont – trop – généreuses, de 17 à 19 m². La capacité d'accueil et le nombre de logements proposé sont corrects.

Sur le plan de l'expertise en durabilité, le projet ne remplit pas les performances attendues, principalement en raison d'un excès de surface vitrée.

En fin de compte, ce projet, pénalisé par ses défauts énergétiques, constitue une réponse manquant de précision et de conviction sur le plan architectural.



IMPLANTATION

Les futurs bâtiments de logements pour la SILL s'inscrivent dans la continuité de l'axe directeur de l'EH, en prolongement de la série initiée par les bâtiments contenant les studios d'étudiants. La disposition de quatre parallélogrammes presque identiques dans une composition sous forme carrée, regroupés autour d'une esplanade commune, confère au futur projet son autonomie et son identité, tout en restant fortement lié à la composition générale du campus de l'École hôtelière.

Le bâtiment situé au sud-est de la parcelle complète le front manquant sur la place de l'EH, située derrière la station-service et articule cette dernière avec la nouvelle esplanade commune aux nouveaux logements. Il met à disposition une succession d'espaces publics et semi-publics ayant chacun leur indépendance tout en restant bien connectés à la circulation pédestre centrale qui traverse le site du nord au sud. Une logique rotationnelle appliquée aux quatre bâtiments engendre une série d'espaces extérieurs différenciés et des perspectives plus dynamiques s'ouvrant sur le paysage proche et lointain. Les risques de vis-à-vis entre les appartements sont ainsi éliminés. La volumétrie générale, divisée en quatre éléments, permet une transition douce entre la volumétrie du dernier bâtiment des logements d'étudiants de l'EH, et la villa de la parcelle 15348.

PAYSAGISME

Des couloirs arborisés entre les bâtiments s'étendent d'est en ouest, de la route de Cojonnex à la route de Bernex, perpendiculairement à la route de Bernex. Ils soulignent la trame d'implantation et relient le site à la forêt voisine. Ces couloirs végétaux contribuent aussi à éliminer le vis-à-vis entre les logements.

PROGRAMME

Le programme comprend 78 appartements répartis équitablement dans les quatre bâtiments. La répartition des différents types d'appartements est équitable. Le parking souterrain offre 78 places, soit une place par appartement ou une place pour 3 étudiants. La rampe est accessible directement depuis la route de descente sur le côté est de la parcelle. Les salles communautaires et les entrées des bâtiments sont disposées autour de l'esplanade centrale qui devient le cœur des activités communes. L'appropriation de cet espace par les locataires contribue à créer un lieu de référence et d'identification, stimulant les échanges et favorisant le développement de la socialisation. Une entrée de 25 places occupe le rez-de-chaussée du bâtiment sud-est. On y accède directement depuis la place publique de l'EH. Son jardin protégé bénéficie d'un bon ensoleillement, à l'ombre des autres.



Flexibilité des appartements

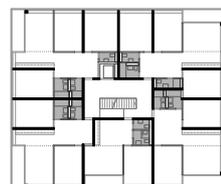
TYPLOGIE

La réflexion sur la typologie se base sur la volonté de la SILL de pouvoir offrir des appartements dont la flexibilité d'aménagement permet d'accueillir autant des familles traditionnelles que des étudiants en colocation. Les séjours peuvent être facilement convertis en chambre à coucher, sans diminution de la surface des cuisines et de l'apport de lumière naturel.

La majorité des appartements sont disposés aux angles des bâtiments, jouissant d'une double orientation. Pour les plus petits appartements mono-orientés (2,5 pièces), l'apport de lumière naturelle dans les cuisines se fait que les poils de lumière des cages d'escaliers.

Tous les appartements possèdent une loggia, qui est accessible de plus de deux pièces, ce qui en augmente fortement la valeur d'usage. Les halls de distribution des appartements offrent une surface généreuse et proportionnée de manière à entre les couloirs. L'apport de lumière naturel et l'appropriation possible par les locataires lui confèrent une certaine forme d'habitabilité.

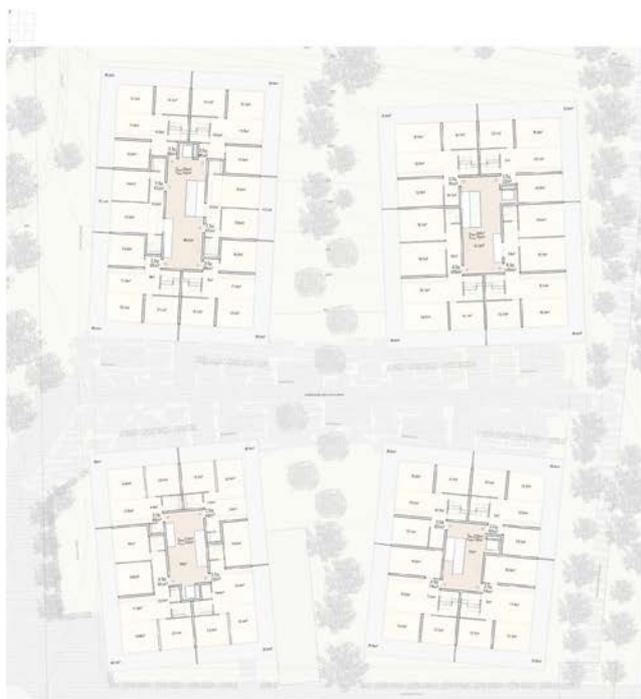
Le système porteur est très rationnel. Le dimensionnement standard des dalles en béton armé garantit une mise en œuvre économique. Les sanitaires sont disposés en couronne autour des piliers et se superposent verticalement sur toute la hauteur des bâtiments; la continuité des gaines verticales est assurée, même en entrecroisement, contribuant à une rationalisation de la mise en œuvre des installations techniques. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est garantie dans tous les appartements. Les salles de bains de tous les appartements de 2,5 pièces sont également accessibles aux chaises roulantes. Concernant les nuisances, seuls les appartements situés aux deux derniers étages des immeubles 1 et 2 sont exposés au bruit du trafic, généré par la route de Bernex. La typologie proposée réduit le nombre de pièces exposées : sur les 238 pièces, seules 7 sont directement exposées sur la route de Bernex. Pour ailleurs, des mesures constructives renforcées sont à envisager (vitrage fixe devant l'ouvrant par exemple).



ÉLEVATION SUD-EST



ÉLEVATION SUD-OUEST

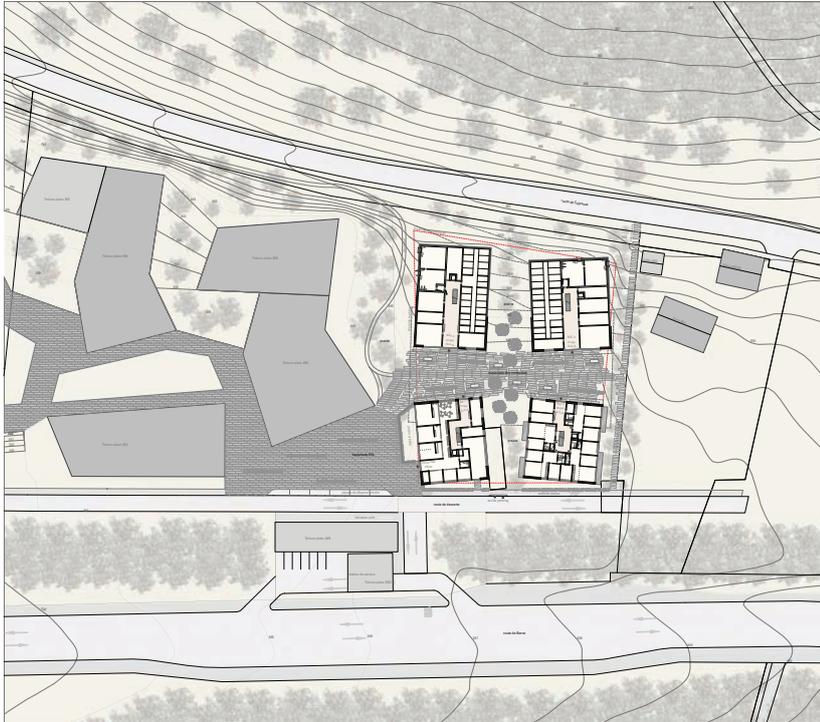




Résidence SILL, Miremont, 2017 - SILL Architecture



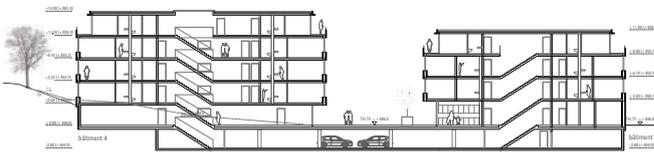
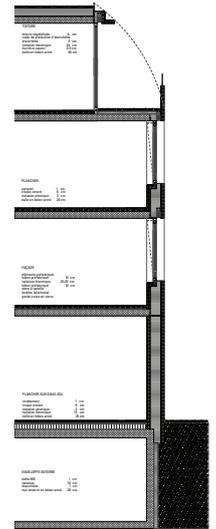
Façade James Benoit, Avenue Duval architecte



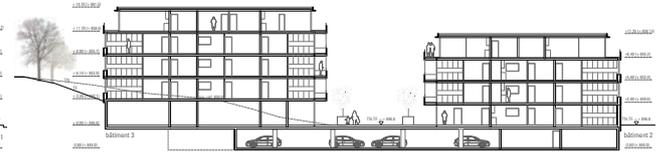
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La compacité des immeubles donne un facteur de forme extrêmement favorable (surface de l'enveloppe par rapport à la surface de plancher), permettant d'atteindre le standard Miremont P+D+ à moindre coût. La possibilité de recourir au béton recyclé pour le système porteur intérieur (dalles et murs) est favorisée par la faible portée des structures proposées. Les ligatures non portantes sont constituées de panneaux préfabriqués avec une double couche de béton enveloppant 25 à 30 cm d'isolation thermique. Rapide et économique, ce système constructif garantit une grande durabilité de l'enveloppe et des frais d'entretien quasi nuls. Le regroupement des immeubles au droit du parking souterrain assure des possibilités de réduction des dépenses énergétiques et de rationalisation de l'espace nécessaire pour les gains de ventilation. Le parking sera tamponné par le rejet de l'air vicié des appartements, ce

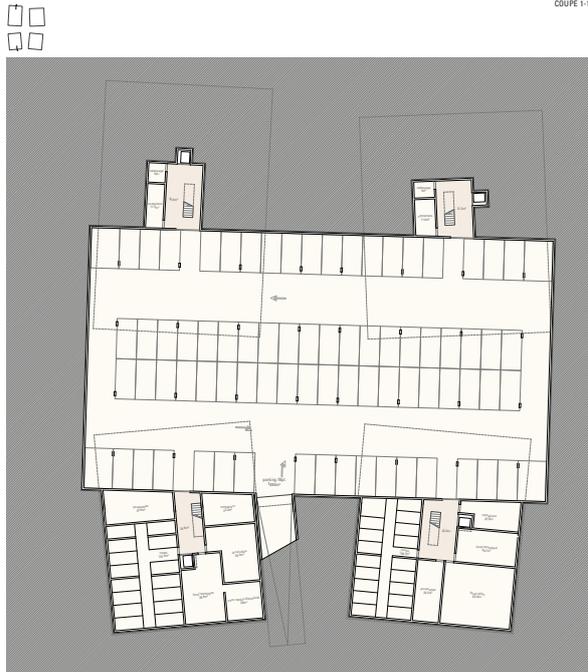
qui limite les besoins en énergie pour chauffer le parking et réduit considérablement les gains verticaux dans les immeubles et les cheminées sur les toitures. Tout en apportant une bonne réponse aux sollicitations climatiques, mécaniques et phoniques, cette construction parkanique intègre les loggias dans une composition architecturale unitaire. Les critères d'évaluation pour Miremont Eco sont respectés dans leur ensemble. La meilleure adéquation entre bonne habitabilité, flexibilité d'usage, richesse spatiale et rationalité économique et écologique trouve sa résolution dans la réflexion architecturale, typologique et constructive.



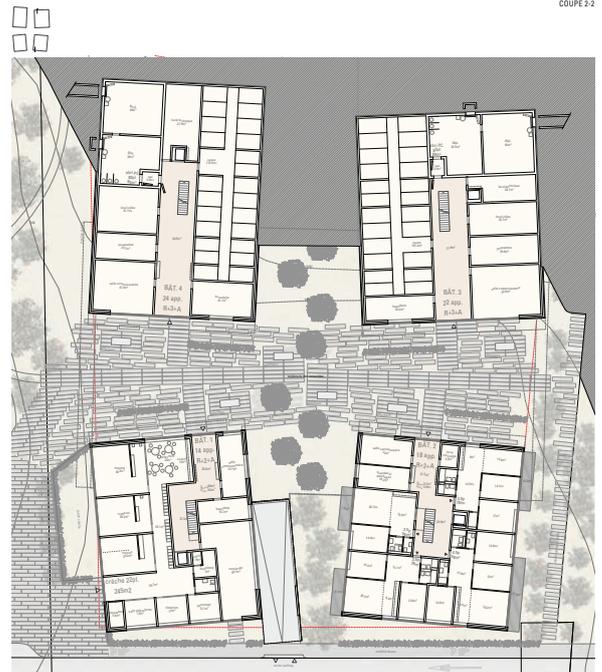
COUPE 1-1



COUPE 2-2



PLAN DU SOUS-SOL (NIV. 84.0)



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE (NIV. 84.8)

ECHELLE 1:200

Olympique

2+2 Architecture

Barcelone, Espagne

Collaborateurs :

Miguel Cuellas Canedo, Ricard Galiana, Yago Oliva, Roman Zitnansky



morphologie complexe rend le bâtiment peu évolutif dans le temps mais le projet témoigne d'une conception rationnelle grâce à la compacité des formes et la répétition du même bâtiment deux fois, à la conception structurelle simple autour du noyau central, et aux typologies de forme irrégulière mais avec une certaine modularité.

Insertion urbaine

La volumétrie du projet est divisée en 4 plots trapézoïdaux de R+2+attique.

Le projet montre sa forte volonté de pénétrer doucement dans le site. Il reprend la fragmentation volumétrique de l'EHL en adaptant son échelle pour respecter les bâtiments existants de la parcelle voisine côté Est.

La topographie originale du terrain naturel est conservée. Les parcours piétons assurent une connectivité douce entre les parcelles voisines et la route de Cojonx. La contre-allée au Sud assure la desserte routière du quartier et permet un développement urbain futur.

L'Esplanade est mise en valeur par « l'urbanité » du bâtiment de l'EHL, la station service et par un des plots du projet. L'implantation des plots organise un micro quartier avec sa place centrale.

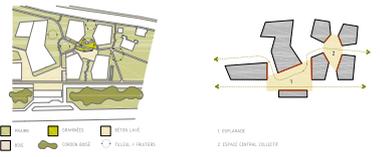
Morphologie bâtie et typologies

Les choix de morphologie bâtie permettent de bien gérer l'effet de vis-à-vis, de créer des espaces extérieurs intéressants entre les bâtiments. L'espace commun est qualitatif. Le noyau central est éclairé naturellement par un puits de lumière

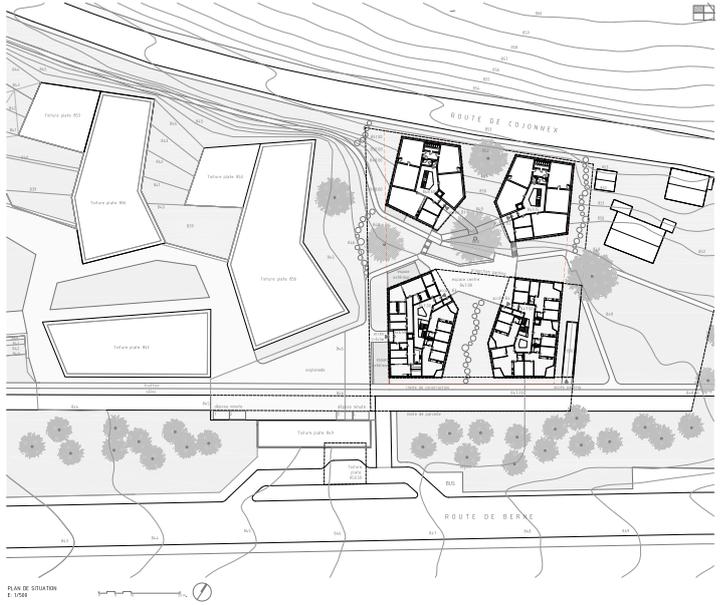
Tous les angles des bâtiments sont évidés et utilisés comme loggias. Celles-ci donnent une certaine légèreté aux plots épais, et offrent une percée visuelle dans le bâtiment. La

"SILL - En Cojonnex" OLYMPIQUE

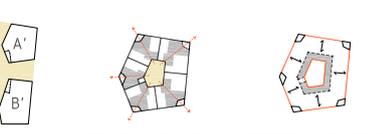
INTRODUCTION
 Le projet prévoit la construction de 4 bâtiments, B01 à B04, à un emplacement favorisant une bonne relation avec le quartier existant et la dynamique locale du site résidentiel d'habitat de la Zone Urbaine de Cojonnex. L'emplacement des 4 bâtiments est situé sur une parcelle de 12 000 m² en bordure de la route de Cojonnex. Le terrain est plat et permet de construire des bâtiments de 5 à 6 étages. Le projet est conçu pour répondre à une demande de logements de qualité et de proximité, en offrant des espaces de vie conviviaux et des services de proximité.



1. CONCEPT PAYSAGER
 Le concept paysager vise à différencier les espaces publics, les espaces extérieurs ainsi que les surfaces de tout l'espace projeté. À cette fin, des espaces publics sont créés autour de chaque bâtiment. L'ensemble est relié par un réseau de chemins piétons et cyclables, offrant des espaces de vie conviviaux et des services de proximité.



2. CONCEPT PAYSAGER
 Le concept paysager vise à différencier les espaces publics, les espaces extérieurs ainsi que les surfaces de tout l'espace projeté. À cette fin, des espaces publics sont créés autour de chaque bâtiment. L'ensemble est relié par un réseau de chemins piétons et cyclables, offrant des espaces de vie conviviaux et des services de proximité.



3. ESPRANCE - ESPACE CENTRAL COLLECTIF
 La volonté architecturale vise à créer un espace central collectif qui sera le cœur du projet. Cet espace sera relié à la route de Cojonnex et à la route de Beigne, offrant des espaces de vie conviviaux et des services de proximité.

1. TISSU URBAIN
 Le tissu urbain existant est analysé pour définir le cadre de référence du projet. Les bâtiments sont conçus pour s'intégrer dans le tissu urbain existant, offrant des espaces de vie conviviaux et des services de proximité.

4. FAÇADES VERTICALES / FAÇADES EN COIN
 Les façades verticales et en coin sont conçues pour offrir une variété de perspectives et de vues. Elles sont réalisées en béton et en bois, offrant une esthétique moderne et durable.

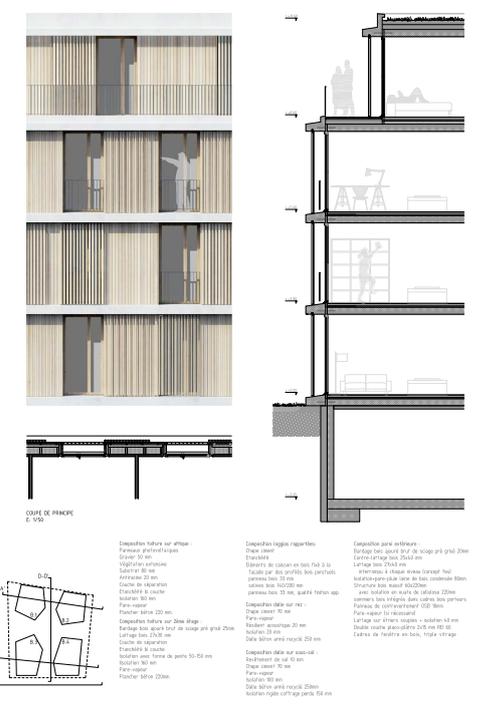
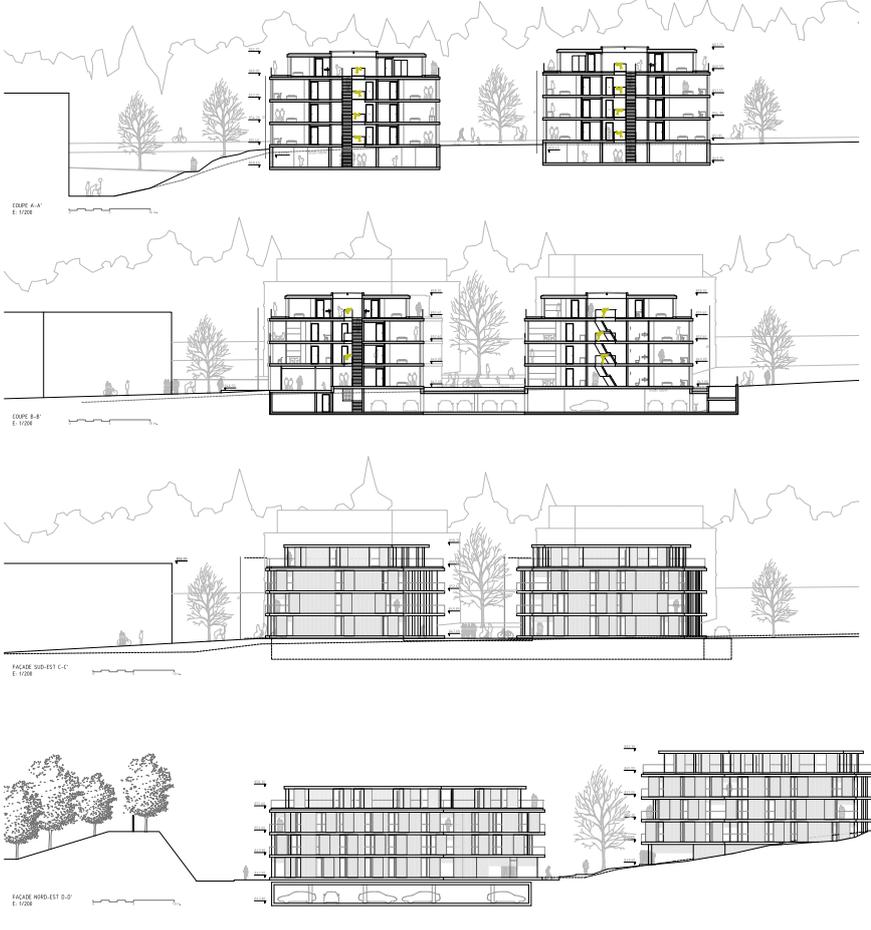
5. REPERES
 Les repères sont définis pour faciliter l'orientation et la navigation dans le projet. Ils sont placés à des points stratégiques, offrant des repères clairs et distinctifs.

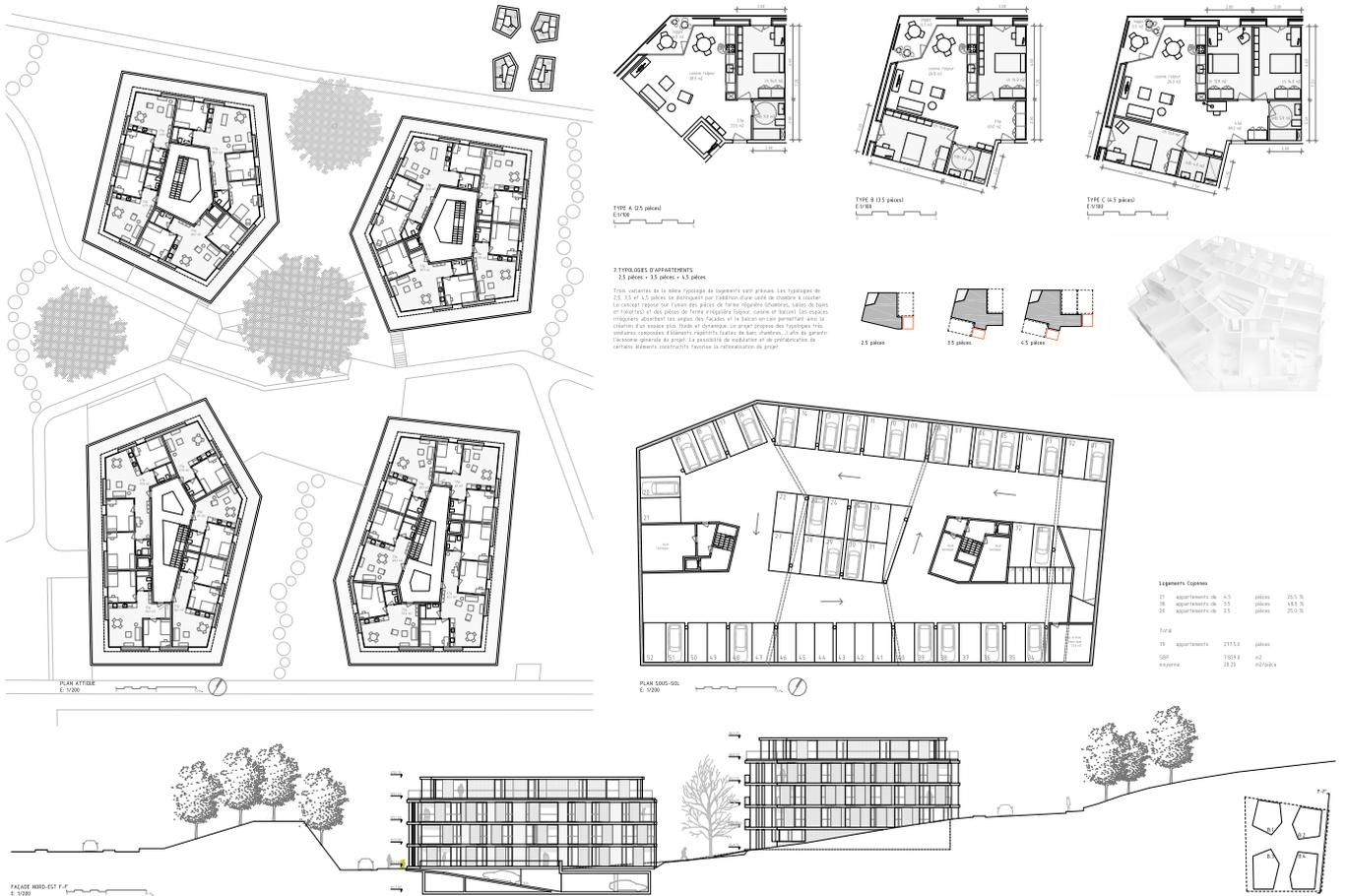
6. PERSEE VISUELLE - SÉCURITÉ - SÉCURITÉ - SÉCURITÉ
 La sécurité est une priorité dans le projet. Des mesures de sécurité sont prises pour garantir la sécurité des occupants, y compris des mesures de sécurité incendie et de sécurité civile.

7. STRUCTURE SPINNE NOUVE - COORDONNE DE SERVICES - ESPACE LOIRE - FAÇADE
 La structure spinne est conçue pour offrir une grande flexibilité d'usage. Elle est reliée à la route de Cojonnex et à la route de Beigne, offrant des services de proximité et des espaces de vie conviviaux.



"SILL - En Cojonnex" OLYMPIQUE





Cidori

Atelier Zéro2 SA
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Stefano Rottura, Alberto Merchan,
Sara Centeno, Francesca Di Lascio

Twin Peaks

Dreier Frenzel Sàrl
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Yves Dreier, Eik Frenzel, Alexandros Fotakis, Anna Vokadi

CIDORI SILL - En Cojonnex



Le projet se situe dans un quartier résidentiel existant, à proximité d'un parc et d'une zone commerciale. L'objectif est de créer un habitat moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le programme comprend des logements de différents types, des espaces communs, des commerces et des services. L'architecture vise à créer un environnement de vie agréable et sûr, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et le bien-être des habitants.

Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie et respectueux de l'environnement. Il utilise des matériaux naturels et locaux, et dispose d'équipements modernes pour améliorer le confort des occupants.

Le site est aménagé pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, et pour offrir des espaces verts et des lieux de rencontre. L'objectif est de créer un quartier vivant et dynamique, qui contribue à améliorer la qualité de vie des habitants.

Autres informations : Le projet a été réalisé en collaboration avec les services municipaux et les habitants du quartier. L'objectif est de créer un habitat moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Plan de situation : Le projet est situé dans le quartier de Cojonnex, à proximité du parc de la Vallée et de la zone commerciale de la Vallée.

Plan de masse : Le plan de masse montre la disposition des bâtiments, des courtyards et des espaces communs. Les bâtiments sont conçus pour être économes en énergie et respectueux de l'environnement.

Plan de coupe : Le plan de coupe illustre la structure du bâtiment, les matériaux utilisés et les équipements modernes. L'objectif est de créer un environnement de vie agréable et sûr, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et le bien-être des habitants.

Plan de détail : Le plan de détail présente les aménagements intérieurs, les matériaux utilisés et les équipements modernes. L'objectif est de créer un environnement de vie agréable et sûr, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et le bien-être des habitants.

SILL - En Cojonnex TWIN PEAKS

Le projet se situe dans un quartier résidentiel existant, à proximité d'un parc et d'une zone commerciale. L'objectif est de créer un habitat moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le programme comprend des logements de différents types, des espaces communs, des commerces et des services. L'architecture vise à créer un environnement de vie agréable et sûr, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et le bien-être des habitants.

Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie et respectueux de l'environnement. Il utilise des matériaux naturels et locaux, et dispose d'équipements modernes pour améliorer le confort des occupants.

Le site est aménagé pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, et pour offrir des espaces verts et des lieux de rencontre. L'objectif est de créer un quartier vivant et dynamique, qui contribue à améliorer la qualité de vie des habitants.

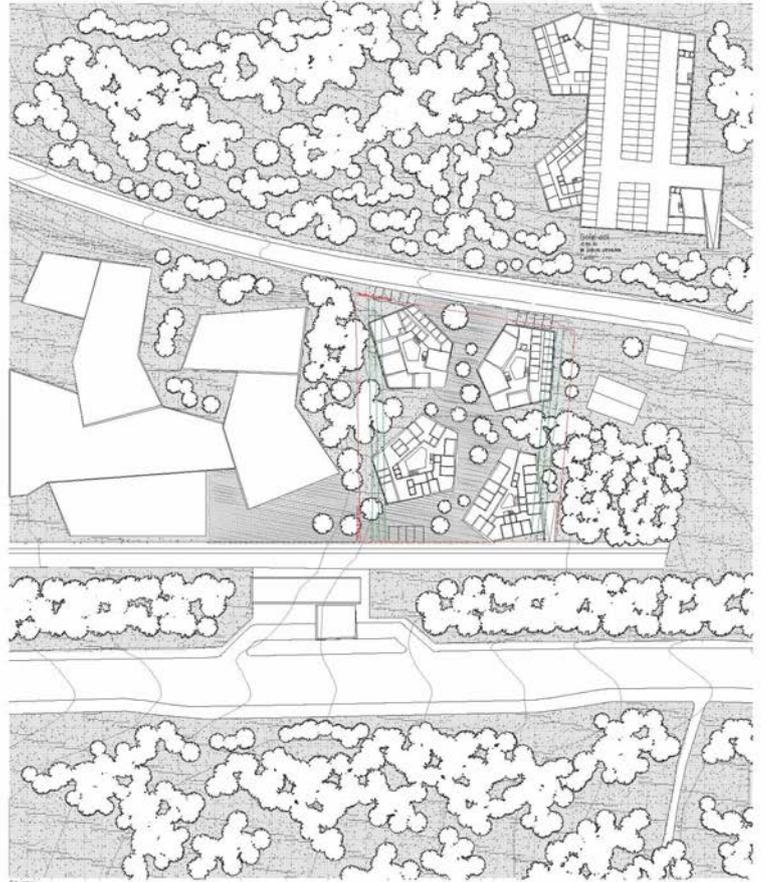
Autres informations : Le projet a été réalisé en collaboration avec les services municipaux et les habitants du quartier. L'objectif est de créer un habitat moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Plan de situation : Le projet est situé dans le quartier de Cojonnex, à proximité du parc de la Vallée et de la zone commerciale de la Vallée.

Plan de masse : Le plan de masse montre la disposition des bâtiments, des courtyards et des espaces communs. Les bâtiments sont conçus pour être économes en énergie et respectueux de l'environnement.

Plan de coupe : Le plan de coupe illustre la structure du bâtiment, les matériaux utilisés et les équipements modernes. L'objectif est de créer un environnement de vie agréable et sûr, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et le bien-être des habitants.

Plan de détail : Le plan de détail présente les aménagements intérieurs, les matériaux utilisés et les équipements modernes. L'objectif est de créer un environnement de vie agréable et sûr, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et le bien-être des habitants.



Kealakekua

Darius Golchan atelier d'architecture et d'urbanisme & Véronique Favre architectes
Genève, Suisse

Collaborateurs :
Darius Golchan, Véronique Favre, Cristina Brezae, Liliana Teixeira, Fernando Gomez

Grand Angle

Atelier Archiplein SARL
Atelier d'architecture Rouverand
Genève, Suisse

Collaborateurs :
Francis Jaquier, Etienne Rouverand



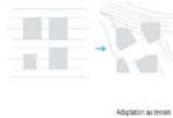
plan de situation 1:500



vue depuis la rue de Cojonnex



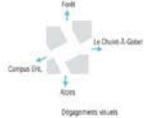
Inspiration



Adaptation au terrain



Connexions piétonnes



Logements visuels



Aménagements paysagers



site n°1 - 1:1000 parking 30 places



site n°2 - 1:1000 parking 40 places

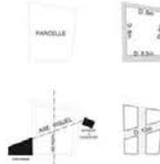
Grand Angle _ SILL - En Cojonnex

IMPLANTATION

2 axes majeurs structurent l'implantation du projet de manière à définir quatre bâtiments distincts, articulés aux règles du PPA.

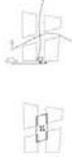
Les axes majeurs structurent le projet en relation les uns avec les autres, créant un dialogue entre les différents bâtiments du complexe qui sont les différents campus et le terrain existant. Les volumes sont articulés de manière à créer une continuité de l'espace public et à définir des espaces publics de qualité.

Un volume de référence de 4 étages définit un cadre commun pour l'ensemble du projet. Cette approche vise à définir par dessus les mouvements de terre et les travaux d'aménagement existants un parking 100m de profondeur au lieu de 20m existant. Les axes de circulation de tous les bâtiments sont donc articulés dans le projet, au long de la rue de Cojonnex pour permettre d'y accéder 24h/24, sans avoir besoin de passer par ailleurs.



DESSERTE VEHICULAIRE

Les axes majeurs structurent le projet de manière à définir quatre bâtiments distincts, articulés aux règles du PPA. Les axes de circulation de tous les bâtiments sont donc articulés dans le projet, au long de la rue de Cojonnex pour permettre d'y accéder 24h/24, sans avoir besoin de passer par ailleurs.



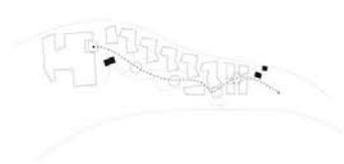
ESPACE PARTAGE

Les axes de circulation de tous les bâtiments sont donc articulés dans le projet, au long de la rue de Cojonnex pour permettre d'y accéder 24h/24, sans avoir besoin de passer par ailleurs.

CAMPUS WALKING EXPERIENCE

Le projet se connecte au campus de l'ENH, au travers de l'axe 100m, avec à l'extrémité du complexe et ainsi vers le terrain existant. Cet axe assure clairement la continuité du dialogue de l'aménagement existant proposé par le système directeur au la future du Cojonnex, en respectant les caractéristiques existantes.

- créer un lien entre le terrain existant et le futur
- intégrer le patrimoine architectural (et PPA)



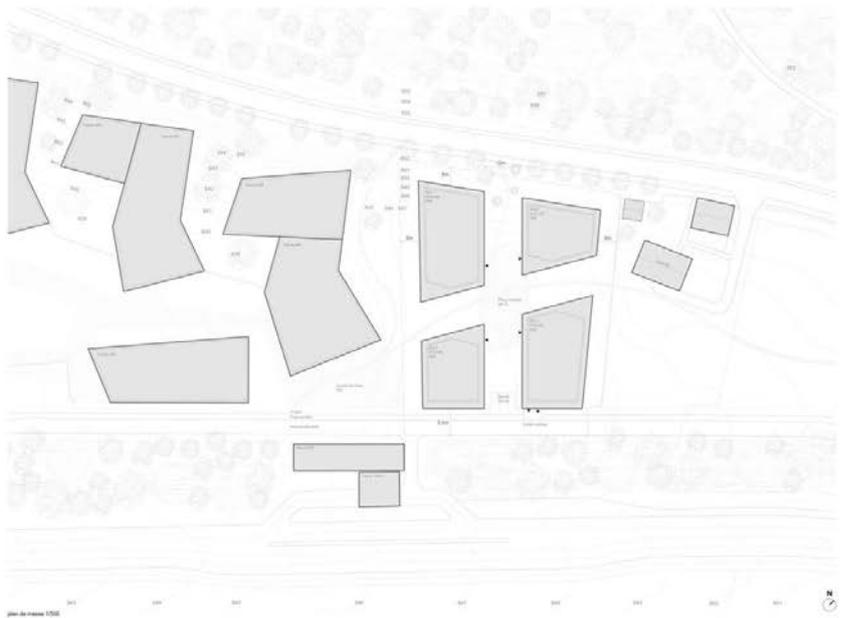
Vue de la place centrale, vue du terrain existant, perspective sur le projet existant



Vue de la place centrale, vue du terrain existant, vue de la place centrale



Vue intérieure de l'appartement existant, vue de la place centrale



plan de situation 1:500

Roche

Sadras Shaï
Lausanne, Suisse

Collaborateur :
Shaï Sadras

California Love

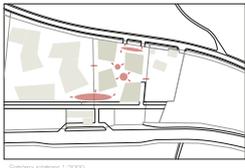
Studio d'architecture
Pully, Suisse

Collaborateurs :
Jean-Daniel Paschoud, Arnand
Paquier, Diego Romar, Alex Pache

Ingénieur civil :
Bruno Giacomini



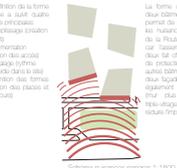
Plan de Situation 1:500



Schema stations 1:2000



Schema evolution forme urbaine 1:2000



Schema structure formes 1:1000



Schema typologie 1:1000



Schema matérialité 1:1000



Vue sur la cour 1

Concept urbanistique

Le projet se développe comme un continu du schéma directeur établi pour le campus EHL. Les nouveaux bâtiments adoptent les mêmes principes de forme que ceux existants pour assurer la création d'un tissu urbain cohérent. Le sort au nombre de niveaux, on a permis de garder la même grille orthogonale que l'on trouvera aux alentours dans le futur et sont disposés sur deux cours et deux places différentes d'axes à trois niveaux différents. L'orientation des deux bâtiments au sud se fait par le centre de la cour la plus basse et l'entrée des deux bâtiments au nord par le centre de la cour intermédiaire pour amener un caractère plus privé aux habitants.

La cour alto est utilisée pour accéder au parking souterrain oblongement à l'axe de la Rue de Cojonnex et les cheminements piétons et vélos sont placés le long de la même cour alto. La disposition des bâtiments permet aux habitants et visiteurs de se déplacer à travers le site d'ouest en est et du nord au sud sans obstacles, et également d'avoir un potentiel développement pour des usages futurs.

L'usage de connexion avec le campus EHL est conservé et agrandi afin d'être un grand espace public flexible à usage de nombreux étudiants pour organiser des événements temporaires comme des concerts, des pièces de théâtre ou des spectacles de danse.

Concept architectural de la crèche

La crèche est disposée dans le bâtiment au nord-est de la parcelle afin d'être un lieu plus calme aux enfants. Cela leur permet ainsi de profiter d'un espace extérieur privé à l'air libre et sans véhicules, l'entrée est privée et se fait par l'escalier des adultes, puis un couloir permet de dessiner dans l'ordre le groupe des moyens, des bébés et le local commun. Chaque partie est fermée par des portes en verre le long desquelles on trouve des petites armoires de rangement d'une hauteur de un mètre, ainsi les éducateurs/ices peuvent garder un contact visuel en cas de problème sans que les enfants ne soient affectés car on n'a pas passé dans les pièces voisines.

Les places « déposer minute » se trouvent au sud-ouest du site le long de la cour alto.

Concept architectural des logements

Les 71 logements sont destinés à des colporteurs étudiants mais ont tous été conçus dans l'optique de pouvoir également accueillir des familles (ou des singles) dans le cas d'une éventuelle mutation. Avec les 2,5 pièces de plus chambres, on a demandé un appartement 2,5 pièces d'une chambre pour des singles et la demande existe. Il se décompose à chaque niveau autour d'un vide central et on accède le long d'une couronne par une porte d'entrée dans une pièce tranquille. Les halls d'entrée ont une dimension généreuse sur grâce à la lumière zénithale apportée par le vide. Ils deviennent une véritable pièce à vivre supplémentaire et font office de zone tampon entre l'espace semi public de la cour d'accès et les parties plus privées des logements. Chaque appartement possède une entrée ou terrasse pour les allées en relation direct avec l'escalier pour dans chaque niveau de circulation des meubles, un grand espace commun est prévu avec cuisine et local vélos afin de privilégier la vie intérieure fermée. De même, à chaque étage, un espace commun peut appartenir à une loggia est aménagée comme espace intermédiaire de détente et de discussion pour les habitants de chaque niveau.

Tous ces espaces communitaires donnent sur le centre du site et les deux cours afin d'être les lieux de rencontre et d'échange pour leur quartier un lieu plus privé.

Concept écologique

Afin de satisfaire aux besoins Minergie-P eco, la production d'énergie est assurée par une pompe à chaleur air/eau en souterrain de chaque immeuble et par une série de panneaux solaires et photovoltaïques sur les toits. Les murs sont protégés par une grande épaisseur d'isolation et une ventilation en double flux est installée dans chaque immeuble. Les toitures sont végétalisées et les espaces de pluie sont conçus dans des zones afin de collecter pour les besoins d'irrigation du site et les voir. Le site central permet également d'installer une bonne ventilation des immeubles grâce à un système automatisé d'ouverture des fenêtres zénithales des cages d'escalier.

California Love

Urbanisme

Le site est d'habitat entre Cojonnex & la route de Bière une liaison commune. Son emplacement géographique éloigné d'un jeu de front qui s'allonge et renforce l'existence même de la place ouverte était fédérateur.

Topographie

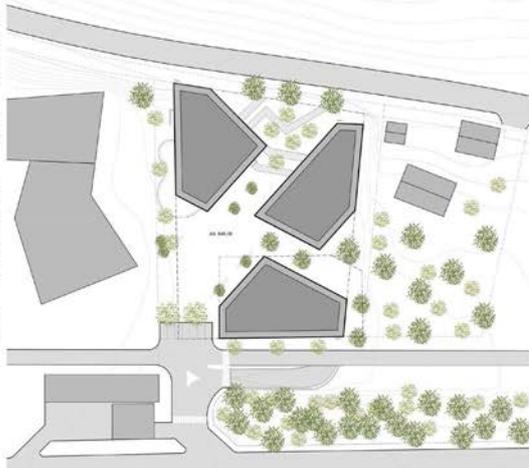
La topographie du lieu nous autorise la recherche d'une référence plane afin d'organiser et relever le tissu complexe à REHL.

RBI

Chaque site à plusieurs accès possibles et autorise la flexibilité entre habitat. 77 appartements sont distribués en 4,5 pièces avec en attache des mezzanines. Les entrées s'organisent en séries et génèrent des parcours typiques. La typologie liée au caractère offre des échappées et perspectives.

Gardié

Fonctionne au rez, travaille avec autonome, a ses accès privés ce qui facilite le volume de chaque site par ses différents accès.



LTV

CONCOURS "SILL - En Cojonnex"



Promenons-nous dans les bois

Ronald Sirio Architectes
Montreuil, France

Collaborateurs :
Ronald Sirio, Benjamin Lemaour, Marwan Filali,
Estelle Ghiglione, Rached Sfaxi

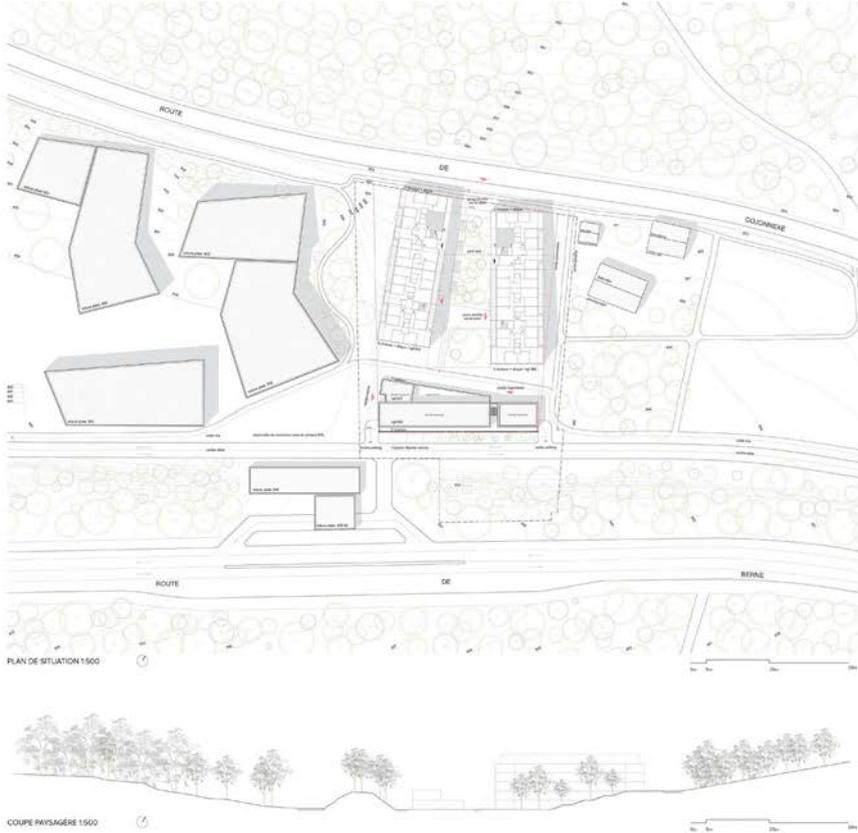
Les copains d'abord

Pez Arquitectos SLP
Madrid, Espagne

Collaborateurs :
Patricia Leal Laredo, Sara Corbochano Labrador,
Juan José Muñoz Del Val

Promenons-nous dans les bois

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS ET D'UNE CRÉCHE - CONCOURS D'ARCHITECTURE - SILL - LIEU-DIT 'EN COJONNEX'



Des lieux de vie
 Ce projet de logements pour étudiants et d'une crèche est conçu pour répondre à un besoin de logements sociaux et de proximité. Les logements sont conçus pour être adaptés à différents types de familles et de personnes. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.

Des espaces de proximité
 Les logements sont conçus pour être adaptés à différents types de familles et de personnes. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.

Des espaces communautaires et éducatifs
 Les logements sont conçus pour être adaptés à différents types de familles et de personnes. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.

Des espaces de vie
 Les logements sont conçus pour être adaptés à différents types de familles et de personnes. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



VUE SUR LES ENSEMBLES DE LOGEMENTS DEPUIS LE JARDIN DE LA CRÉCHE

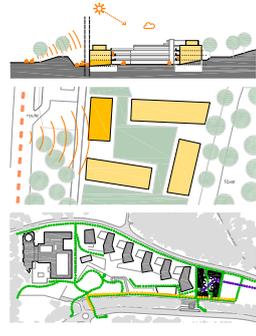
Les copains d'abord 01

Concours SILL-En Cojonnex

Les copains d'abord pour cojonnex est un plan directeur qui définit un programme résidentiel adapté à la situation locale. Ce programme est conçu pour répondre aux besoins des habitants et offrir un cadre de vie agréable et sécurisé. Les logements sont conçus pour être adaptés à différents types de familles et de personnes. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.

SCHEMA DU CONCEPT

On propose un espace protégé des bruits, qui offre un maximum de lumière. Les logements sont conçus pour être adaptés à différents types de familles et de personnes. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



Paravent

David Brunner
Zurich, Suisse

Collaborateurs:
David Brunner, Deborah Fehlmann

Le trio

Sollberger Bögli Architekten AG
Genève, Suisse

Collaborateurs :
Josué von Bergen, Ivo Sollberger, Lukas Bögli, Bernard Luisier, Silas Maurer, Gomez Javier, Ljubinka Okolic

Ritournelle

Luscher Architectes SA
Lausanne, Suisse

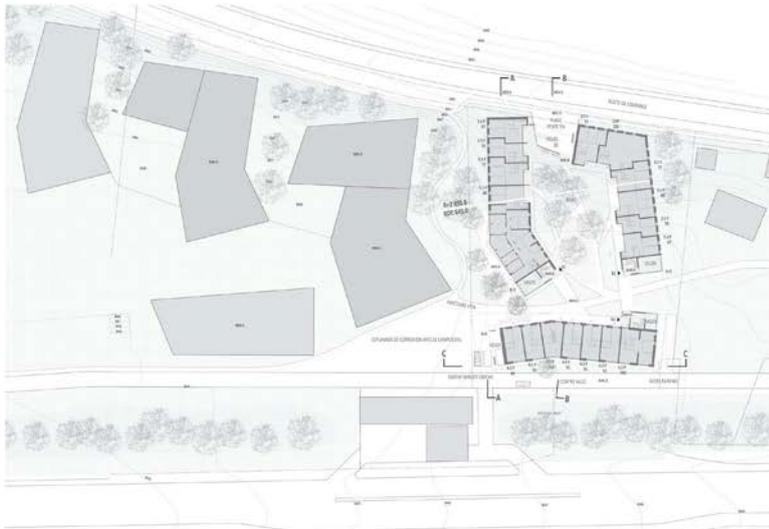
Collaborateurs :
Rodolphe Luscher, Joëlle Schumann,
Judith Plas

Good morning Cojonnex

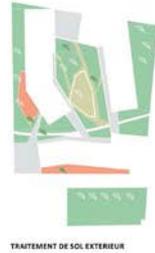
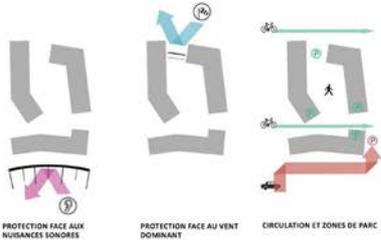
CCHE Architecture & design SA
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Marco Cennini, Bechyne Ondret, Zangger
Simon, Bernière Franck, Couvreur Christophe,
Shala Brahim

SILL - En Cojonnex ritournelle



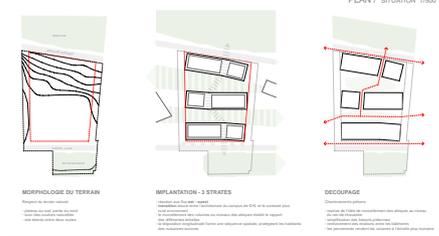
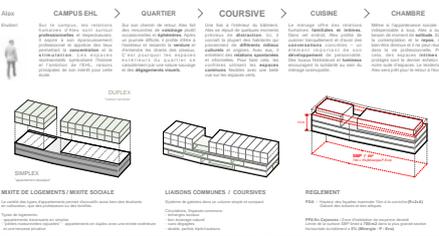
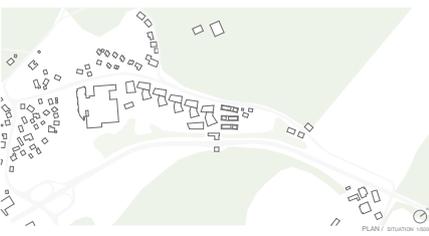
PLAN RDC / R+2 1:500



- VEGETATION
- STABILE
- SOL MINERAL
- JARDIN PRIVE
- ARBRES EXISTANTS
- ARBRES PROJETES



L'implémentation s'inscrit clairement dans la continuité du schéma directeur en proposant des masses régulières qui rythment et des terrasses qui sont ordonnées du futur campus. A ce schéma, s'ajoute une volumétrie plus exclusive propre à créer une communauté identifiée par les habitants ou une communauté éditorialement autonome (des idées éditoriales du campus). Le projet s'articule autour d'un petit parc intérieur qui crée un microclimat et filtre les vents de la vallée par une architecture éditorialement autonome (des idées éditoriales du campus). Le projet s'articule autour d'un petit parc intérieur qui crée un microclimat et filtre les vents de la vallée par une architecture éditorialement autonome (des idées éditoriales du campus). Le projet s'articule autour d'un petit parc intérieur qui crée un microclimat et filtre les vents de la vallée par une architecture éditorialement autonome (des idées éditoriales du campus).



Jambes

Nurolab Architectti Associati
Firenze, Italie

Collaborateurs :
Ferrari Angelo, Giromini Andrea, Lariccia Nicola,
Furter Giorgio, De Clercq Jan, Benedetti David,
Bucci Sara, Onorati Francesco, Bonuini Ilaria

Boomerang

AL30 Architectes Sàrl
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Simon Monnier, Andres Goetz, David
Pecoraro, Anabela Fonseca, Tiziana
von Allmen

SILL - En Cojonnex - JAMBES

Le projet de la parcelle est le résultat d'un processus de concertation avec les habitants du quartier, visant à définir un cadre de vie commun et à intégrer les besoins de chacun. L'objectif est de créer un espace de vie ouvert, accueillant et durable, qui favorise le lien social et le bien-être de tous.



Accès et circulations : Le bâtiment est conçu pour être facilement accessible à pied et en vélo. Des passages piétons et des pistes cyclables sont intégrés dans le plan d'aménagement.



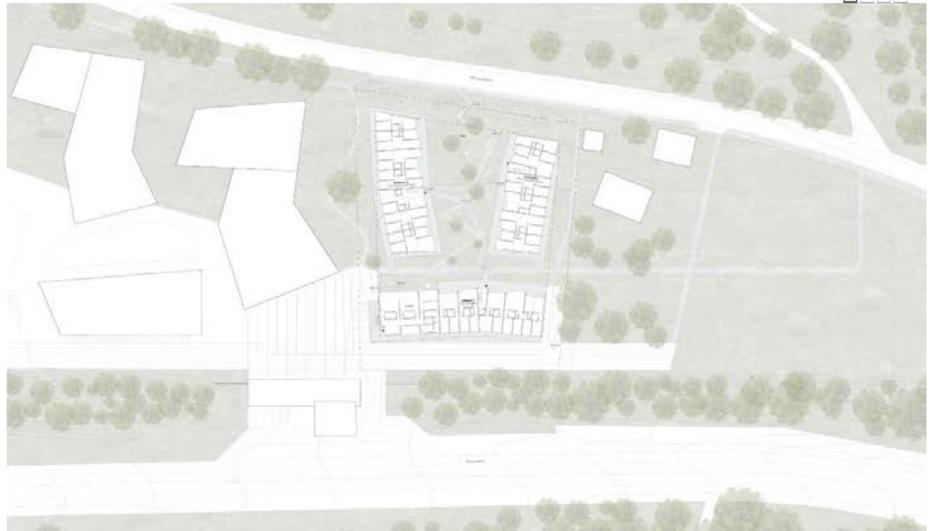
Implantation et orientation : Les bâtiments sont implantés en fonction de l'orientation et de la topographie du terrain. L'objectif est de maximiser l'exposition au soleil et de minimiser les pertes d'énergie.



Accès et circulations : Le bâtiment est conçu pour être facilement accessible à pied et en vélo. Des passages piétons et des pistes cyclables sont intégrés dans le plan d'aménagement.



Accès et circulations : Le bâtiment est conçu pour être facilement accessible à pied et en vélo. Des passages piétons et des pistes cyclables sont intégrés dans le plan d'aménagement.



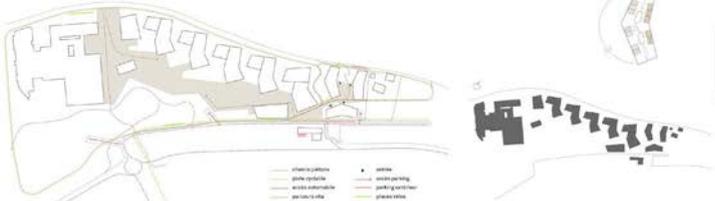
Plan de situation à l'échelle 1:500



SILL - EN COJONNEX "BOOMERANG"



PLAN SITUATION ECH. 1:500



ACCES ET CIRCULATIONS

IMPLANTATION ET ORIENTATION

IMPLANTATION

La parcelle est fortement conditionnée par le projet du campus de l'ETH, sa topographie contrastée et les nuisances de la route de Berne. Tous les bâtiments de formes angulaires génèrent un espace commun sur lequel s'orientent les entrées et les espaces communs des immeubles. Le volume parallèle à la route de Berne protège les 2 bâtiments, perpendiculaires à la pente et l'impact positif des nuisances de la route de Berne.

Les volumes des bâtiments ont des influences pour éviter les vis à vis horizontaux et offrir des élargissements visuels et un meilleur ensoleillement aux logements. Les bâtiments font partie aux géométriques et précieuses lignes de force du futur campus. Ils s'insèrent ainsi au master plan et construisent une transition vers les développements immobiliers à venir avec une échelle architecturale intermédiaire.

La parcelle se caractérise par une topographie inhabituelle. Les 2 bâtiments qui s'implantent dans la pente s'étagent en trois niveaux d'accès allant d'une entrée avec accès à 2 cages d'escalier, des locaux de service (public, sanitaire, communs) et des salles communales. Les 2 premiers niveaux sont semi-enterrés. Les bâtiments se détachent dans la pente tout en gardant un caractère unitaire.

Le bâtiment en aval sur la partie plate de la parcelle est complètement enterré. Le parking souterrain se situe entre les 3 bâtiments sur un niveau avec un accès direct à chaque entrée.

GAZDISE

La parcelle se situe dans le nez-de-chasse du bâtiment en aval au plus près de l'implantation de la route de Berne. Elle peut de prolongement extérieur devant les toits de ce de chaux rouge d'âge. La place de jeu de quartier à proximité et au même niveau permet d'attirer les espaces extérieurs de jeu pour les enfants.

LOGEMENT POUR ÉTUDIANTS

Les professeurs du projet ont en fonction des universités. Les appartements ont comme espaces extérieurs des loggias qui permettent une bonne gestion du bruit extérieur et permettent un usage prolongé dans l'été.

Tous les logements de plus de 2 pièces jouissent d'une double orientation. Les chambres ont des dimensions généreuses et la disposition des espaces de services offre une flexibilité d'aménagement.

Le caractère étudiant se manifeste en particulier par la mise en place d'espaces communs regroupés, tels que les entrées aménagées, les espaces communautaires, et leur mise en relation autour de la place.

CHÈMINEMENTS ET CIRCULATIONS

Les lignes directrices du master plan sont suivies et mises en valeur. L'axe principal qui relie le campus et les développements futurs est au cœur des circulations du projet.

Le chemin se dilate pour générer tout à fait l'entrée à la gare puis une place centrale distribuant les entrées aux immeubles et les locaux communs. Le chemin se rétrécit pour poursuivre son tracé vers le Nord-Est.

Au centre de la place des aménagements autour de bancs et d'aires créent un espace convivial et de rencontre. Un accotement permet de valiser un chemin montant à l'arrêt de bus pour rejoindre la place Vita le long de la route de Cojonnex.

L'entrée du parking souterrain est placée à l'angle est de la parcelle pour ne pas empiéter la zone d'accès au pied de l'escalier de connexion au campus. Les places d'attente pour la gare se trouvent au début du chemin de descente. Des places visiteurs se trouvent le long du chemin de Cojonnex.

MATÉRIALISATION

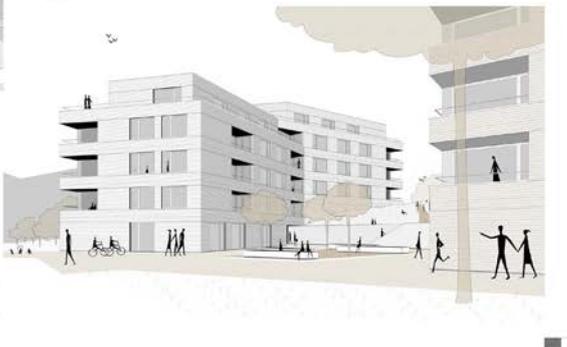
Les structures sont en béton armé, laques avec des murs porteurs en fonction des exigences statiques dans un souci d'économie générale de la construction. Les murs de façade sont porteurs pour obtenir les portées et avoir une maison favorable pour l'isolation phonique.

La façade est ventilée avec un revêtement en lames bois grise/brunées profondément traitées et ajourées. Les façades offrent ainsi des surfaces absorbantes au lieu d'être de la route de Berne malgré les projections de la boue et du bâtiment au SE de la parcelle. Les balcons sont en bois de chêne clair.

Les transitions techniques prévues ainsi que l'abri PC sont regroupés dans le bâtiment en aval. Des locaux techniques secondaires sont disposés dans les 2 autres bâtiments. Le chauffage est à bois et raccorde à ceux des bâtiments du campus de l'ETH. Les toitures des 2 bâtiments en aval sont équipées de panneaux solaires photovoltaïques.

Toutes les surfaces extérieures destinées à la mobilité douce sont en revêtement perméables de type stabilisé. Les toitures sont végétalisées de manière intensive.

Les aires et places sont de mêmes essences que ceux des bois du site.



PERSPECTIVE D'AMBIANCE DE LA PLACE

Les 3 mousquetaires

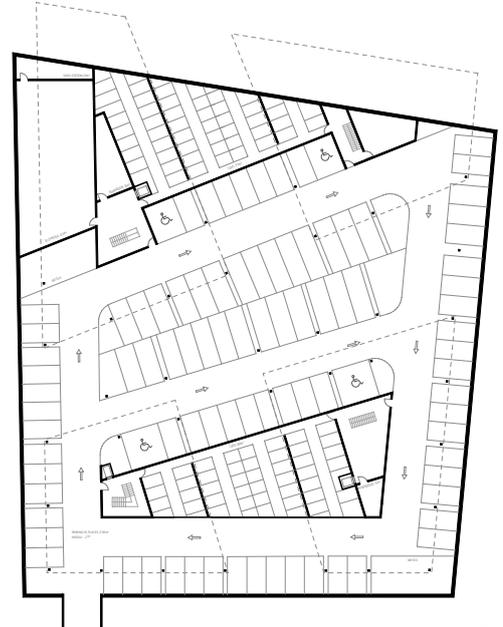
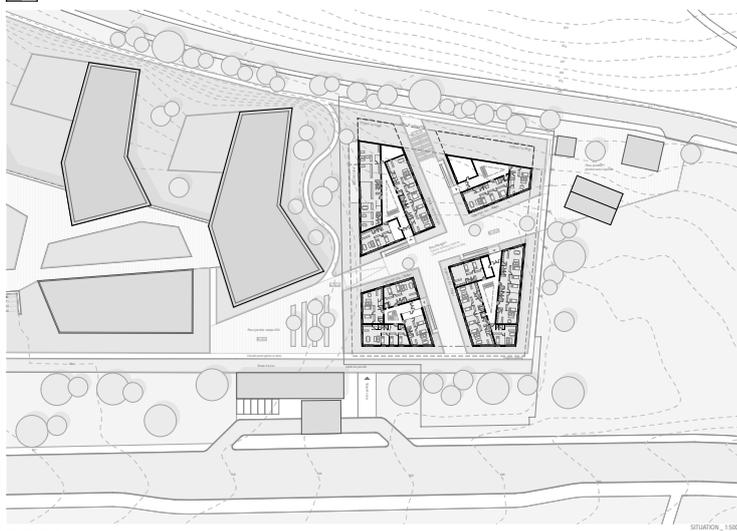
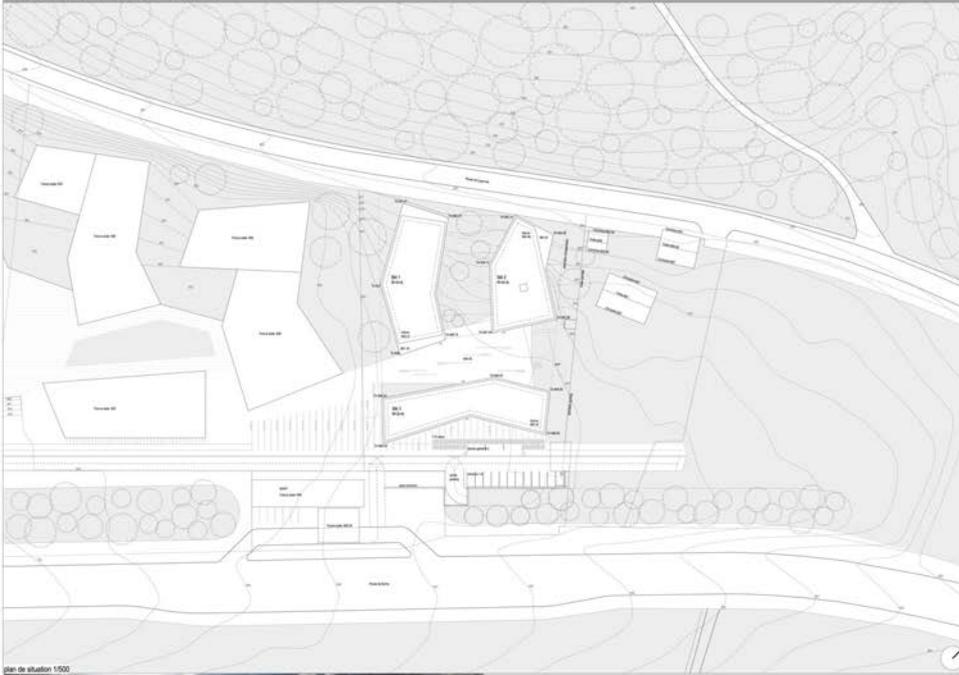
Éo architectes SA
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Laurent Fragnière, Héléna Carnal,
Carolina Espinosa, Hugo Martins

Cardo

ON architecture / Tekhne
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Jean Camuzet, Ubaldo Martella, Joël
Amorim Oliveira, Mafalda Sacadura
Botte, Jean-Daniel Beuchat



FORME URBAINE

La parcelle propose grand place dans la partie Ouest du projet d'extension du campus de l'école hôtelière. Ce nouvel îlot deviendra à terme le meilleur d'un ensemble plus vaste. Le projet propose antique l'extension du complexe vers l'Est en proposant un lieu de transition généreux reliant les deux espaces majeur du nouveau quartier que sont l'extension de construction avec le campus I.H.E. et la route de Cojonnex. Celle-ci est bordée par un ensemble bâti géométrique qui pourra accueillir, en son sein, une place publique de qualité.

Ce nouvel axe vient s'aligner avec le bâtiment de la parcelle voisine de sorte à créer un front bâti qui accompagnera les piétons, cyclistes ou sportifs du parcours VTA projeté. (Fig. 1)

Sur l'axe Nord-Sud, la rue propose deux chicanes de sorte à valoriser l'axe Est-Ouest et à réduire les nuisances sonores induites par le trafic de la route de Barmet. (Fig. 2)

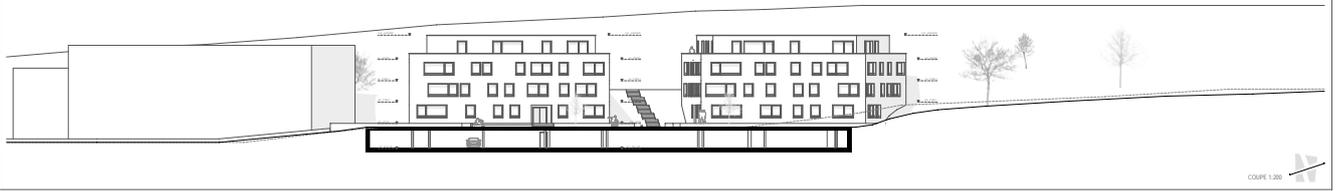


TYPLOGIES

Les 64 appartements proposés se répartissent en 4 entités bâties différentes reliées par un réseau sous-sol.

L'organisation de chaque bâtiment se fait de façon rayonnante. (Fig. 3)

Au sein d'un même corps de bâtis typique, grand place une première couronne d'espaces de service puis, en deuxième couronne, se trouvent les différentes pièces de vie.



Trinome

Architram architecture et urbanisme SA
Renens, Suisse

Collaborateurs :
Buxtorf Dominik, Boitard Julien, Nikaes Mike

Traces

Epure architecture et urbanisme SA
Moudon, Suisse

Collaborateurs :
Corda Marco, Natalia Gallego, Pascal Favre

"SILL - En Cojonnex" - TRINOME



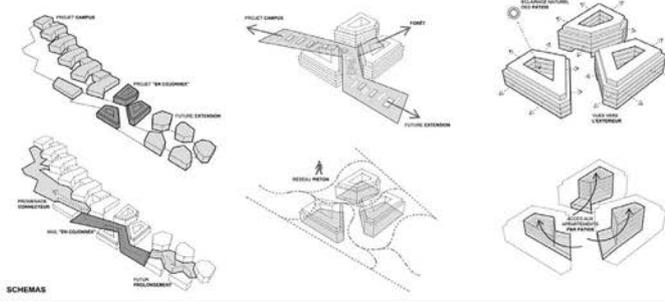
PLAN MASSE 1:500



VUE AERIEENNE



VUE PIETONNE - MAIL CENTRAL



SCHEMAS



VUE INTERIEURE - PATIO

SILL - EN COJONNEX "TRACES"

ELEMENTS DU SITE ET RAUPLANNING

Le terrain est situé entre deux axes de circulation aux caractères très distincts: en effet la Rue de Berne est une artère très fréquentée, et sert de limite de Cojonnex à un caractère de formes d'axes routiers basés sur une largeur fixe.

Le large passage entre l'axe de la rue de Berne et le centre urbain est marqué par des espaces d'attente et de rencontre qui influent sur l'usage et l'ambiance du quartier.

L'habitat existant des parcelles entre la Rue de Cojonnex et la Rue de Berne et compte la largeur d'espaces réservés définies par les appentiments existants à l'heure.

ORGANISATION ET ESPACES EXTERIEURS

Les espaces extérieurs sont conçus de manière à intégrer le quartier. Les quatre courtyards sont liés par un réseau central qui devient les plus petits courtyards, favorisant la circulation et les espaces de repos et de rencontre au sein.

Les bâtiments proposent également la possibilité de partager un espace extérieur et de profiter d'une connexion entre la Rue de Berne et la Rue de Cojonnex entre les bâtiments, afin de faire partager les avantages à la diffusion de temps public.

ORGANISATION ET TYPOLOGIE

Les appentiments sont conçus en quatre types de bâtiments de leur hauteur avec des loggias. Les loggias sont conçues de manière régulière autour d'un noyau central, favorisant la circulation et les espaces extérieurs. Chaque appentiment propose un espace de repos et de rencontre au sein de son propre espace d'attente.

Ce principe, le réseau permet de dégager des courtyards dans les angles de chaque bâtiment.

Au sein de l'habitat des bâtiments il est possible de profiter de son espace extérieur protégé.

| TYPE | HAUTEUR | PROFONDEUR | PROFONDEUR | PROFONDEUR |
|------|---------|------------|------------|------------|
| 1 | 10m | 10m | 10m | 10m |
| 2 | 10m | 10m | 10m | 10m |
| 3 | 10m | 10m | 10m | 10m |
| 4 | 10m | 10m | 10m | 10m |



Lithoflora

Atau Sàrl et Barrault & Prossacco Sàrl
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :

B&P :

Barrault Thibault, Prossacco Cyril, Mariot
Quentin, Rabjeau Pauline

Atau :

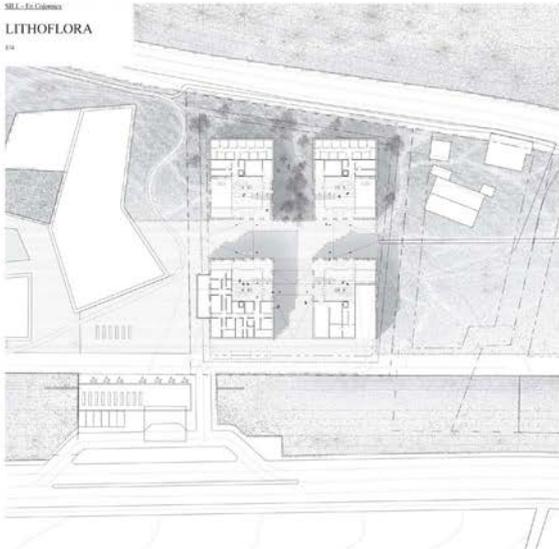
Cornu Cédric, Pillet Simon

éh Pierre !

Bruno Gassmann
Bâle, Suisse

Collaborateurs :

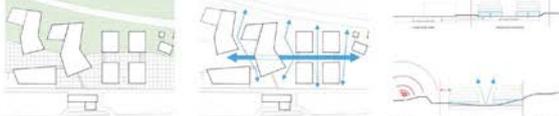
Gassmann Axel, Brunold Adrian



plan masse : 1/500, quatre bâtiments identiques prolongent une ambition existante

Notre projet vise avant tout à prolonger une stratégie proposée par le projet pour le campus de l'École Hotelle.

Par l'implantation régulière de quatre bâtiments identiques, nous tentons d'intégrer un socle pédestre actif et collectif déjà mis en place en aval.



Deux topographies & deux sols d'édifices. Le premier se situe sur un terrain plus haut, topographie déclinée. L'autre à l'extrémité, à l'extrémité plus basse. Trois profils de coupe de l'axe de circulation sont proposés pour le projet. Deux bâtiments sont en sol plat, les deux autres sont en sol décliné. Le bâtiment en pente est un deux bâtiments sont dans le même piedmont de la topographie.

Prolonger les ambitions de l'École Hotelle. Le projet se situe sur un terrain plus haut, topographie déclinée. L'autre à l'extrémité, à l'extrémité plus basse. Trois profils de coupe de l'axe de circulation sont proposés pour le projet. Deux bâtiments sont en sol plat, les deux autres sont en sol décliné. Le bâtiment en pente est un deux bâtiments sont dans le même piedmont de la topographie.

Implantation. La stratégie d'implantation est de prolonger l'axe de circulation existant. Les bâtiments sont implantés de manière à prolonger l'axe de circulation existant. Les bâtiments sont implantés de manière à prolonger l'axe de circulation existant.



Vue de l'espace central : l'organisation de toutes les activités collectives

Mobilier et végétal
Les bâtiments s'implantent dans la topographie et au sein d'un large espace ouvert. C'est un bel espace collectif et un bel espace collectif.

Éléments extérieurs
Les façades des bâtiments sont en béton et les façades sont en béton. C'est un bel espace collectif et un bel espace collectif.

Intérieur
Le bâtiment est conçu pour être un espace collectif et un espace collectif.

Organiser les accès et les programmes collectifs.
Les bâtiments sont implantés de manière à prolonger l'axe de circulation existant. Les bâtiments sont implantés de manière à prolonger l'axe de circulation existant.

Accompagner les parcours vécus.
Le bâtiment est conçu pour être un espace collectif et un espace collectif.

Typologies A : des espaces collectifs mixés en rez-de-chaussée.
Le bâtiment est conçu pour être un espace collectif et un espace collectif.

Typologies B : des espaces collectifs ouverts.
Le bâtiment est conçu pour être un espace collectif et un espace collectif.



"Le projet se développe en créant sa propre dynamique"

Le projet se développe en créant sa propre dynamique. Le projet se développe en créant sa propre dynamique.

"chambres préfabriquées en ossature bois et livrées finies sur le chantier"

Les chambres préfabriquées en ossature bois et livrées finies sur le chantier. Les chambres préfabriquées en ossature bois et livrées finies sur le chantier.

"séparation claire entre les chambres à coucher et les zones communes par une épaisse couche d'armoires"

Séparation claire entre les chambres à coucher et les zones communes par une épaisse couche d'armoires. Séparation claire entre les chambres à coucher et les zones communes par une épaisse couche d'armoires.

"la crèche, surhaussée, crée une cour de jeu protégée pour les enfants et une coupure anti-bruit pour les logements"

La crèche, surhaussée, crée une cour de jeu protégée pour les enfants et une coupure anti-bruit pour les logements. La crèche, surhaussée, crée une cour de jeu protégée pour les enfants et une coupure anti-bruit pour les logements.

Les 4 mousquetaires

Építész Studio SARL

Budapest, Hongrie

Collaborateurs :

Felix Zsolt, Tamas Fialovszky, Richard Honich, Balint Gulyas,

Flora Perenyi, Gyula Vegu, Adam Nagy, Tinminan Laoubi,

Daniel Ritter, Gergely Kenez

Square

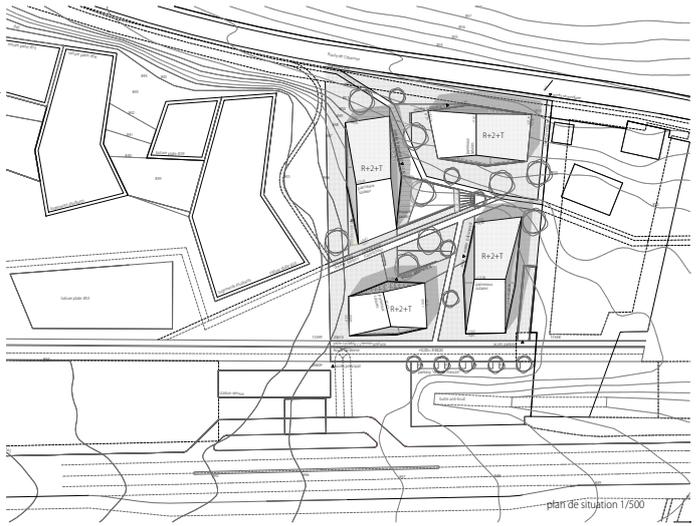
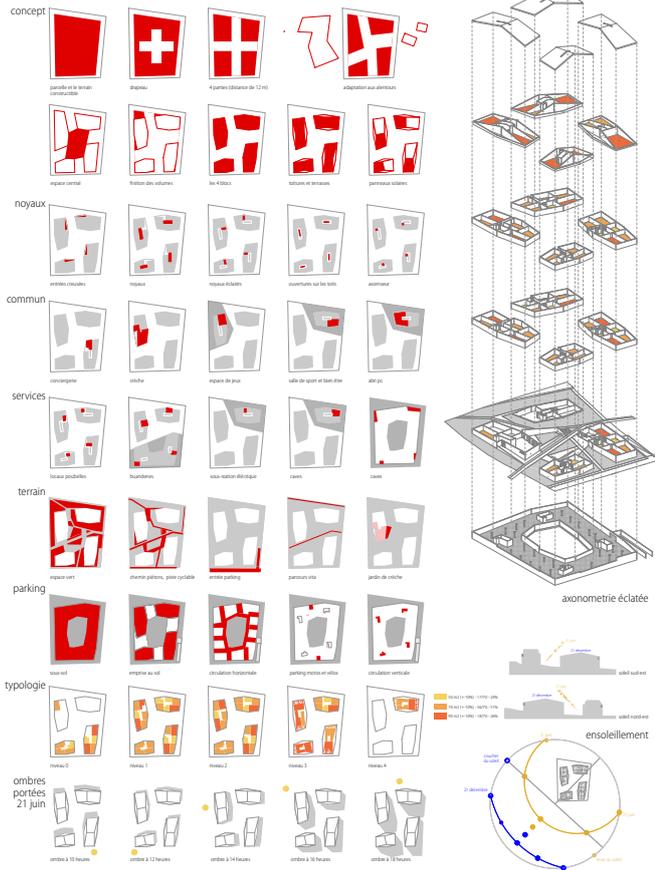
Atelier Mercredi

Genève, Suisse

Collaborateurs :

Marie-Laure Bourquin, Christinaz Fanny,

1. SILL - En Cojonnex les 4 mousquetaires



SILL - En Cojonnex

SQUARE

De l'après à l'avant, et de l'après à l'avant, les ateliers partent de données techniques et sociales. C'est la région qui parle au projet en termes sociaux, notamment pour les jeunes étudiants.

L'Etat, qui structure le projet, est le typologue ultime. Il a mis à disposition un territoire d'appartenance à un quartier. Sans avoir le rôle de Lammone et le langage moderne, les Cojonnex ont été choisis dans une zone assez résidentielle.

Ce projet tente de valider la possibilité de l'habitat collectif en pensant des logements sociaux typologiques. SQUARE est une première expérience de ce genre dans la zone, mais surtout un défi. Ce projet est le résultat d'un Cojonnex qui se développe, mais c'est le rôle du logement qui est au cœur.

Ces enjeux font valoir la nécessité de l'Etat - pour un autre projet collectif - de créer des plans plus d'un autre ensemble pour être plus change.

SQUARE est pour une COMMERCIAL CITY. L'ensemble de PPS doit permettre un logement social au logement de la zone résidentielle. L'Etat, l'échelle des zones résidentielles est limitée et la croissance de la ville sera plus résidentielle. Ainsi, le change des spécificités en les lieux de logement le partage social.

Le but est d'être créatif : une visibilité sociale se développe dans un logement partagé.

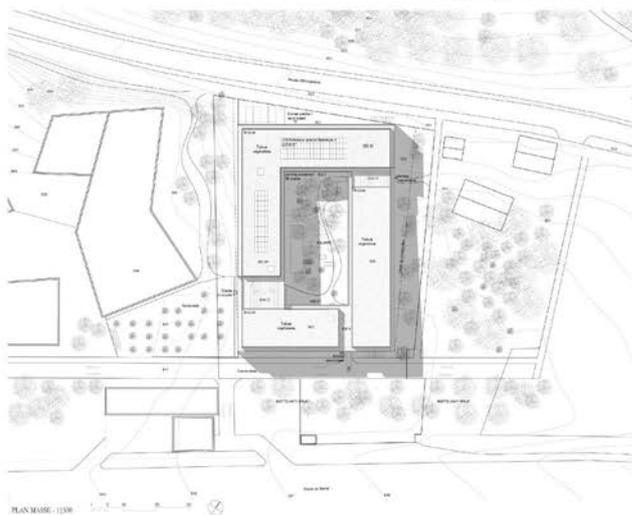
TYPLOGIE

Les trois logements sociaux, construits par les constructeurs existants, étaient au plus haut ou au plus bas. Mais depuis l'Etat, il est possible de penser une typologie qui soit possible et viable à long terme.

Change appartement est accessible par la construction existante et une typologie offre à l'habitat. Change typologie des logements doit être créé sur le partage existant et des projets pour créer une typologie. Ces données partent d'un logement existant à une échelle sociale de l'Etat et accèdent les usages spécifiques de SQUARE.

Qu'est-ce que la typologie, elle se situe dans l'Etat et est occupée par les appartements. Mais à partir de données sociales, elle se situe dans le projet. L'impact de la typologie sociale sur le projet, l'impact de la typologie sociale sur le projet, l'impact de la typologie sociale sur le projet, l'impact de la typologie sociale sur le projet.

Ainsi, le projet est une typologie sociale qui valorise les constructions existantes et les échanges sociaux entre les habitants.



Vue dans le SQUARE



Vue de la COURBURE

document pour le master de LOGEMENT SOCIAL ET URBAIN - ENS-COJONNEX - 2019

Tout en souplesse

Juan José Mateos

Pully, Suisse

Collaborateurs :

Marta Alonso Provencio, Camila Aybar, Ana Xenaki, Marta
Cciarelli, Susana Granizo

Le Quartier

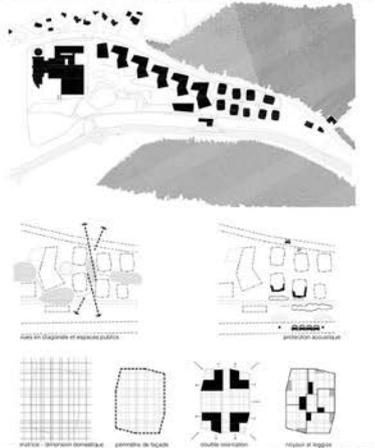
Tangram Design Sàrl

Lausanne, Suisse

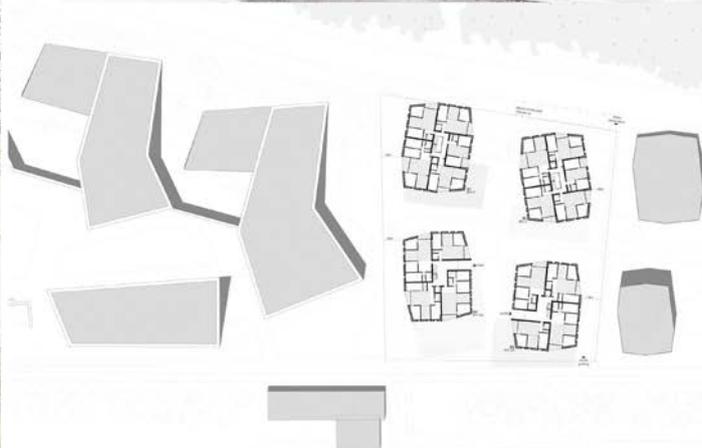
Collaborateurs :

Fred Hatt, Carlos Ostolaza, Franck Dal Zotto, Joaquin Fer-
nandez

SILL - En Cojonnex... tout en souplesse
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR ÉTUDIANT, CONCOURS D'ARCHITECTURE



PRÉFACÉ
C'est en 1978 que le projet de logements étudiants a été lancé par le conseil d'administration de l'Université de Lausanne. À l'époque, le terrain était une friche industrielle désolée et isolée. C'est pourquoi les architectes ont cherché à créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le projet a été divisé en deux phases : la première pour les logements étudiants et la seconde pour les logements sociaux. Les deux phases ont été conçues par des architectes différents, mais elles ont été réalisées de manière coordonnée. Le résultat est un quartier moderne et accueillant, qui a permis de résoudre le problème des logements étudiants à Lausanne.

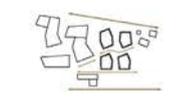


ÉPILOGUE
Après une trentaine d'années, le quartier de SILL a acquis une identité propre. Il est devenu un lieu de vie et de rencontres pour les étudiants et les habitants du quartier. Le projet a été un succès, car il a permis de créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le résultat est un quartier moderne et accueillant, qui a permis de résoudre le problème des logements étudiants à Lausanne.

le quartier

la position urbaine

Le quartier est situé dans une zone d'habitat existant, ce qui a permis de créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le projet a été un succès, car il a permis de créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le résultat est un quartier moderne et accueillant, qui a permis de résoudre le problème des logements étudiants à Lausanne.



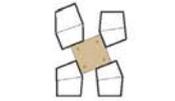
l'écologie

Le quartier est conçu de manière écologique, avec des espaces verts et des matériaux durables. Le projet a été un succès, car il a permis de créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le résultat est un quartier moderne et accueillant, qui a permis de résoudre le problème des logements étudiants à Lausanne.



les liens

Le quartier est bien connecté aux transports publics et aux services de proximité. Le projet a été un succès, car il a permis de créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le résultat est un quartier moderne et accueillant, qui a permis de résoudre le problème des logements étudiants à Lausanne.



les liens avec les sites

Le quartier est bien connecté aux sites historiques et culturels de la ville. Le projet a été un succès, car il a permis de créer un quartier vivant et ouvert sur son environnement. Le résultat est un quartier moderne et accueillant, qui a permis de résoudre le problème des logements étudiants à Lausanne.



le quartier

1:1500

Double Centrifugation

Xavier Robert

Espagne

Collaborateurs :

Xavier Robert, Peadar Mc Grath, Roser Zoj Perez

BLUintHeFace

Atelier G Architetti

Rome, Italie

Collaborateurs :

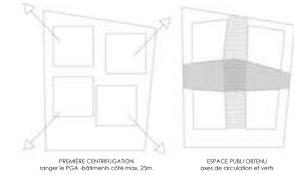
Giovannelli Anna, Seccio Mario, Fragala Elisabetta,
Gaspari Fabio, Gugliotta Silvia, Benedetta Chicchini,
Debora Iacono, Stefania Dragone, Louise Vitalis, Simo-
netta Farrotti, Pasquale Lojudice

SILL - En Cojonnex | double centrifugation | 1

Double Centrifugation

Le contexte du projet reste aujourd'hui encore à bâtir : des logements d'étudiants de l'école hôtelière (EHL), l'espérance d'arrivée, la route de service et la butte et zone de verdure anti-bruit à côté même de la route de Berne en constituent les éléments existants. Nous nous trouvons donc dans un lieu restant à définir et qui requiert une formule générique des espaces et des bâtiments.

La première centrifugation.

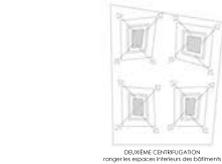


Le premier objectif du projet a été de générer un espace public de qualité, bien ensoleillé pendant toute la journée et agréable à exploiter par les utilisateurs. Nous avons alors procédé à la première centrifugation des volumes bâties en maximisant la construction vers le périmètre externe du site. Grâce à cette centrifugation volumétrique nous obtenons un espace entre les bâtiments plus profitable.

L'axe de circulation du parcouru villa a qui permet des circulations douces et des piétons relie l'esplanade d'arrivée de l'EHL avec des complexes résidentiels situés plus au Nord. Grâce à un pavement plus dur, bordés d'espaces verts, d'une zone de jeu pour les enfants, et d'espaces extérieurs à la crèche, cet axe devient véritablement urbain tout en permettant un accès aisé aux bâtiments.

L'axe vert crée, perpendiculaire à l'axe de la circulation, a pour objectif de relier la végétation au bois Clos avec le site du projet. Il vise également à créer des masses vertes en cohésion avec la verdure de la butte anti-bruit. Des espaces plus fermés du type jardin, plus étroitement liés aux logements en ras-de-chaussée cherchent à se différencier par rapport l'axe de circulation, désigné de façon plus urbaine.

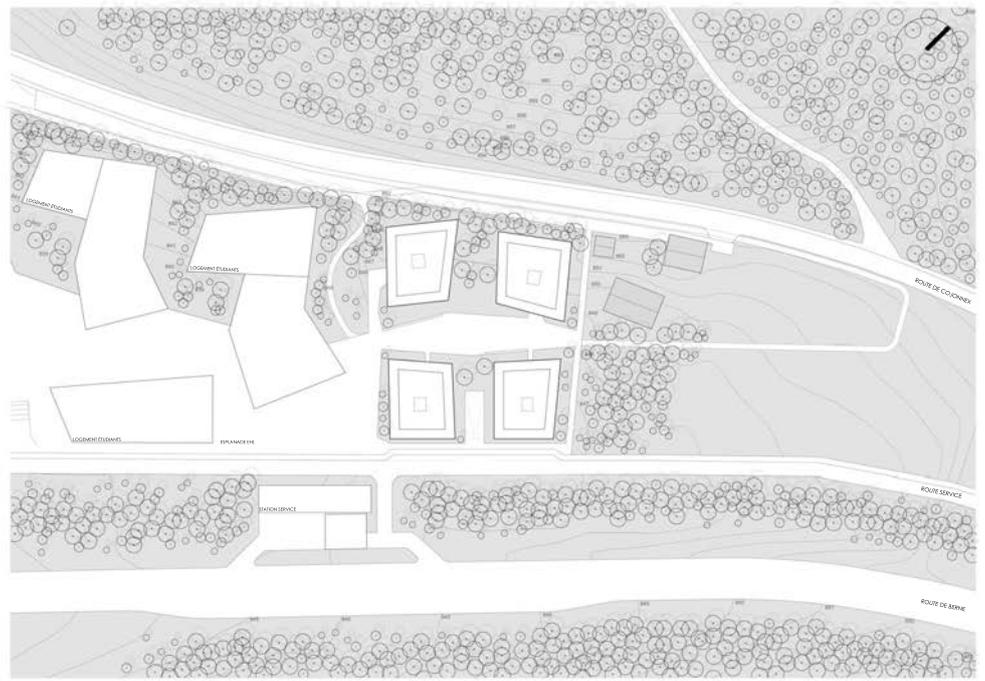
La deuxième centrifugation.



Cette centrifugation est développée au sein même des bâtiments. Nous avons compris le programme du projet comme des logements compatibles pour des étudiants et des familles. La classification des espaces suivants répondent à ces besoins :

- Espaces plus ouverts et ensoleillés : chambres à coucher, salons, coins repas, terrasses...
- Espaces de circulation : couloirs et salles d'entrée.
- Espaces hygiéniques : salles de bain, douches, toilettes.

En respectant cette classification d'usage, nous avons procédé à la deuxième centrifugation obtenant ainsi des logements distribués de l'extérieur vers l'intérieur de la façon suivante : les espaces les plus ouverts et ensoleillés situés à la périphérie (en façade); puis les espaces de circulation et finalement les espaces hygiéniques. Le plus important reste néanmoins l'espace central dégagé par cette centrifugation, le centre des communications (escaliers), dont l'utilisation est optimisée par la création d'espaces so clous et de voisinage à chaque étage (coins communs, espaces de jeu, ou simplement des espaces pour se retrouver et discuter...). Ce volume vide dans les bâtiments permet également un ensoleillement naturel grâce à la lucarne en toiture. La baie intérieure des salles de bain permet de réduire l'arrivée de bruit dans les logements des zones communaires du bâtiment.



plan masse 1:500



SILL-En Cojonnex
BLUintHerFace

CONCEPTION DE SOLS

L'objectif de ce projet est de créer un espace public de qualité, bien ensoleillé pendant toute la journée et agréable à exploiter par les utilisateurs. Nous avons alors procédé à la première centrifugation des volumes bâties en maximisant la construction vers le périmètre externe du site. Grâce à cette centrifugation volumétrique nous obtenons un espace entre les bâtiments plus profitable.

CONCEPTION DE SOUS-SOLS

Cette centrifugation est développée au sein même des bâtiments. Nous avons compris le programme du projet comme des logements compatibles pour des étudiants et des familles. La classification des espaces suivants répondent à ces besoins :

- Espaces plus ouverts et ensoleillés : chambres à coucher, salons, coins repas, terrasses...
- Espaces de circulation : couloirs et salles d'entrée.
- Espaces hygiéniques : salles de bain, douches, toilettes.



La Cour Boisée

Atelier Rome SAS

Paris, France

Collaborateurs :

Fabio Cummaudo, Tom Kroke, Matthieu Stefani

Le cinquième élément

Weck Gonzalo

Zurich, Suisse

Collaborateurs :

Cristina Gonzalo Nogues, Laura Francescato,

Markus Weck

MAPPEMENT TERRITORIAL
Le projet se situe dans le quartier d'habitat existant et est en continuité avec le quartier de la Cour Boisée. Le site est situé à l'ouest de la rue de la Cour Boisée, à l'ouest de la rue de la Cour Boisée, à l'ouest de la rue de la Cour Boisée.

COULEURS ARCHITECTURALES
Ces couleurs sont choisies pour leur caractère contemporain et leur capacité à s'intégrer dans le quartier existant. Elles sont inspirées des couleurs de la Cour Boisée.

MAPPEMENT FONCTIONNEL
Ce plan de masse illustre la répartition des volumes et des espaces communs. Il est conçu pour favoriser la mixité sociale et la qualité de vie des habitants.

DISPOSITIF ARCHITECTURAL
Pour répondre aux besoins des habitants, le projet propose une architecture ouverte et lumineuse. Les espaces communs sont conçus pour favoriser la mixité sociale et la qualité de vie des habitants.

ESPACES COLLECTIFS
Les espaces communs sont conçus pour favoriser la mixité sociale et la qualité de vie des habitants. Ils sont destinés à accueillir les habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable.

APPLICATION PRÉVUE
Ce projet de construction est destiné à accueillir les habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable. Il est conçu pour répondre aux besoins des habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable.

PLAN MASSE 1/500'



SILL - En Cojonnex - Le cinquième élément



Implémentation
L'objectif du programme est d'offrir un cadre de vie agréable et moderne. Le projet est conçu pour répondre aux besoins des habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable.

Aménagements extérieurs
Les espaces communs sont conçus pour favoriser la mixité sociale et la qualité de vie des habitants. Ils sont destinés à accueillir les habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable.

Application prévue
Ce projet de construction est destiné à accueillir les habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable. Il est conçu pour répondre aux besoins des habitants et à leur offrir un cadre de vie agréable.



Paper Courtyards

Lemanarc SA
Lausanne, Suisse

Collaborateur :
Jean-Philippe Dumont, Vincent Zhang,
Dalius Ripley

tAleb

Mollard – Wacker SA
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Jean-Luc Wacker, Essio Medi, Bechir Riaki,
Pelayo Astarloc, Stéphane Debonneville, Lena
Zwahlen Formenton, Delia Kernén

LA COUR DE PAPIER

DU FAIT DE LA PENTE DU TERRAIN, LA COMPOSITION DES VOLUMES ENGENDRE UN ENTRAÎNEMENT DANS L'AMBITU DES ESPACES. LE JEU DES FORMES DANS LA COUR CENTRALE DÉFINIT LA DONNEE, SENSATION D'UN JEU EN PAYSAN, UN LIEU D'ATTENTE ET DE SOCIALIZATION IDEAL POUR LES HABITANTS.



VOLUMETRIE

LE PROJET S'INSPIRE DES FORMES REGALAIENNES DES BÂTIMENTS COBBS POUR S'INTEGRER AU SITE TOUT EN PROPRIANT UN CONCEPT GEOMETRIQUE. BIENQUE, QU'UN VERTICALEMENT, INTERIEUR ORIENTE AU DEHORS ET ENTRAÎNE LES ESPACES COMMUNAUX ET LA COUR SONT SUFFISANT AU CŒUR DE LA COMPOSITION POUR ENCOURAGER LES INTERACTIONS ENTRE LES HABITANTS TOUT EN MAINTIENANT LE DEGRE DE PRIVACITE ET DE SECURITE DU COMPTEUR UN MEUBLE, SENSIBLE, FORTIFIQUE, ANCOURE, LES HABITS, TROIS VOLUMES ET QUATRE TERRACES ET UN VOLUME CENTRAL DU RYTHME QUELQUES CONNECTE.

FUNCTION

LE CONCEPT DU PLAN EST D'ORGANISER PLUSIEURS NIVEAUX DE PRINCIPALE DE MANIERE BRASOLEE A PARTIR DE LA COUR CENTRALE. LES ZONES LES PLUS COMMUNAUTAIRES SONT PLACE A LA COUR TOUS LES JOURS CHANGERS S'ORIENTANT VERS L'EXTERIEUR LA BRASOLE POUR LES FAMILLES SE TROUVE AU MILIEU DU COMPTEUR AVEC UNE COUR PRIVILEGE D'OUVERTE UN VERTICALEMENT SUFFISANT LA COUR ACCESSE A LA MANIERE NATURELLE ET LA SECURITE D'UN ESPACE DE JEUFERME.

FLUX

LA QUESTION DE LA CONNEXION DE FLUX FORTIFIE SUR LE SITE EST IMPORTANTE. LA PERMEABILITE DU CONCEPT PERMET LA CONTRAITE DU FLUX DES PERSONNES D'ÊTRE EN QUEST. DANS LA PROJECTION DES ESPACES COMMUNAUX, LA ZONE DE LA COUR EST LA ZONE DE LA CONNEXION AU NORD DU SITE EST ASSUREE PAR UNE PASSERELLE PIETONNE. LES TROIS NIVEAUX DE CONNEXION SONT ORGANISES CONFORMEMENT A LA TRANSFORMATION DE LA COUR COMME DES FEUILLES DE PAPIER.

FLUX MULTI-ETAGES

LA QUESTION DE LA FLEXIBILITE DES ESPACES ASSOCIEES A PLUSIEURS TYPES DE RESIDENCES EST FONDAMENTALE. LA CLE EST LA PRISE EN CONSIDERATION DE LA FLEXIBILITE EN TERMES D'ESPACES PERSONNELS ET DE FONCTIONS. C'EST PAR UN LIEU REAGISSE PAR UN LIEU SUFFISANTMENT ASSOCIEES A UN ESPACE COMMUNAUTAIRE CENTRAL. LES ESPACES OFFRANT UNE GRANDE FLEXIBILITE.

ECONOMIE D'ENERGIE

LE VERRE UTILISE POUR LA FACADE EST DE VERTICALE TRIPLE ET LE CONCEPT EST ASSURE PAR POUVOIR CHANGER ASSOCIEE A UNE DISTRIBUTION PAR DALLE ACTIVE, SANS SACSATURE. L'ENERGIE DES ESPACES EST RECUPEREE PAR L'EXCHANGEUR THERMIQUE. EN ETÉ, L'EXCHANGEUR PERMET LE REPRODUCTION DE LA DALLE EN BETON POUR GARANTIR UN CLIMAT SANS SURCHAUFFE. LES PROTECTIONS SOLAIRES EN FACADE SONT COMPOSEES DE PANNEAUX CONPOSEES EN BOIS RECYCLE, ECONOMISANT ET EFFICACES.

HOSPITALITE ET EFFICACITE

UN GRAND DEGRE DE CONTRÔLE EST DONNE AUX RESIDENCES POUR GÉNERER LEUR NIVEAU D'INTEGRAITE ET DE PRISANCE AVEC LES ESPACES COMMUNAUX. C'EST UN ENVIRONNEMENT DE COJONNE A LA MANIERE NATURELLE LA LOCALISATION SUR LE CAMPUS. LES PORTES A OUVRES COUVRENT DES ZONES DE VIE DES HABITANTS DU QUARTIER FACE A LA COUR CENTRALE PUISQUE PERMETTENT FORMIDABLEMENT D'OUVERTURE SUR LE QUARTIER ET LES SALONS DOMINANT SUR LA COUR CENTRALE. FERMEE, LA COUR EST INTERIEURE EN SANS PERMETTANT UNE AUTOPROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT QUAND CELA EST DESIRE.



PLAN HASSÉ 1/500

PAPER COURTYARDS

tAleb

SiLL "En Cojonnex"



Plan rez-de-chaussée 1/500

Expression des intentions

Concept Général :

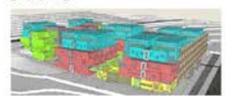


Le projet est basé sur des volumes MODULAIRES (tableaux).

- Unité : 10x10x3.5
- Module : 10x10x3.5
- Module : 10x10x3.5
- Module : 10x10x3.5
- Module : 10x10x3.5



Modularité



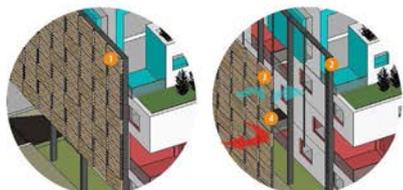
Le projet est basé sur des volumes MODULAIRES (tableaux).

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Façades



Accessibilité et Circulations



Le projet est basé sur des volumes MODULAIRES (tableaux).

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Les volumes sont composés de modules de 10x10x3.5m, ce qui permet de créer des volumes de différentes hauteurs et largeurs.

Coquille commune

Topôme architecture
Olonne-sur-Mer, France

Collaborateurs :
Sébastien Poupeau, Emilie Merx, Marie
Lang, Thomas Jouffe

Les poupées Russes

Ignacio Aboitiz, Pablo Astudillo
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Ignacio Aboitiz, Pablo Astudillo, Slachtovsky Vla-
dimir, Pedro Yamez, Morgane Guex, Inès Arken-
berg, Giuseppe Chile (NextDraw), Pedro Ribeiro
(NextDraw)



Plan masse - 1/500



- Imbrication de l'espace extérieur dans le bâti au travers des circulations et des espaces communs
- Alignement urbain et front bâti pour une protection sonore des espaces extérieurs
 - Crèche en relation avec la future esplanade et accessible depuis la cornue allée
 - Inscription du parvis dans la promenade générale
 - Mise en lien des bâtiments à travers les espaces communs et les espaces extérieurs



1 - Vue sur le parvis depuis la promenade

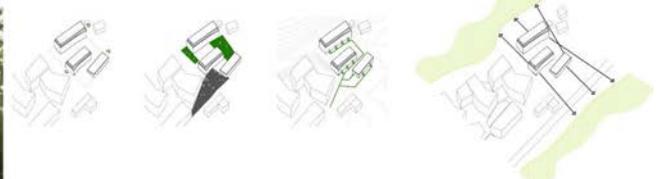


2 - Vue du parvis vers l'entrée du bâtiment A

SILL - En Cojonnex
Les Poupées russes



Plan de situation
1:500



SITUATION ET IMPLANTATION

Située en limite de la route de Bernex, trois bâtiments font la transition entre le Campus EHG et le Closel-Coblet. La morphologie proposée tend à préserver les qualités naturelles du lieu en limitant l'impact du bâti et en gardant quasiment la totalité des arbres existants à l'intérieur de la limite de construction. Le projet est développé sur toute la largeur de site, profitant de la diversité du terrain pour répondre rationnellement l'ensemble du programme. Tous les immeubles bénéficient d'une orientation optimale par rapport à l'ensoleillement. Par ailleurs, grâce à la disposition échelonnée des volumes, chaque typologie offre des vues dégagées sur les deux terroirs voisins.

L'implantation s'intègre à la topographie du terrain naturel et s'articule en deux directions. En premier lieu, les bâtiments se posent sur divers niveaux. Tout en descendant vers la route de Bernex, ils génèrent un axe d'insolations facilement perméable qui relie le terrain aux parcelles adjacentes. Ensuite, ils courent parallèlement aux courbes de niveau modifiées du site que les fronts bâtis offrent une promenade à travers une pente douce qui facilite l'accès des personnes handicapées aux immeubles et qui établit une connexion entre les divers accès au site.

Face à la problématique des nuisances liées au trafic sur la route cantonale, la plupart des logements sont placés au nord de la courbe de bruit routier accentuée selon les exigences du COBR. Le bâtiment le plus proche de la route est parfaitement protégé car il est plus bas que la butte anti-bruit prévue. Le fait de doubler les volumes dans la cornue permet de limiter et de délimiter certains espaces, notamment une esplanade plus vaste et deux terrasses plus dominantes.



Cinq étoiles

Suarez Santas Arquitectos SLP
Bilbao, Espagne

Collaborateurs :
Asier Santas, Luis Suarez

Block party

A carré SA
Bussigny, Suisse

Collaborateurs :
Julien Ecoffey, Jean-Pascal Cuérel, Marcelo Bidinost, Mercedes Kleppenbach, Speroni Enrique, Speroni Mario, Gabriel Martinez, Martin Flores Juan, Emiliano Fernandez, Julien Bonnet, David Schaab, Nahuel Tesolin

CINQ ÉTOILES

CONCOURS DE PROJETS SILL - EN COJONNEX

Les conditions pédoclimatiques de ce site imposent de lui offrir un cadre d'habitat et de son bien-être. Elles sont à respecter et à intégrer dans le projet d'habitat. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.

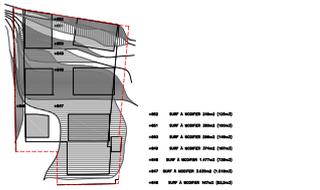
Chaque bâtiment doit être conçu en tant qu'entité autonome et être capable de fonctionner de manière autonome. Les bâtiments doivent être conçus en tant qu'entités autonomes et être capables de fonctionner de manière autonome.

Chaque bâtiment doit être conçu en tant qu'entité autonome et être capable de fonctionner de manière autonome. Les bâtiments doivent être conçus en tant qu'entités autonomes et être capables de fonctionner de manière autonome.

Après avoir effectué une étude de site, nous proposons un lot unique de 60 lots en surface accessible par le réseau de transport en commun.

Enfin, nous souhaitons que le concours de projets soit un véritable outil de concertation et de dialogue entre les différents acteurs du territoire.

Pour le lot unique des 60 lots nous envisageons des modalités d'occupation comme le collectif et le résidentiel individuel.



SILL - En Cojonnex / BLOCKPARTY



Justification
Le projet répond aux enjeux de développement durable (DSD) en matière de qualité de vie, de confort et de bien-être. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.

Objectifs
Le projet vise à créer un habitat moderne et innovant, capable de répondre aux besoins des habitants en matière de confort et de bien-être. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.

Programme
Le projet comprend un ensemble de logements, des espaces communs et des équipements. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.

Modalités de réalisation
Le projet sera réalisé en plusieurs phases, en fonction des besoins des habitants. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.

Impact environnemental
Le projet est conçu pour être économe en énergie et respectueux de l'environnement. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.

Impact social
Le projet vise à créer un habitat moderne et innovant, capable de répondre aux besoins des habitants en matière de confort et de bien-être. Les conditions de confort et de bien-être sont à intégrer dans le projet d'habitat.



Trèfle

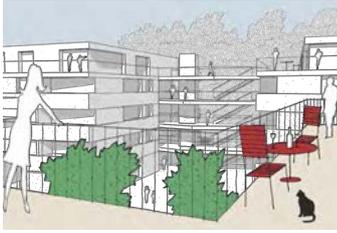
Butikofer de Oliveira Vernay Sàrl
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Serge Butikofer, Olivia de Oliveira, Olivier
Vernay, Clara Masia Zurriaga, Agnès Bitter,
Zikret Pajaziti

Viens à la maison

Mangeat Wahlen architectes Sàrl
Nyon, Suisse

Collaborateurs :
Pierre Wahlen, Chaves David, Seingre
Céline, Freitas Pedro



Opportunités

Les quatre bâtiments sont implantés de manière à obtenir une densité optimale en respectant les distances de 12 m entre les façades. La production des volumes permet d'atteindre un facteur de forme favorable. L'entourage des façades de chaque bâtiment permet des dégagements de 100 m² environ, ainsi que des apports différenciés de lumière naturelle.

Le rapport au sol des bâtiments insérés dans la partie pentue d'aménager, dans les volumes 1 et 2, un étage semi-enterré de plan plat avec la place contenant les locaux communs, considérés comme une habitation traditionnelle. Leur caractère, tout domestique, leur caractère communautaire. Cette disposition permet la possibilité de profiter au maximum des surfaces vertes, ainsi que des réseaux souterrains. Dans les volumes 3 et 4, la notice technique se traduit directement avec des dégagements extérieurs vers la place et vers l'espèce de couronne de circulation, dans la banquette, le nord-ouest-est est dans le logement.

Les appartements

L'ensemble compte 87 appartements. Tous les logements de 3,6 pièces à 4,5 pièces disposent d'une terrasse et s'ouvrent sur deux façades différentes afin de profiter du soleil et des brises dominantes de l'ensemble du site. Ces appartements possèdent la même typologie de plan et de volumes, ce qui permet un contrôle précis de la circulation. Cette disposition permet une flexibilité afin d'adapter une chambre supplémentaire à la suite du séjour. Une telle flexibilité favorise l'adaptation à la vie communautaire, ainsi qu'une typologie de 2 à 4 chambres respectivement autour d'une cuisine centrale. Les services sont placés au centre de chaque résidence.

Les appartements de 2,5 pièces occupent la partie centrale. Ils ont accès à un espace communautaire commun à l'ensemble des résidences, ce qui favorise la participation à l'espace de circulation.

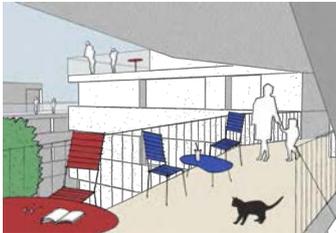
Les appartements de l'angle profitent de leur situation privilégiée. Leur accès est direct depuis les terrasses et leur accès à la surface bâtie de toute circulation permet de dégager de grandes terrasses et de proposer des typologies transformatrices. L'espace séjour-cuisine, équipé avec l'échelle, constitue un espace généralisé ouvert sur deux façades. L'espace séjour peut aisément être aménagé en chambre.

Méthodes et temps

Le principe constructif du projet repose sur les réflexions d'économies de moyens et d'énergie de réduction de consommation d'énergie grise dans la recherche de qualité de confort.

La matérialisation du projet répond à la norme Mémoriel d'Éco et est réalisée conformément à un assurant la pérennité de l'ensemble. Une attention particulière est portée à l'équilibre des façades, la suppression des ponts thermiques et à l'efficacité du traitement thermique. Les habitations des volumes de référence, végétalisées, elles permettent de réguler les eaux pluviales, qui seront amenées vers un bassin de rétention. Les matériaux utilisés sont sélectionnés en fonction de critères de confort, basés sur des matériaux naturels, comme le bois. Les locaux de séparation entre appartements sont en béton pour des qualités phoniques et thermiques en vue de favoriser une nouvelle manière de vivre.

En accord avec la matérialisation. Eco, les habitations construites des bâtiments sont en grande partie réalisées en béton recyclé, de même pour les gabarits de circulation verticale. La structure des constructions est rationalisée de manière à assurer une réduction de la charge directe et simple. La disposition des sous-étages permet de limiter les terrassements et est assurée en principe de formation économique.

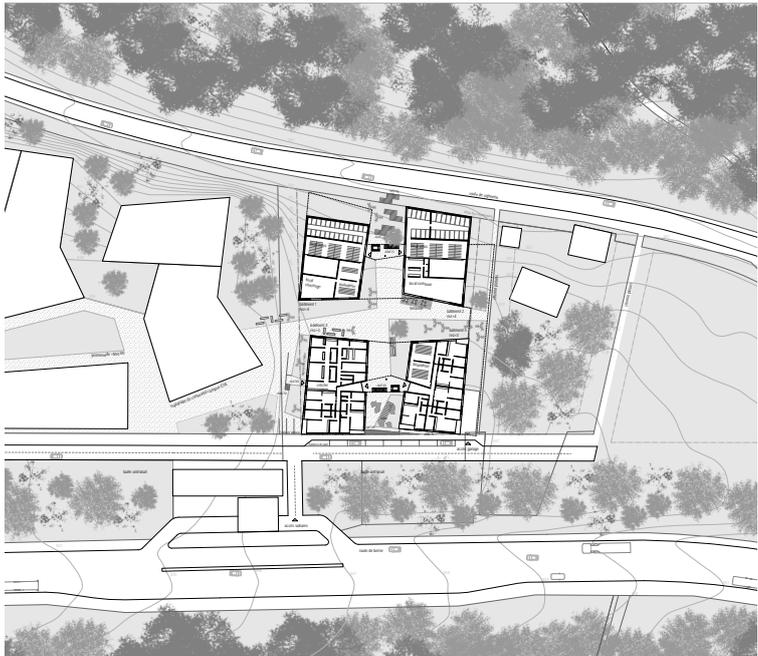


Principe d'implantation

Le projet se situe au nord de la nouvelle poche urbaine développée entre deux forêts, en continuité des logements pour étudiants déjà existants. L'implantation générale dans la logique d'espaces extérieurs, communautaires, espaces publics et privés, est proposée une identité propre à la résidence grâce de logements complémentaires au programme du campus de l'ENSA.

L'unité du projet réside dans l'espace formé entre les quatre bâtiments, place en croix ouverte vers les aménagements voisins et vers les axes de accès qui traversent le site.

Cette place aménagée en jardin, courtoise et défilée, est l'identité du lieu. Les circulations verticales des bâtiments participent activement à cet espace de référence. Les escaliers et ascenseurs sont placés de manière à ce que les circulations de l'espace soient toutes vers le centre du projet. Ceci, en lien avec les distributions, les circulations et la place, crée un ensemble propre aux rencontres imprévues et spontanées entre voisins et générations. Il constitue un moment important de transition et de sociabilité. La but de sorte la circulation verticale des volumes habitables permet de réduire leur impact et de limiter des espaces de logements à chaque niveau.



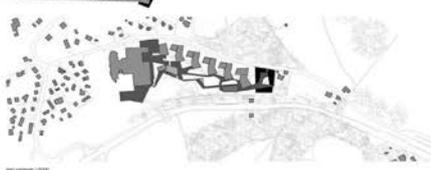
CONCEPT

FLEXIBILITÉ ET MODULARITÉ

PLAN SITUATION
ECHELLE 1/500

PLAN SOUS-SOL
ECHELLE 1/500

"SILL - En Cojonnex"
VIENS A LA MAISON!

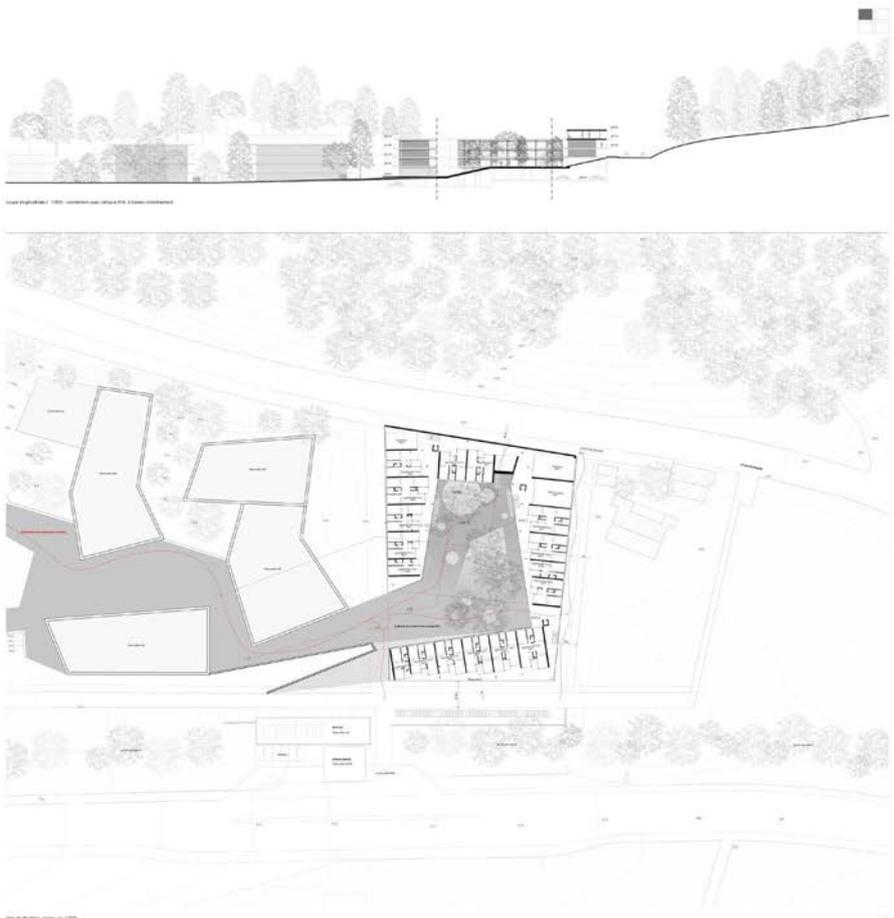
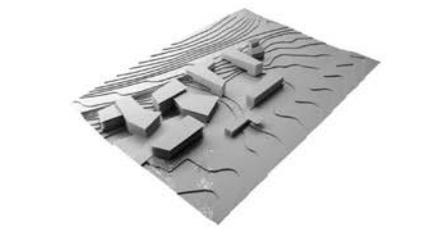


De A à Z - il y a une grande maison.

Une série d'hab, entre l'hab et l'ouvrage, le communautaire et le 1/1 l'un peu comme l'habitat de A à Z.

L'écrit référence à un en place, de site et d'usage habituel, un peu plus, des logements structurels et des salles de cours d'ouvrage. Il faut du le tout de bien, vous autres pour un grand espace, autour d'un jardin, des résidences d'habitants de maisons privées et d'habitat sur le plan d'un site. On a donc construit une habitation qui s'inscrit dans le territoire habituel d'un site, et qui est un véritable logement ? Au centre, dans le jardin, la maison (ou entrée). La on les gens en jardins.

De A à Z, un habitat et une hab, maison, aménagée.



Louretta

MMXV
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Antonio Conroy, Leonardo
Coppola, Laetitia Michel

Cloud gate

The New Talent Workshop
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Fabrice Monnier, Sophie Laurent, Stéphane
Bordage, Adrien Fasel.
Ingeni SA
Marco Bosso, Emmanuelle Rohrbasser

Amstein+Walthert Lausanne SA :
Plumey Narcisse, François Gagnage, Thierry
Dutheil
SGC SA :
Abel Corbat

Platform-motion
Martin Maillardet

Atelier de maquette
Romain Chenaux

EcoAcoustique SA
Dimitri Magnin



Situation 1:500

À proximité immédiate du campus de l'EHL, quatre volumes résidentiels sont disposés, comme en suspension au-dessus d'un parc en pente douce. Les volumes sont articulés sur les axes de la route de Cojonnex et de la route de Berne.

Se connectant sur les accès piétons pour l'EHL, des chemins de chaux sont disposés dans le parc et permettent de relier d'un côté à l'autre le campus de l'EHL au quartier résidentiel. Une zone dédiée à la route de Cojonnex permet la liaison des entrées à la route.

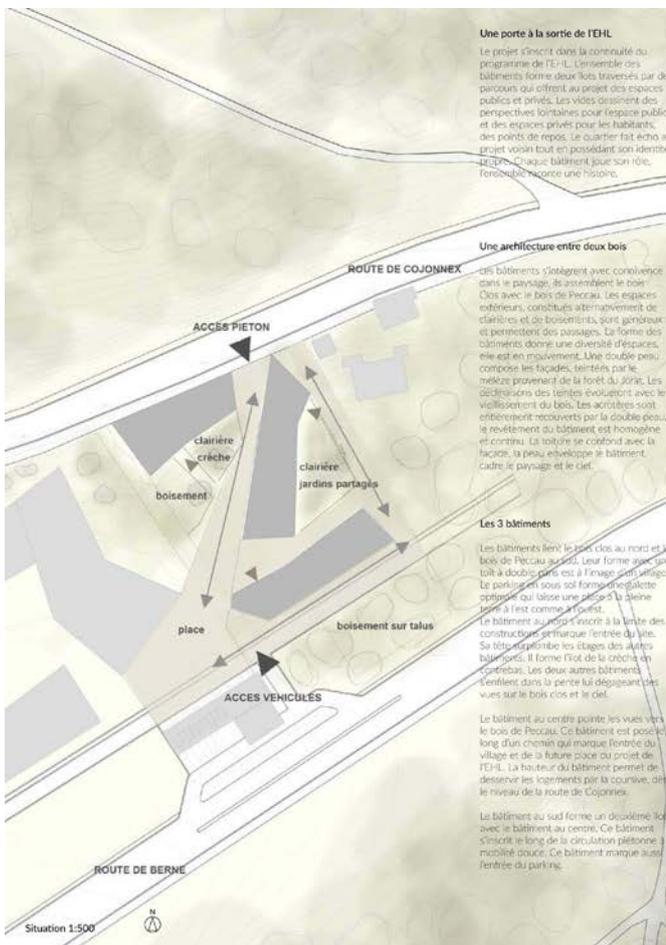
Les entrées des bâtiments se font dans la topographie, offrant à l'usager un accès direct par les rampes verticales situées dans le parc.

Le cœur du bâtiment est composé d'un atrium général qui sert de point de rencontre pour les habitants. Les escaliers permettent de gérer chaque niveau sans créer de ponts, dans un grand espace ouvert de circulation.

Les appartements, organisés autour de cet atrium, possèdent une terrasse avec une vue sur le parc et les chemins, profitant de la lumière diffuse de l'atrium. Une seconde zone est dédiée à la cuisine, avec une cuisine ouverte et une zone de repas. Chaque pièce est dotée d'une grande baie vitrée offrant une vue sur le parc et la route de Cojonnex. Des tables de jardin sont disposées dans le parc pour offrir un espace de détente aux résidents.

Des différences de hauteur permettent aux bâtiments de jouer un rôle d'éléments de transition entre le parc et la route de Cojonnex. Les bâtiments sont articulés sur les axes de la route de Cojonnex et de la route de Berne, offrant une vue sur le parc et la route de Cojonnex.

Composé d'un volume de circulation et d'un volume de logement, le bâtiment est doté d'une construction de dalle béton-béton et de façades en revêtement bois. Les façades sont conçues pour offrir une qualité d'habitat optimale, grâce à un traitement de façade qui permet de protéger les façades de la pollution et de la pluie, tout en offrant une qualité d'habitat optimale.



Le Paysage
Le principe paysager maintient un axe principal de cheminement et de promenade pour définir deux lots : l'un lié à la crèche, l'autre lié aux logements. Ce cheminement apparaît comme une interface paysagère entre les usages et des lieux. Il sera en continuité avec la place du projet à côté. Des masses boisées organiseront l'espace, orienteront les flux et définiront deux clairières à usage distincts : une clairière spécifique à la crèche pour accueillir des jeux, des espaces de détente et des salons d'attente ; une clairière spécifique aux logements pour offrir un jardin partagé destiné au potager, et au verger.

L'acoustique
Le bâtiment sud situé à proximité de la route de Berne constituera un écran acoustique efficace et permettra de limiter la propagation du bruit en direction du reste du quartier. Les autres bâtiments et les espaces extérieurs seront protégés du bruit routier. Seule la façade sud-est du bâtiment sud exposée au bruit provenant de la route de Berne intégrera des mesures de protection acoustique. Sur ce bâtiment, une protection partielle sera nécessaire aux étages pour les locaux sensibles. Cet espace tampon sera constitué d'un balcon avec traitement acoustique sous forme de parapet plein et de plafond absorbant. Au rez de chaussée, aucune protection ne sera nécessaire grâce à l'efficacité de la butte antibruit prévue le long de la route de Berne.

L'énergétique
Tous les logements seront Minergie tendant vers le label Passiv. Les 3 bâtiments seront chauffés par l'intermédiaire d'une chaudière à distance centralisée. Un stock de placettes de bois déchiquetés alimentera la chaudière à biomasse. Trois espaces techniques dans le sous-sol de chaque bâtiment seront réservés pour les sanitaires, la ventilation et l'électricité. La ventilation du parking se fera de manière naturelle. Les logements seront chauffés grâce à un système de chauffage au sol. Une ventilation double flux permettra de renouveler l'air dans les logements. Les closets d'air seront équipés de récupérateurs d'énergie. Les toitures seront pourvues de panneaux solaires photovoltaïques pour l'énergie verte. Les eaux pluviales seront récupérées pour les besoins en arrosage des espaces verts. Cette construction améliorera aussi la qualité sanitaire des matériaux de construction et des éléments en contact avec l'air intérieur.



Pumpkin

Romain Ecorchard
Lyon, France

Collaborateurs :
Romain Ecorchard, Felipe Valeise

Twins

Yann Guex-Crosier
Montréal, Canada

Collaborateur :
Yann Guex-Grosier

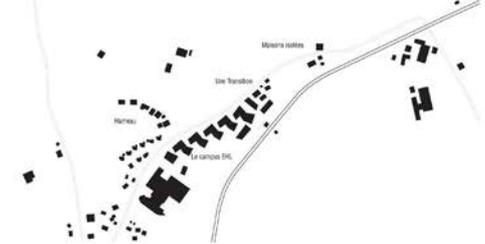
PLAN DE SITUATION 1:500



VOIE DU PROJET DEPUIS LA FUTURE PLACE DE COJONNEX À L'EST.



SCHEMA DES FORMES CONSTRUCTIVES



PRINCIPES D'IMPLANTATION

Dans le contexte des travaux prévus pour le développement de l'ESL, ce projet pour le site de Cojonnex est un exemple de collaboration entre les équipes d'architectes et les équipes de la commune de Cojonnex.

Pour être en lien, le projet doit être en lien avec les autres projets de la commune de Cojonnex.

Forme 1 - Sur une bande linéaire et de la parcelle, deux bâtiments linéaires pourront le long d'une rue.

Le bâtiment peut proposer un format en « U » avec les futurs logements de la commune. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex et le schéma directeur de la commune de Cojonnex.

Forme 2 - Sur la bande Est de la parcelle, deux bâtiments linéaires pourront le long d'une rue.

Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Les espaces au sud et au nord de ces deux bâtiments pourront être utilisés pour des espaces publics.

Le reste de la parcelle est ouvert à d'autres formes de bâtiments.

Forme 3 - Sur la bande Est de la parcelle, deux bâtiments linéaires pourront le long d'une rue.

Les espaces de jeux des enfants sont protégés de la rue et forme une place ouverte dans le terrain.

Sur la bande nord, les deux corps de bâtiments sont construits en vis-à-vis. Ce schéma d'implantation de logements pour les étudiants permettra d'être en lien avec la future place de Cojonnex et le schéma directeur de la commune de Cojonnex.

Forme 4 - Sur la bande Est de la parcelle, deux bâtiments linéaires pourront le long d'une rue.

Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Les espaces au sud et au nord de ces deux bâtiments pourront être utilisés pour des espaces publics.

Le reste de la parcelle est ouvert à d'autres formes de bâtiments.

Forme 5 - Sur la bande Est de la parcelle, deux bâtiments linéaires pourront le long d'une rue.

Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Les espaces au sud et au nord de ces deux bâtiments pourront être utilisés pour des espaces publics.

Le reste de la parcelle est ouvert à d'autres formes de bâtiments.

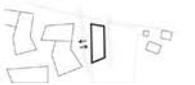
Forme 6 - Sur la bande Est de la parcelle, deux bâtiments linéaires pourront le long d'une rue.

Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Les espaces au sud et au nord de ces deux bâtiments pourront être utilisés pour des espaces publics.

Le reste de la parcelle est ouvert à d'autres formes de bâtiments.

1. CONSERVER LES CHANGEMENTS MÈTRE 1:500



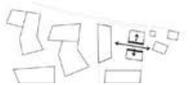
2.3 AUMENTER POUR L'ÉTOURDISSER LA PLACE



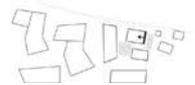
3. FERMER LA PLACE



4. RÉDUIRE LES VOLUMES À PROXIMITÉ DE LA BANQUE VOIRIE



5. DÉCALER LES VOLUMES / CHANGER DES ESPACES PROTÉGÉS



6. GARDER UN RECCO SUR RUE



DEVISE : TWINS
"SILL - En Cojonnex"

Implantation
L'implantation de ces quatre volumes est en lien avec le schéma directeur de la commune de Cojonnex. Le projet pour le site de Cojonnex est un exemple de collaboration entre les équipes d'architectes et les équipes de la commune de Cojonnex.

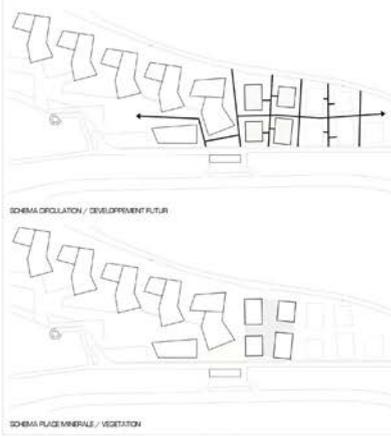
Forme urbaine / morphologie
Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Implantation paysagère
Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Topologie
Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Environnement
Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.

Concept d'implantation
Le bâtiment au sud est implanté en parallèle de la bande de forme 1 pour être en lien avec la future place de Cojonnex. Son implantation doit être en lien avec la future place de Cojonnex.



Vivre ensemble

SAS specific architectural solutions
Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Gaël Ginggen, Jean Locher, Pierre Winthrop, Maxime Pipard, Maël Feret, Christiane Reuther, Marta Alonso, Margarida Leao

Club sandwich

Guy Corbaz & pascal Oulevay architectes
Sàrl Lausanne, Suisse

Collaborateurs :
Pascal Oulevay, Guy Corbaz, Vincent Sené, Victor Antunes, Charles Vilain (3D)

VIVRE ENSEMBLE SILL - En Cojonnex 1/3

DENSE ET COMPACTE

Le choix de 4 bâtiments sur ce site permet d'optimiser la densité maximale tout en préservant des traversées transversales et l'impénétrabilité du terrain. L'alignement des bâtiments sur la limite de construction et la pose de terrasses permet de gagner un mètre habitable supplémentaire pour les deux bâtiments Nord. Cette implantation nous permet d'obtenir un total de 40 logements tout en maximisant la vue et la luminosité naturelle. Le choix de l'air en plan et l'usage des colonnes de la voirie sur les masses des bâtiments. La construction en forme simple et compacte limite les dépassements structurels.

STRUCTURE BOIS PRÉFABRIQUÉE / BÉTON

Afin de répondre aux exigences écologiques du projet nous avons fait le choix d'une structure mixte bois-béton. Les cages d'escaliers et les espaces communs seront réalisés en béton avec l'usage de la pierre de la région pour le gainage en préfabriqué bois. Outre ses qualités écologiques et thermiques, le bois présente également l'avantage de pouvoir réaliser un montage sec et rapide sur le chantier, donc moins polluant. La vitesse et la fiabilité du parking seront réglées et permettront la visionner deux. Les bâtiments seront posés sur un parking semi enterré en béton pour minimiser les travaux de terrassement.

FLEXIBILITÉ CHAMBRE / SEJOUR

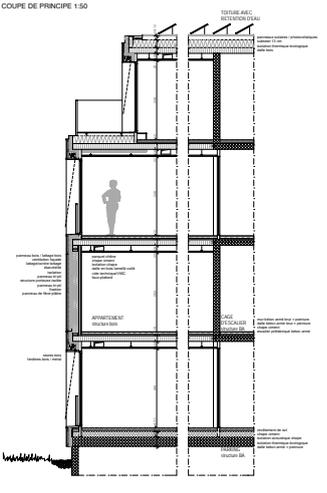
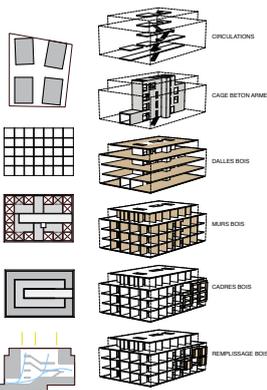
La forme rectangulaire offre un module carré de 3,75 x 3,75, soit une chambre. Nous avons choisi de développer des typologies favorisant le vivre ensemble. La flexibilité du projet se traduit par la possibilité de transformer facilement une chambre d'étudiant en suite.

CHAMBRES PRIVÉES / ESPACES COMMUNS

Les espaces communs généraux et spécifiques, proposés aux résidents sont situés au centre des bâtiments. Les chambres privées en façade et la couche intermédiaire offre l'espace de transition nécessaire entre l'espace commun partagé et l'espace intime de la chambre. Les espaces de cuisine, salle à manger sont ouvert sur les espaces communs afin de renforcer cette idée du vivre ensemble.

SPECIALITÉ ESPACES COMMUNAIRES

Les espaces communs et les circulations verticales et horizontales sont éclairés naturellement et sont traversés par le sud les logements et les salles de bain vers le nord. Ils sont ventilés naturellement en été par l'ouverture automatique des fenêtres. La disposition des masses permet un parking facile et ouvert sur les espaces communs en double hauteur.



* SILL _ EN COJONNEX * "CLUB SANDWICH"

La société immobilière L'enseigne SILL doit réaliser des logements à forte maîtrise d'ouvrage de brèves qualités spatiales et environnementales, cette dernière est locale. Préparer un quartier de logements d'étudiants en amont d'une importante modification du site de l'école hôtelière de Lausanne (EHL), soumise à un processus très strict, avec des contraintes architecturales pour le développement d'un projet d'infrastructure. Cette réalisation sera l'une des premières phases de cette œuvre, celle-ci se doit être exemplaire, respectant de futur aménagement des parcelles voisines. Ces différents paramètres architecturaux, environnementaux et écologiques ont servi notre projet.

Urbanisme
Le plan directeur - En Cojonnex - propose des axes forts axés bien au niveau de la gestion des flux piétons et véhiculaires, que dans l'équilibre des places et des vides, sans oublier un rapport à la piste non asphaltée.
Nos premiers d'accompagner cette structure urbanistique par la mise en place de trois bâtiments implantés naturellement le long des courbes de niveau du terrain. Ces trois masses se composent chacune de 4 façades permettant de créer les parallèles et d'être en toute situation sur le parcelle. La mise en forme de ces masses empilées se prolonge également des futurs volumes de EHL.

Un cheminement prioritaire en lauge autour des bâtiments permet de baliser les escaliers et d'être une partie d'air - cela pour éviter l'implémentation en point bas, à la suite de Cojonnex en plan bas, il connecte naturellement l'ensemble des parcelles voisines. Quant aux véhicules ils sont cantonnés aux routes d'accès périphériques à la parcelle.
Dans l'optique de la réalisation de la future voirie, les bâtiments ne souffrent pas des nuisances sonores, étant donné qu'il se trouvent au-delà des distances et au-delà que des angles critiques.
Les aménagements paysagers sont mis en place. Une extension de l'implémentation de connexion - permet d'être une accroche visuelle au quartier existant et de l'intégrer par les activités publiques de programme, telle que la piscine et la salle communautaire. Par la suite le matériel se retrouve au premier étage et se fait supporter par la rigidité ultime prépondérance de l'implémentation proche, offrant une grande qualité de vie au quartier.

Architecture
La mise en place de programme se traduit des constantes végétales, dont une utilisation naturelle et maximale du sol. Cette intervention a demandé à rationaliser les typologies d'appartements. En effet nous proposons de résoudre le problème de cette manière de chambre-couche - suite, par la réalisation d'une surface horizontale centrale occupée uniquement par des chambres à coucher. Celle-ci sera reliée aux étages supérieurs et inférieurs par des escaliers internes. Ces derniers formeront l'ensemble des appartements 3,5 et 4,5 pièces. Les 2,5 pièces se situent en attique des immeubles. Dans chaque bâtiment une cage d'escalier centrale dessert les courants-circuits, désignant deux ascenseurs aux appartements. Ces terrasses deviennent les principaux espaces socio-général et rassemblent du voisinage.

